TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11773 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 5-LUNDI 6 DÉCEMBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

4,50 F

[illegible]

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'information selon l'UNESCO

La quatrième session extraordinaire de la Conférence générale de l'UNESCO s'est achevée vendredi 3 décembre à Paris par l'adoption du « plan en treize programmes » qui était soumis aux délégués des cent cinquante-huit Etats membres. S'agit-il là, comme l'assure le directeur général, M. M'Bow, d'un « tournant » dans la vie de l'Organisation ?

La lourdeur administrative de l'institution, la grandiloquence multilingue des débats, contrastant avec la technicité croissante de certains dossiers ont été mis, cette fois encore, en évidence de façon particulièrement criante. Mais ces défauts ne doivent pas masquer l'essentiel : l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture tente, avec des difficultés inhérentes aux institutions internationales et sur un chemin qui reste encore largement à défricher, de planifier son action et de réfléchir à sa finalité.

Devait-elle se prononcer sur ce qui a fait l'objet des plus vives controverses : un « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » ? Pour la plupart des délégués du tiers-monde, la réponse ne faisait aucun doute : l'épanouissement des cultures passe par un remodelage profond de la communication mondiale. Depuis longtemps déjà, les pays en développement déplorent de dépendre, sur ce terrain-là aussi, de l'Occident. Qu'il s'agisse de l'alimentation de leurs propres journaux en informations par les grandes agences de presse ou de la formation de leurs journalistes (même si certaines tentatives ont déjà commencé à faire évoluer les choses sur ce point, comme l'école de Yaoundé), il revient tout particulièrement à l'UNESCO, estiment ces pays, de dénoncer une certain « monopole occidental de l'information » et de contribuer à le briser.

Pour les Occidentaux, au contraire, il peut y avoir un risque grave à voir une telle institution s'ériger en juge des moyens d'information. Pour eux, une presse libre et indépendante ne peut accepter d'intervention officielle dans sa façon de « couvrir » l'actualité ou de rapporter des opinions.

En répondant aux différents orateurs qui, dans un sens ou dans l'autre, étaient intervenus lors de la discussion du programme consacré à l'information, M. M'Bow a affirmé : « Tout se passe comme si la communauté internationale était aujourd'hui d'accord sur le diagnostic, mais hésitait devant la mise en œuvre des solutions. » Il devait par la suite adopter un ton moins conciliant qui n'aura pu que raviver les craintes ou les réserves occidentales vis-à-vis de ce programme. L'Union soviétique, de son côté, s'est déclarée favorable d'une manière générale à un contrôle du « comportement des journalistes », afin d'éviter la « transmission d'informations fausses »...

Ce sont là, il est vrai, des termes auxquels le Kremlin ne donne sans doute pas le même sens que la majorité des nations représentées à l'UNESCO. Mais les mots, justement, ne finissent-ils pas par compter davantage que les idées dans ce genre de débat ? On en vient à le croire en constatant, par exemple, que les délégués de l'Iran et de l'Afghanistan ont été les plus virulents à dénoncer le « totalitarisme » et l' « impérialisme » dont les grands moyens d'information occidentaux font preuve, selon eux, vis-à-vis du tiers-monde.

LE CONSEIL EUROPÉEN DE COPENHAGUE

Les Dix souhaitent développer une plate-forme industrielle commune dans les secteurs de pointe

M. Mitterrand, qui souhaitait regagner Paris le plus tôt possible, devait quitter Copenhague ce samedi 4 décembre en fin de matinée dès la conclusion des travaux du conseil européen. Le président de la République a pris son petit déjeuner en compagnie de M. Kohl, qu'il retrouvera mardi, le chancelier ouest-allemand devant venir à Paris à l'occasion d'une réunion des partis démocrates chrétiens européens.

Les travaux du conseil ont été presque exclusivement consacrés aux affaires économiques ; plusieurs participants ont souligné la nécessité de développer une plate-forme industrielle commune des Dix dans les secteurs de pointe. Les questions politiques avaient été examinées vendredi soir. Selon la délégation française, ces conversations ont porté *« sur les changements intervenus à la tête de l'Union soviétique et leur influence sur les rapports Est-Ouest et sur les zones sensibles en Europe et en Asie »*, autrement dit en Pologne et en Afghanistan.

Alors que l'éventuelle adhésion de l'Espagne et du Portugal a été peu discutée et renvoyée au conseil de mars, M. Guerra, vice-président du gouvernement espagnol, a dénoncé vendredi, dans un entretien publié *par l'hebdomadaire madrilène Tiempo, l'attitude « confuse, mesquine et misérable »* de la Communauté envers l'Espagne. *« Il n'y a plus aucune raison de nous marginaliser systématiquement »*, a-t-il dit.

De notre envoyé spécial

Copenhague. — Les Européens préfèrent « voir venir » avant de décider de leurs réactions face à l'agressivité commerciale japonaise et aux pressions des États-Unis. C'est ce qui ressort des entretiens, brefs, qu'ont eus vendredi sur ce thème les chefs de gouvernement de la Communauté. C'est à ce prix que la cohésion manifestée par les Dix à Genève lors de la session ministérielle du GATT a pu être maintenue. *« On a surmonté les divergences en coupant court à la discussion »*, commentait un haut fonctionnaire luxembourgeois.

Ces divergences sont apparemment le fait des Allemands qui, plus attentistes que quiconque, ont répété leur credo libre-échangiste traditionnel, ainsi que leur souci d'éviter des heurts avec les États-Unis. Cinq ou six ministres américains, conduits par le secrétaire d'État Shultz, arriveront le 8 décembre à Bruxelles (1). Quelle sera leur attitude, celle de l'attaque, comme à Genève, ou bien celle de l'accommodement ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

(1) M. Shultz, qui participera à la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles, aura auparavant visité Bonn. Il poursuivra sa tournée européenne par La Haye, Rome et Paris — où il séjournera les 14 et 15 décembre, — puis, Madrid et Londres.

LES DIFFICULTÉS DU GOUVERNEMENT

M. Mauroy veut combattre le scepticisme et l'inquiétude qu'entraîne sa politique de rigueur

M. Pierre Mauroy s'est rendu, samedi matin 4 décembre, en Lorraine. Il a annoncé, à Pont-à-Mousson, plusieurs mesures en faveur de la sidérurgie (voir en dernière page). Après la bousculade dont il avait été victime à Denain, le samedi précédent, des précautions avaient été prises en Lorraine. Plusieurs centaines de mètres séparaient les manifestants — quelques centaines en fin de matinée — de l'abbaye des Prémontrés, où le premier ministre a reçu *les délégués syndicaux des sidérurgistes.*

La présence de M. Mauroy sur le terrain témoigne du caractère symbolique que représente la sidérurgie pour la politique sociale de la gauche. M. François Mitterrand avait d'ailleurs consacré son premier déplacement en province à cette région « sinistrée », à l'automne 1981.

Elle montre aussi que le pouvoir a conscience des difficultés qu'il éprouve à faire admettre les sacrifices qu'impose sa politique de rigueur et à faire reconnaître les résultats de sa politique économique. Ces difficultés, qui se traduisent par une nouvelle dégradation de l'image du pouvoir dans l'opinion, peuvent inciter les dirigeants socialistes à se démarquer du gouvernement, à l'approche des élections municipales.

« Ils sont nombreux, les gagnants du changement ! » M. Pierre Mauroy a, certes, raison de le penser, si l'on raisonne en termes de pouvoir d'achat des bas salaires, de lutte contre l'inflation, de droits nouveaux des travailleurs. Mais il faut tout de même quelque courage pour le dire — comme il l'a fait à Dreux, — dans la mesure où ce discours s'adresse, *par-delà des auditoires locaux qui* ne sont pas toujours composés de sidérurgistes mécontents, à l'ensemble des Français. Car ils sont nombreux, aussi, ceux qui se considèrent comme des oubliés du changement. Nombreux, y compris parmi les électeurs de la gauche.

Les récents sondages témoignent de ce décalage entre le discours du pouvoir, étayé par la réussite technique de la période du blocage des prix et des salaires, et la manière dont il est reçu par l'opinion publique. Le dernier en date, réalisé par la Sofres pour le compte du *Figaro-Magazine* (voir page 10), indique *que, pour la première fois depuis* son élection, la cote de « confiance » de M. François Mitterrand descend au-dessous de 50 %.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)

POINT

Contourner l'obstacle constitutionnel

Jugé contraire à la Constitution, le projet de décentralisation prévoyant de remplacer dans chacun des départements d'outre-mer le conseil général et le conseil régional par une assemblée unique, élue à la proportionnelle, n'est pas applicable.

Pour le gouvernement, qui avait défendu cette réforme avec beaucoup d'ardeur, il s'agit d'une sévère défaite politique.

Dans les quatre départements concernés (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion), la déception de la gauche est d'autant plus vive que les adversaires des socialistes n'ont pas lésiné sur la caricature, accusant le pouvoir de faire le jeu des minorités indépendantistes.

Sauf à se déjuger ou à avouer son impuissance, le pouvoir exécutif ne pouvait pas se borner à prendre acte de la décision des « neuf sages » du Palais-Royal, en revenant au statu quo ante. Il avait trop insisté sur le caractère fondamental de sa réforme, conçue non seulement pour promouvoir, dans ses anciennes colonies, une plus grande participation des citoyens à la gestion des affaires publiques et pour assurer une représentation plus équitable des courants locaux d'opinion, mais aussi présentée comme la condition sine qua non de toute entreprise de rénovation économique et de progrès social.

Pour tenir l'engagement pris sur ce point par M. François Mitterrand au cours de sa campagne électorale, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de remettre son ouvrage sur le métier et d'élaborer un dispositif de rechange.

C'est ce qu'il fera dès le prochain conseil des ministres avec l'intention de contourner l'obstacle. Il compte y parvenir en créant dans les DOM, à l'exemple de ce qui existe en Corse, des assemblées régionales élues au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle, et en dotant celles-ci de « pouvoirs élargis ».

Mais la marge de manœuvre du gouvernement est désormais limitée.

(Lire page 20.)

L'Église et la normalisation en Pologne

L'épiscopat demande à la population de garantir l'« ordre nécessaire » au prochain voyage du pape

Réunis en conférence plénière pour la première fois depuis la mise hors la loi de Solidarité, les évêques polonais ont ratifié, mercredi 1er décembre, l'option prise depuis trois semaines par le primat en faveur d'une stabilisation politique.

***Le communiqué publié vendredi à l'issue de cette* réunion de l'épiscopat se résume en une exhortation à travailler au *« bien commun »* en attendant cette visite de Jean-Paul II, à laquelle le pouvoir avait accepté, le 7 novembre, de fixer une date en échange de la condamnation par Mgr Glemp de l'action de la clandestinité. Il faut, est-il dit en conséquence, que *« la patrie du pape (...) se prépare spirituellement »* à ce pèlerinage et lui *« garantisse l'ordre nécessaire »*.**

De notre correspondant
BERNARD GUETTA

Varsovie. — Quatre raisons sont avancées par les évêques pour justifier sa démarche. Premièrement, ce voyage si « longuement attendu » est « une grâce particulière » — le signe autrement dit que Dieu n'a pas oublié les Polonais. Deuxièmement, la date, le 18 juin, s'inscrit dans l'année du 600e anniversaire de la Vierge noire de Czestochowa, patronne de la Pologne, et dont la visite symbolisera doublement, est-il sous-entendu, la force et la pérennité du catholicisme polonais. Troisièmement, *« l'espoir chrétien est fait de la conviction qu'on arrive à la résurrection par la croix »*, le pays, *« en se préparant à la rencontre avec le Saint-Père, accueille dans cet esprit toutes les difficultés* (...) *que nous surmontons avec tant de peine »*. Quatrièmement, la Pologne doit recevoir Jean-Paul II en prenant sur elle, en faisant le « don » de préserver *« ces valeurs humaines et chrétiennes »* que sont *« la préoccupation de sauver la famille polonaise et l'amour qui s'oppose à toute manifestation de haine »*.

Derrière l'abstraction des images et du vocabulaire religieux, le propos est clair : il s'agit d'appeler la nation à ne plus manifester son unité dans le refus mais dans l'expression de sa foi en une morale et des valeurs qui ne sont pas celles du régime.

Le droit au syndicat

C'est exactement là — mais beaucoup moins bien formulé — le message que le pape avait lancé à ses compatriotes avec le succès que l'on sait lors de son premier voyage. Aujourd'hui, pourtant, la difficulté pour l'Église est que la période a changé, que la haine s'est installée et que le peuple n'aspire plus à se retrouver — c'est fait — mais à retrouver les libertés entrevues dont il n'est nullement prêt à faire son deuil.

Alors, l'épiscopat — soupçonné à tort ou à raison, mais très unanimement, d'avoir choisi cette politique davantage sous l'influence du primat que sous celle du pape — explique longuement, dans son communiqué, que la concertation a été et demeure totale entre les évêques et Jean-Paul II et se montre aussi ferme sur les principes.

Les évêques, est-il dit, *« déplorent »* la dissolution de Solidarité et de Solidarité rurale ; ils ont *« le devoir de rappeler la doctrine de l'Église sur les syndicats »*, qui sont, à ses yeux, *« l'un des principaux droits de la personne humaine »*. On lit encore que le pouvoir doit *« traiter la société en tant que sujet et lui restituer les droits qui lui reviennent »* ; que tous les citoyens doivent avoir *« la possibilité de prendre part activement et librement aux décisions »* ; et que le respect du droit de chaque citoyen à l'intégrité de sa personne, à son poste de travail et à un salaire juste est une question extrêmement importante.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Prothèse

L'implantation d'un cœur artificiel à un homme qui était de toute façon condamné a, une nouvelle fois, opposé ceux qui s'émerveillent à chaque avancée de la science et les sceptiques qui appellent l'éthique à la rescousse de leur perpétuelle méfiance.

Le cœur en plastique est pourtant dans la logique de toutes les prothèses dont l'homme peut déjà se munir. Bras, jambes, reins, poumons : l'artificiel doit partout se nicher. A les voir fonctionner, on a même parfois l'impression que beaucoup de nos contemporains sont déjà équipés d'un cerveau en plastique.

BRUNO FRAPPAT.

M. PIERRE MAUROY invité du « Grand Jury R.T.L. - « le Monde »

M. Pierre Mauroy sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », dimanche 5 décembre, de 18 h 15 à *19 h 30*.

Le premier ministre, qui, après un voyage en Lorraine, samedi, se rendra à Lille avant de regagner Paris, *répondra en direct aux questions* d'André Passeron et Alain Rollat du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et Jean-Yves Hollinger de R.T.L., le débat étant dirigé par *Alexandre Baloud.*

A L'ACADÉMIE ROYALE DE LONDRES

Naples rouge et noire

A coups d'expositions sensationnelles, l'Italie méridionale se rappelle à l'attention de tous. Dans ce Mezzogiorno où tout est difficile, où l'urbanisation est informe, et que les séismes n'épargnent pas, la célébration du passé prend une signification d'autant plus étonnante qu'il y a toujours eu quelque chose de sombre et de douloureux, même dans la pompe officielle et l'éclat d'un « âge d'or ». On l'a vu avec le panorama du dix-*huitième siècle* — l'époque des Bourbons — présenté à travers quatre ou cinq expositions conjointes en 1979-1980, à Naples même.

L'âge précédent, le dix-septième siècle, offre un spectacle beaucoup plus saisissant. C'est l'époque des vice-rois espagnols ; un régime dur et *hautain, un monde* âpre, plein de ricanements et de prières. Dans la ville du Vésuve déjà pléthorique se multiplient les événements dramatiques : 1631, l'éruption ; 1647, la révolte populaire ; 1656, la peste...

L'actuelle exposition de Londres jette un jour terrible sur ce siècle oublié, scandé par des maux et des terreurs obscurs. Concentrée sur la peinture avec plus de cent soixante tableaux et de grandes toiles, elle ne met guère à l'aise qui ne peut s'attarder aux « charmes de l'horreur ». Comme le veut son sous-titre : « De Caravage à Giordano », elle fait remarquablement toucher du doigt à travers un matériel peu connu les grandes forces qui dans ce siècle de passions épaisses emportaient la peinture.

On ne s'attend guère à un tel vacillement du goût. La rencontre et la fusion de deux données qui sont l'une spécifiquement formelle : la peinture sombre, toute nocturne, l'autre thématique : le meurtre et la violence, créent un climat très étrange.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 13.)

LA TOURNÉE LATINO-AMÉRICAINE DE M. REAGAN

Le président demandera au Congrès de prolonger l'aide militaire au Salvador

San-José de Costa-Rica. — Le voyage de M. Reagan en Amérique latine s'achève par un véritable marathon. Parti de Brasilia vendredi 3 décembre, le président des Etats-Unis a d'abord passé quelques heures à Bogota (Colombie).

Puis il s'est envolé pour San-José (Costa-Rica) où il a rencontré les dirigeants de ce pays et le président du Salvador, M. Alvaro Magana. Nouvelle étape ce samedi après-midi : l'aérodrome de San-Pedro-Sula au Honduras où il doit s'entretenir avec le président hondurien, M. Roberto Cordova, et le président du Guatemala, le général Rios Montt.

Endettée et menacée par le terrorisme, la petite république du Costa-Rica a accueilli M. Reagan un peu comme un sauveur. Réception chaleureuse, quasi familiale, à l'aéroport avec des dizaines d'enfants, ravis d'applaudir et d'agiter de petits drapeaux.

Mais l'intérêt s'est vite déplacé vers M. Magana, président du Salvador, qui a passé quarante-cinq minutes avec M. Reagan.

A l'issue de cet *« échange de vues cordial »*, le président américain a fait savoir qu'il demanderait au Congrès le prolongement de l'aide militaire au Salvador (crédits pour la fourniture d'armes, présence officielle d'une cinquantaine de conseillers *sur le terrain et entraînement d'officiers aux Etats-*Unis). Pour cela, il lui faut affirmer devant le Congrès, avant le 1er janvier, que le gouvernement de M. Magana a accompli des progrès significatifs dans la démocratisation, la défense des droits de *l'homme et la réforme agraire. M. Reagan est* convaincu de ces progrès.

Il a exprimé vendredi son *« ferme soutien aux efforts entrepris »* par le gouvernement salvadorien, notamment pour *« réduire le nombre de morts causées par la violence, malgré l'opposition des forces anti démocratiques »*. — R. S.

En Colombie, M. Betancur a réclamé une alliance « sans dépendance et sans exclusion »

De notre envoyé spécial

Bogota. — Les sept heures passées par M. Reagan en Colombie, vendredi 3 décembre, ont été plus tendues que prévu, la crainte de manifestations et la phobie de l'attentat ayant transformé le centre de Bogota en camp retranché. Mais la tension s'est surtout manifestée dans les discours officiels. Le président Betancur n'a pas caché ses divergences avec Washington sur l'Amérique centrale et les rapports internationaux, obligeant M. Reagan — surpris et furieux — à remanier le texte de sa propre intervention.

La route de l'aéroport était gardée par de nombreux militaires équipés d'automitrailleuses. C'est pourtant par hélicoptère que le président des États-Unis et sa suite devaient arriver sur la place Bolivar pour participer à une brève cérémonie. Une place splendide, de style colonial, mais complètement déserte pour des raisons de sécurité. Des dizaines de policiers avaient pris position sur les toits et les balcons, tandis que la foule était repoussée dans les ruelles attenantes.

Quatre hélicoptères des marines se sont posés successivement sur la place, faisant s'envoler à chaque fois une nuée de pigeons. Le cinquième *était le bon : on a vu s'avancer vers* lui la célèbre voiture blindée noire. Le président américain s'y est engouffré aussitôt pour parcourir les... 15 mètres qui le séparaient de la statue de Simon Bolivar.

Des sifflets et quelques *« fuera »* (dehors) ont été entendus lorsque M. Reagan s'est avancé vers la statue pour y déposer une couronne de roses. Plus encore que ces protestations éloignées, c'est le caractère figé et silencieux de cette place en état de siège qui créait un malaise.

Le président colombien s'est adressé à M. Reagan avec une fermeté peu courante : *« Vous visitez l'Amérique latine qui connaît sa pire crise économique en cinquante ans (...) tandis que ce monde fou dépense 1 million de dollars par minute en armes meurtrières. »* Pour combattre la crise, M. Betancur réclame « une nouvelle alliance sociale », comme celle qu'avait lancée John Kennedy dans les années 60. Mais une alliance *« sans aucune forme de dépendance »* et — plus encore — sans aucune *« exclusion »*. Cela veut dire clairement que Cuba et le Nicaragua ne devraient pas en être écartés.

« Je suis venu pour apprendre »

« La paix, a ajouté M. Betancur, *ne peut être atteinte ni par pression ni par isolement, mais par une assistance sans discrimination et un dialogue ouvert. »* Et d'affirmer, pour couronner le tout, que la Colombie devait *« adopter la philosophie du non-alignement à l'égard de toute puissance, pour trouver sa propre identité »*. M. Reagan a choisi d'étouffer cet incident diplomatique, malgré l'amertume qui se lisait sur son visage, d'ordinaire si souriant. Il a été contraint de préciser : *« Je ne suis pas venu imposer un quelconque plan pré-établi. Je suis venu ici pour écouter et apprendre. »* Paroles étonnantes dans la bouche d'un président des États-Unis visitant une république d'Amérique latine... Signe des temps ?

« Vous avez parlé franchement, a-t-il déclaré à son interlocuteur, *laissez-moi faire de même. »* Affirmation parmi d'autres : *« Nos voisins d'Amérique centrale sont en plein désordre. Ils sont menacés par une crise économique dévastatrice, et par des insurrections locales soutenues par des pays étrangers qui ne veulent pas que les républiques d'Amériques réussissent. »*

Répondant aux critiques, M. Reagan a longuement rappelé le « plan de développement des Caraïbes », lancé récemment par les États-Unis et auquel la Colombie est associée. Il a assuré son interlocuteur que des mesures seraient prises pour que la Banque interaméricaine de développement (BID) poursuive son assistance.

Dans la conversation privée qui a suivie, M. Reagan s'est déclaré d'accord pour accueillir Cuba dans l'Organisation des États américains, mais à condition que le pays de M. Castro... *« rompe ses liens avec l'Union soviétique et cesse d'en être un satellite »*. Et à propos du Nicaragua : *« Nous ne cherchons pas à l'isoler. C'est lui qui s'isole en agissant de cette manière. »* Washington est passé du rôle d'accusé à celui d'accusateur dans un autre domaine : le trafic de drogue. C'est de Colombie, en effet, que provient la plus grande part de cocaïne qui est consommée aux États-Unis.

ROBERT SOLÉ.

Au Salvador, la guérilla continue de marquer des points

De notre correspondant

Mexico. — M. Deane Hinton, ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, a souvent dit que décembre 1982 marquerait *« le début de la fin de la guérilla »* dans ce pays. Il n'en est rien. Au plan militaire, la guérilla ne montre aucun signe de faiblesse. Les rebelles ont occupé des postes militaires enclavés dans les régions qu'ils contrôlent et ont étendu ailleurs leurs zones d'influence, par exemple au nord des départements de San-Miguel et de l'Union. Les guérilleros seraient maintenant capables de monter des opérations au niveau du bataillon. Ils auraient capturé beaucoup de soldats réguliers et récupéré de grandes quantités d'armes. Ils détiennent toujours le vice-ministre de la défense, dont l'hélicoptère a été abattu en juin. Ils ont fait plus de deux cents prisonniers au cours des quarante premiers jours de leur offensive, lancée en octobre, et les ont remis en liberté ou rendus à la Croix-Rouge. L'état-major a admis être obligé de renvoyer les anciens prisonniers de la guérilla dans leur famille pour qu'ils n'aient pas une « mauvaise influence » sur leurs compagnons d'armes.

Au plan politique, les divisions sont évidentes à l'Assemblée constituante, issue des élections du 28 mars. Le Parti de conciliation nationale, qui avait servi de lien entre l'extrême droite et la démocratie chrétienne, a volé en éclats. Dix députés animés par la vice-présidente de l'Assemblée, Mme Julia Castillo, ont fait cause commune avec l'Arena du major d'Aubuisson. Les quatre autres ont créé un nouveau parti, qui collabore maintenant avec la démocratie chrétienne et le Parti d'action démocratique. Cette nouvelle alliance, qui regroupe trente voix sur soixante, envisage un changement de président ou de vice-président de l'Assemblée constituante.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Hinton, excédé par la protection *accordée à deux officiers accusés du* meurtre de deux conseillers civils américains, a laissé entendre que l'assistance militaire des États-Unis pourrait être remise en cause si aucune amélioration dans le respect des droits de l'homme n'était constatée en janvier prochain (*le Monde* du 17 novembre). Les réactions les plus violentes à cette prise de position sont venues du secteur privé. Or le mécontentement de certains patrons favorables à l'extrême droite est de plus en plus manifeste. Les producteurs de café reprochent au gouvernement de poursuivre *« la politique de discrimination à l'égard de l'entreprise privée menée précédemment par la démocratie chrétienne »*.

Une certaine agitation sociale a fait son apparition dans la capitale. Des fonctionnaires revendiquent des augmentations de salaires et sont allés jusqu'à faire la grève des bras croisés. L'évolution la plus significative est celle de la hiérarchie catholique qui s'est prononcée par une solution négociée du conflit.

Le Front démocratique et révolutionnaire (F.D.R.) a lancé à Mexico, le 26 octobre, de nouvelles propositions de paix. Il a ainsi pris de court le président salvadorien Magana qui s'apprêtait, semble-t-il, à lancer une initiative impliquant le dépôt préalable des armes par la guérilla. L'extrême droite s'est opposée à toute discussion alors que la démocratie chrétienne et Action démocratique prenaient position en faveur du dialogue et d'une solution négociée. La démocratie chrétienne voulait même ouvrir un débat à l'Assemblée sur la proposition du F.D.R., mais l'Arena s'y est opposée.

L'opposition entre le général Garcia, ministre de la défense, et le major d'Aubuisson, président de l'Assemblée constituante, est du domaine public. Ce dernier aurait tenté d'obtenir un vote majoritaire des officiers contre le général, cherchant ainsi une sorte de « coup d'État démocratique », de type de celui qui avait éliminé le colonel Majano. En réponse, le ministre a changé d'affectation sept officiers supérieurs dotés de commandements importants et quelques autres de moindre rang.

Dans ces conditions, l'intervention progressive des forces armées honduriennes (*« le long de la frontière »*, comme l'a reconnu Tegucigalpa, ou directement contre le territoire salvadorien, comme le prétend le F.L.M.N.) est un début de régionalisation alors que les insurgés continuent à marquer des points face à des adversaires divisés, et qui se refusent à chercher une solution politique.

FRANCIS PISANI.

Etats-Unis

WASHINGTON CONFIRME LA DÉSERTION D'UN DIPLOMATE ROUMAIN

Los Angeles *(A.F.P.)*. — Un diplomate roumain en poste aux États-Unis, M. Napoléon Fodor, est interrogé par le F.B.I. sur les méthodes de collecte de renseignements employées par les pays de l'Est, écrit, vendredi 3 décembre, le *Los Angeles Times*. M. Fodor, qui dirigeait, depuis onze ans, la mission commerciale roumaine à Washington, a fait défection il y a six mois, mais la nouvelle n'avait pas été annoncée officiellement de peur de représailles contre sa famille restée en Roumanie, précise le quotidien, qui ajoute que M. Fodor se cache « quelque part sur la côte ouest ».

M. Patrick Hillings, un avocat qui représente le diplomate, a confirmé que M. Fodor avait quitté son poste et était interrogé par le F.B.I. Selon le quotidien, qui cite des responsables américains non identifiés, M. Fodor dispose vraisemblablement, de par ses fonctions, d'informations sur les activités d'espionnage menées par des diplomates des pays de l'Est. A l'ambassade de Roumanie à Washington, on indique que M. Fodor est en congé.

● *Possible candidature de M. McGovern en 1984.* — L'ancien sénateur démocrate a indiqué vendredi 3 décembre à Detroit (Michigan) qu'il envisageait de se présenter à l'élection présidentielle de 1984. Quelques jours après la décision de M. Edward Kennedy de ne pas briguer l'investiture démocrate, M. McGovern fait ainsi savoir à son propore parti qu'il est disponible. M. George McGovern, qui avait été largement battu par M. Nixon lors de l'élection présidentielle de 1972, a d'autre part perdu en 1980 son siège de sénateur du Dakota du Sud. — *(A.F.P.)*

Le Conseil des Églises nord-américaines demande à Washington et à Ottawa de suspendre toute aide au Guatemala

De notre correspondante

New-York. — Les droits de l'homme ne sont pas plus respectés par le nouveau gouvernement du Guatemala, celui du président Rios Montt, que par celui de son prédécesseur. Telle est la conclusion de l'enquête que quatre représentants du Conseil national des Eglises américaines et canadiennes viennent de mener pendant une semaine, en novembre, dans le département de Chimaltenango, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale guatémaltèque.

Réalisée sur l'invitation du général Rios Montt, qui faisait elle-même suite à un télégramme de protestation du conseil après les rumeurs de massacres de populations indiennes (*le Monde* du 24 novembre), l'enquête fait état de plusieurs dizaines d'assassinats perpétrés par l'armée, notamment à Santa-Anita-Las-Canoas, San-José-Poaquil, Huehuetenango, Cuilco, San-Martin-Jilotepeque. En outre, divers témoignages confirment le massacre de deux cents personnes, en juillet, dans la région du Quiché.

Le rapport du Conseil national des Eglises se termine par ces conclusions : *« L'armée guatémaltèque procède à des exécutions, souvent publiques, de villageois soupçonnés d'aider la guérilla et qui sont désignés par des informateurs masqués. Les victimes sont enterrées dans des fosses communes sans service religieux. »*

Dans l'espoir de terroriser les populations, les militaires torturent et tuent, souvent publiquement, des hommes et des femmes qu'ils ont choisis au hasard. Sous peine de mort ou sous menace de supprimer tout ravitaillement au village, ils forment des patrouilles civiles qu'ils arment légèrement et qu'ils forcent à harceler la guérilla. L'armée a contraint de nombreuses familles des zones menacées à se regrouper dans des « villages modèles » contrôlés par les militaires. Dans certaines zones, l'armée interdit aux prêtres catholiques de poursuivre leur ministère. Le gouvernement guatémaltèque paraît suspecter systématiquement les militants, religieux ou laïcs, de l'Eglise romaine, tandis qu'il favorise les entreprises des missions protestantes. Plusieurs de celles-ci se sont faites les propagandistes du régime du général Rios Montt.

Les rumeurs selon lesquelles la situation se serait « améliorée » depuis l'arrivée au pouvoir du général Montt sont dues, selon les enquêteurs, au fait que la plupart des témoins ne quittent pas la capitale qui est, en effet, plus calme.

Les représentants du Conseil national des Eglises indiquent que les officiers qui s'étaient rendus coupables de violations des droits de l'homme sous la présidence du général Lucas Garcia n'ont pas été châtiés. Ils soulignent que l'opposition armée au gouvernement, même si elle reçoit une aide extérieure, est essentiellement guatémaltèque : les officiers qu'ils ont interrogés ont déclaré n'avoir jamais trouvé de Cubains parmi les guérilleros tués ou capturés. Les enquêteurs s'inquiètent, d'autre part, des profonds préjugés raciaux qu'ils ont trouvés contre les Guatémaltèques d'origine indienne et redoutent que l'un des objets de la répression actuellement menée dans les campagnes ne soit l'anéantissement de la population et de la culture indiennes. Dans la perspective de la rencontre du président Reagan avec le général Rios Montt, le Conseil national des Eglises lance un appel aux gouvernements américain et canadien pour qu'ils cessent immédiatement toute aide militaire au Guatemala et qu'ils suspendent toute aide économique jusqu'à ce que le respect des droits de l'homme soit rétabli. Ils demandent aussi que Washington et Ottawa incitent d'autres gouvernements à les imiter.

NICOLE BERNHEIM.

Cuba

● QUATRE MEMBRES DE LA FAMILLE DU POÈTE CUBAIN Armando Valladarès, récemment libéré grâce à une intervention personnelle de M. Mitterrand, devraient quitter définitivement Cuba lundi 6 décembre, croit-on savoir à La Havane de source sûre, mais non officielle. Ces quatre personnes, la mère, la sœur, le beau-frère et la belle-mère d'Armando Valladarès devaient initialement quitter Cuba jeudi dernier, mais ont dû retarder leur voyage, a-t-on précisé de même source. Selon Valladarès, des fonctionnaires du service d'émigration cubain se sont récemment rendus au domicile de la mère du poète à La Havane et lui ont annoncé, sans explications, qu'elle ne pouvait pas voyager. — *(A.F.P.)*.

Pérou

Les guérilleros du Sentier lumineux font la loi dans la province d'Ayacucho

Correspondance

Lima. — Les guérilleros maoïstes de Sentier lumineux sont-ils parvenus à constituer de véritables bastions dans les trois départements les plus pauvres et les plus isolés de la province d'Ayacucho, ainsi que l'ont affirmé au Parlement deux députés représentants cette région ?

Dans une vingtaine de villages, disséminés au long du fleuve Pampas, des drapeaux rouges, frappés du marteau et de la faucille, ondoient depuis le clocher de l'église ou le toit de la mairie. Depuis des mois, les agents de police ont abandonné leur poste pour se retrancher dans les agglomérations plus grandes. Peu nombreux, mal équipés, et entraînés pour faire respecter l'ordre en temps de paix, ils étaient sans défense face aux assauts répétés de dizaines de guérilleros, armés de mitraillettes et maniant la dynamite.

Les gouverneurs, les maires, les juges ont également battue en retraite depuis que Sentier lumineux s'est lancé dans une camagne d'intimidation face aux autorités, et de représailles face aux détracteurs. Des *familles entières de petits commerçants*, de petits paysans ou de soi-disant collaborateurs de la police, sont l'objet de menaces. Campagne meurtrière puisque vingt et un civils ont été fusillés en novembre après des parodies de jugements populaires tenus sur les places. Un écriteau posé sur le cadavre justifie invariablement le crime : *« Ainsi meurent les traîtres et les mouchards » ou « tué pour avoir trahi le peuple »*.

Un des leaders de l'organisation maoïste, incarcéré dans l'île du Fronton, légitime ainsi ces exécutions sommaires : *« C'est juste, correct et nécessaire. Nous sommes en révolution. Ceux qui vont à contre-courant doivent être écrasés comme de vulgaires insectes. »* (Ces manifestations de fanatisme ont valu aux *guérilleros* le qualificatif de « potpotiens ».) Complicité muette ou terreur justifiée, la population assiste, indifférente, à ces règlements de comptes.

Dans ces « territoires libérés », situés à quelques 500 kilomètres de la capitale, les guérilleros ne se contentent pas d'administrer leur justice. Ils participent aux travaux agricoles, prennent part aux fêtes, et se gagnent les bonnes grâces des villageois en leur répartissant les denrées et parfois même le gros bétail qu'ils exproprient Si l'on en croit certains correspondants de presse, les autorités comunales de Hualla, Cayara et Huambo auraient même accepté de centrer toutes les activités locales sur l'appui de la guérilla, pour convertir ces hameaux en base logistique pour la guerre populaire : selon les plans de sentier lumineux, les premières colonnes militaires à l'assaut des grandes villes à *partir* de 1984. Jusqu'à présent, et depuis huit ans que cette organisation fait parler d'elle, ses plans ont été appliqués aussi scrupuleusement que patiemment.

Dans l'ensemble du pays, sentier lumineux a perdu la bataille. Mais à Ayacucho, malgré l'état d'urgence et la suspension des garanties constitutionnelles dans six départements, ce sont les mille deux cents policiers qui ont été mis en déroute et sont démoralisés. Fatigués de lutter contre un ennemi sans visage, qui attaque par surprise puis se replie, contre une milice insaisissable qui troque la dynamite pour la bêche, contre une population, longtemps abandonnée à elle-même, et convaincue aujourd'hui qu'elle n'a plus rien a perdre.

La saison des pluies a commencé tôt cette année dans les Andes, rendant plus difficile encore la tâche des patrouilles, au moment même ou l'activité des terroristes risque de redoubler, dans quinze jours commencent les grandes vacances des lycéens, et certains d'entre eux sont « sendéristes ». Ils n'ont pas craint de l'afficher, en septembre, au cours de l'enterrement d'Edith Lagos, une dirigeante de la guérilla, tuée alors qu'elle n'avait pas encore vingt ans), lançant face à la police des « vivats » à la lutte armée.

Si la police ne peut venir à bout des insurgés, n'est-il pas temps de faire appel aux forces armées ? C'est une question qui se pose depuis plus d'un an, mais le président Fernando Belaunde est réticent car *il craint que l'armée n'en profite* pour faire de nouveau irruption sur la scène politique. Sans doute, aussi, pour éviter une répression trop sanglante, le souvenir de 1965, pendant le premier mandat de l'actuel chef de l'Etat, est encore cuisant.

M. Belaunde a cependant annoncé que la participation de l'armée allait « être élargie », tout en excluant une intervention directe sur le terrain. Mais cet appui logistique sera-t-il suffisant ?

NICOLE BONNET.

Brésil

LE TRIBUNAL SUPRÊME DE BRASILIA RÉDUIT LES PEINES DE PRISON DE DEUX PRÊTRES FRANÇAIS

Brasilia *(A.P.)*. — Le tribunal militaire suprême de Brasilia a maintenu, vendredi 3 décembre, l'accusation de *« subversion »* portée contre deux prêtres français, les Pères Aristide Camio et François Gouriou, mais a réduit leurs peines de prison. Celle prononcée contre le Père Camio a été ramenée de quinze ans à dix ans, et celle du père Gouriou de dix ans à huit ans.

Les deux prêtres ont été arrêtés en août 1981, après que le gouvernement les eut accusés d'avoir incité des paysans de l'Amazonie à s'emparer par la force des terres. Il a été reproché aux prêtres d'avoir encouragé une attaque lancée par des squatters, au cours de laquelle un employé de ranch a été tué et plusieurs policiers fédéraux blessés. Les deux prêtres ont toujours affirmé leur innocence.

Treize paysans ont été arrêtés avec les deux Français et déclarés coupables de « complicité » dans l'attaque. Le tribunal militaire suprême n'a pas réduit leurs peines.

DIPLOMATIE

LE CONSEIL EUROPÉEN DE COPENHAGUE

Les Dix veulent développer une plate-forme industrielle commune dans les secteurs de pointe

(Suite de la première page.)

L'attitude attentiste adoptée, qui n'est assurément pas la plus audacieuse, devrait en tout cas laisser une marge de manœuvre à la Commission européenne, qui sera, le 10 décembre, l'interlocuteur des Américains.

Plusieurs voix se sont élevées au sein du conseil — celles de M. Mitterrand et de Mme Thatcher en particulier — pour réclamer, au nom de la survie, une meilleure défense de l'industrie européenne.

Les premiers visés pourraient être les Japonais : les propos du premier ministre britannique, favorable à la conclusion d'accords d'autolimitation des exportations avec le Japon, ainsi que, le cas échéant, avec certains des « nouveaux pays industrialisés », ceux, très nets, du président de la République française sur la nécessité de *« reconquérir le marché intérieur de la Communauté »* et de favoriser *« la création d'un système préférentiel protégé contre les excès des autres grands groupes commerciaux »*, ne peuvent que renforcer la Commission dans son intention de proposer, courant décembre, la négociation avec Tokyo d'accords d'autolimitation dans les secteurs les plus sensibles.

M. Thorn, président de la Commission, a expliqué qu'une politique commerciale active vis-à-vis de l'extérieur n'a de sens que si elle vient en complément d'une double action. La première visant à renforcer le marché intérieur de la C.E.E., à éliminer les cloisonnements nationaux ou au moins à empêcher qu'il n'en surgisse de nouveaux. La seconde cherchant, grâce à une politique d'investissements soutenue, à créer une plate-forme industrielle commune dans des secteurs de pointe tels que l'aéronautique, l'électronique et les télécommunications.

Faisant référence à une étude de la Commission sur le secteur des technologies de pointe, M. Thorn a affirmé : *« Si les petits champions nationaux insuffisamment combatifs faisaient place à quelques groupes industriels européens et performants, l'industrie européenne pourrait créer d'ici 1990 près d'un million d'emplois supplémentaires par rapport à ceux qu'elle serait en mesure de créer dans son état actuel de sous-dimensionnement. »*

De telles orientations sont proches de celles soutenues par M. Mitterrand, qui a mis en garde contre toute réaction protectionniste à l'intérieur de la Communauté. Paris, qui n'a pas de reproches à recevoir de ceux qui crient le plus fort (nouvelle allusion aux critiques de M. Lambsdorf, le ministre allemand de l'économie), est prêt à accomplir les efforts nécessaires pour éliminer les entraves aux échanges intracommunautaires, à la condition, bien sûr, que ses partenaires agissent dans le même sens, tel est le message du côté français.

Limiter l'usage du dollar

Les chefs de gouvernement ont été d'accord avec M. Ortoli, vice-président de la Commission chargé des affaires économiques, pour estimer que le renouveau industriel européen exige une coopération monétaire accrue et un effort massif d'investissement. *« Le système monétaire européen (S.M.E.) est aujourd'hui l'un des fondements de la C.E.E. ; il faut absolument le préserver »*, a commenté M. Mitterrand. Des propositions relativement modestes, visant à améliorer le fonctionnement du S.M.E., sont depuis des mois en panne en raison des réticences allemandes. La Commission souhaite évidemment que ces réserves soient levées. M. Ortoli a également avancé le projet plus ambitieux de *« limiter l'usage du dollar à ce qui est nécessaire à nos besoins »*. Le commerce de la Communauté est facturé pour 40 % en dollars. La Commission trouve que c'est trop ; réduire cette proportion permettrait d'atténuer les inconvénients liés aux fortes fluctuations de la monnaie américaine.

La Communauté peut contribuer à stimuler les investissements. M. Ortoli, appuyé notamment par M. Mitterrand, a demandé que le conseil, confirmant l'orientation de principe prise par les chefs de gouvernement voici un an, autorise Bruxelles à accroître les moyens du NIC (nouvel instrument communautaire). Il s'agirait d'emprunter une nouvelle tranche de 3 milliards d'ECU (1 ECU = 6,60 F environ) sur le marché international, puis de reprêter cet argent aux entreprises pour stimuler l'investissement. Les opérations du NIC ont jusqu'ici porté sur 2 milliards de dollars.

Le dossier de l'élargissement renvoyé à mars

M. Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée, a observé une certaine concordance de vues entre MM. Mitterrand et Khol sur trois points : le chancelier fédéral, a-t-il remarqué, a reconnu la nécessité d'intensifier la lutte contre le chômage, de renforcer le S.M.E. et de stimuler activement l'investissement. Interrogé sur ce commentaire, le porte-parole allemand a estimé que c'était des points de vue très largement partagés par les chefs de gouvernement et a ajouté qu'il n'avait pas distingué de concordance particulières entre la France et la R.F.A..

Vendredi, les chefs de gouvernement ont abordé le dossier de l'élargissement de la Communauté. Tous entendent indiquer au nouveau gouvernement madrilène leur souci d'aller de l'avant, mais les divergences demeurent : le conseil s'est borné à décider de renvoyer ce dossier à l'examen de sa prochaine réunion, les 21 et 22 mars à Bruxelles. Il est vrai que la situation n'était pas mûre pour annoncer une décision quelconque, ni pour fixer une date à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

M. Mitterrand a insisté pour que trois points soient pris en compte par les Dix avant cette adhésion : la nécessité de préserver la politique agricole commune ; celle d'accroître les ressources propres de la Communauté, c'est-à-dire les moyens financiers disponibles dans la perspective de dépenses inévitablement plus importantes ; enfin celle d'aménager les accords de coopération conclus par la C.E.E. avec les pays méditerranéens, tels ceux du Maghreb, qui risquent, si l'on n'y prend garde, de faire les frais de l'élargissement.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Un sommet du pacte de Varsovie* se réunira à Prague les 4 et 5 janvier, annonce-t-on de source informée dans la capitale tchécoslovaque. Initialement prévu pour les 8 et 9 décembre, ce sommet avait été ajourné à la suite du décès de Leonid Brejnev. La dernière réunion du genre s'était déroulée en mai 1980, à Varsovie. — *(A.F.P.)*

● *L'assemblée générale de l'ONU* a demandé, vendredi 3 décembre, à tous les Etats de signer et de ratifier dans les meilleurs délais la convention des Nations unies sur le droit de la mer, ouverte à la signature à partir de la semaine prochaine à la Jamaïque (*le Monde* du 4 décembre). En ce qui concerne la France, M. Jean-Claude Piris a déclaré que le gouvernement français, après avoir signé la convention, suivrait de très près les travaux de la commission préparatoire qui doit élaborer les règlements relatifs à l'exploration et à l'exploitation des fonds marins en vue de l'établissement d'une autorité internationale. — *(A.F.P.)*.

● *L'Union soviétique* a procédé à l'essai d'un nouveau missile balistique intercontinental basé à terre, a annoncé, vendredi 3 décembre, une source gouvernementale américaine, ajoutant que cet engin pourrait remplacer les SS-17 et SS-19 actuels et représenter l'équivalent du MX américain. Selon le *Washington Post*, toutefois, l'essai aurait échoué, le moteur du premier étage s'étant arrêté prématurément. — *(A.F.P.)*

DE PASSAGE A BREST

L'amiral Woodward craint que l'Angleterre ne sache pas tirer les leçons du conflit des Malouines

De notre correspondant

Brest. — *« Je ne me sens pas un héros. J'ai fait ce qui m'avait été commandé de faire. »* Le contre-amiral Woodward, cinquante ans, surnommé *« le vainqueur des Malouines »*, qui a hissé sa marque sur la porte-avions *Hermès*, regagne ce samedi 4 décembre l'Angleterre après une escale de quatre jours à Brest.

Pendant une demi-heure à bord du navire, dont la proue s'orne d'un tremplin caractéristique pour les mouvements de ses avions Harrier, à décollage vertical, l'amiral Woodward a expliqué ce que fut la guerre des îles Falkland pour les forces aéronavales britanniques placées sous ses ordres. *« Notre objectif*, a-t-il dit aux journalistes, *était d'intimider les Argentins par une manœuvre psychologique pour les inciter à négocier. C'est pourquoi un de nos sous-marins nucléaires d'attaque a coulé le vieux croiseur* Belgrano. *Notre décision s'est révélée efficace. Par la suite, toute la flotte argentine est restée au port. Ainsi, nous n'avons jamais eu à faire face à une attaque combinée aéronavale. Autrement, cela aurait été plus difficile pour nous. »*

Au cours des diverses rencontres organisées à leur intention, les marins anglais ont dû se laisser aller à des confidences, écoutées, bien sûr, avec beaucoup d'attention. Leur amiral a simplement précisé que le brouillard avait beaucoup plus gêné les opérations aériennes, à partir de ses navires, que l'état de la mer lui-même. Il a insisté sur l'intérêt pour les marines de guerre de disposer de tout l'éventail des matériels, du porte-aéronefs sophistiqué à la vulgaire barge de débarquement. *« Une loi-programme est attendue pour la fin de l'année en Angleterre. Mais je crains fort qu'elle ne tienne pas compte des enseignements du conflit des Malouines »*, a-t-il fait remarquer. Parlant des aviateurs argentins, l'amiral a souligné avoir eu affaire *« à de vrais professionnels »*.

Quant aux missiles air-mer AM-39 Exocet, dont certains exemplaires vendus aux Argentins par la France ont atteint des navires britanniques, l'amiral Woodward a rappelé que son pays en avait achetés. En tout cas, pour certains marins anglais, le nom du missile est devenu un véritable cri de guerre. Ils l'ont poussé pour se livrer à quelques déprédations et excentricités dans les rues de Brest. Les marins de tous pays ont leur manière de partir en bordée. Les Falkland ont permis aux Anglais d'innover dans ce domaine...

J. de R.

● *Coopération militaire franco-malgache.* — Paris a accepté de fournir du matériel radio, des munitions et des véhicules à l'armée et à la gendarmerie malgaches, à la suite d'une mission de trois jours d'une délégation militaire française conduite par le général de division Gillard, responsable de la coopération militaire auprès du ministre délégué au développement et à la coopération. — *(A.F.P., Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Des Exocet contre les Anglais

M. Xavier de Boëry nous écrit :

« Nous ne laisserons pas Strasbourg à la portée des canons allemands », déclarait-on sous la IIIe République. La suite nous est malheureusement connue.

Aujourd'hui, nous avons fait des progrès, semble-t-il, puisque nous livrons à nouveau aux adversaires d'une démocratie amie ces canons modernes que sont les missiles Exocet, leurs « vecteurs », les services de ces conseillers techniques qui les accompagnent, peut-être.

Bien sûr, une défense nationale exige de l'argent, une force nucléaire, des sacrifices... Mais n'en déplaise à l'orgueil du coq gaulois, l'histoire du siècle écoulé montre que, dans ce domaine, une France seule, sans alliés, est bien faible. Est-ce conforter notre politique d'alliance que de reprendre la fourniture de ces armes au profit de la junte d'Amérique du Sud ?

Quelle confiance accorder à notre pays lorsque cette décision est prise quelques jours après la visite du premier ministre anglais et l'abstention de la France à l'ONU sur la résolution argentine ? Est-il digne d'en décider ainsi alors que la presse nous montre les photographies du rapatriement en Angleterre des corps des victimes du conflit du printemps dernier ?

Souvenons-nous qu'il y a quarante ans, en novembre 1942, un autre débarquement, d'Anglais notamment, en Afrique du Nord, a permis à certains Français de reprendre le combat pour participer à la libération du sol national.

Un mot encore : qu'aurait pensé de tout cela le président Mendès France qui fut résistant et aviateur de la RAF ?

[Le cargo militaire argentin *Cabo-de-Hornos* a chargé, mercredi 1er décembre, dans l'arrière-port de Saint-Nazaire, quatre avions de combat Super-Etendard et 50 tonnes d'armements (parmi lesquels dix missiles Exocet) destinés à l'Argentine.

Le 29 octobre 1981, avant le conflit des Malouines, l'Argentine avait déjà pris livraison de ses cinq premiers Super-Etendard et de 200 tonnes d'armements (dont cinq Exocet). Le 17 novembre 1982, après la guerre, une nouvelle livraison a porté sur cinq autres avions et cinq Exocet. Entre-temps, le 9 août dernier, le gouvernement français a décidé de lever l'embargo qu'il s'était imposé, dès l'ouverture du conflit, sur l'exécution du contrat de vente à l'Argentine de quatorze Super-Etendard, au total, avec leur armement.

De leur côté, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni achèvent la construction, pour le compte de l'Argentine, de quatre frégates (sur lesquelles est monté un système Rolls-Royce de propulsion) et de quatre sous-marins classiques, assemblés par des chantiers ouest-allemands à Hambourg et à Emden.]

EUROPE

Italie

Des terroristes blessent grièvement un médecin de la prison romaine de Rebibbio

De notre correspondant

Rome. — Un commando de terroristes a grièvement blessé, vendredi 3 décembre, dans la soirée, Mme Giuseppina Galfo, médecin du département des femmes de la prison de Rebibbio, à Rome. Atteinte d'une balle à la tête, la jeune femme est dans un état désespéré.

Il était 20 h 30 lorsque deux hommes et une femme, jeunes tous trois, rêvêtus de gilets pare-balles, se sont présentés au cabinet du docteur Galfo, une unité sanitaire locale du quartier de Monteverde. Ils ont immobilisé les trois clientes et l'enfant qui se trouvaient dans la salle d'attente, les ligotant sur leurs chaises. Puis, sous la menace de leurs armes, ce fut le tragique rituel du « procès » du docteur Galfo *« accusée d'avoir causé la mort d'une détenue à Rebibbio »*.

Ensuite, la condamnation à mort et l'exécution : une seule balle tirée à la tempe. Avant de fuir dans une voiture, les terroristes ont lancé aux clientes : *« Nous sommes des groupes combattants communistes. »* Dans la soirée, un coup de téléphone anonyme à un quotidien romain devait revendiquer l'attentat avec un laconique : *« Ici, les groupes pour le pouvoir prolétarien armé. Nous avons fait justice. »*

Transportée à l'hôpital, le docteur Galfo est dans un état jugé désespéré : le projectile a provoqué des lésions au cerveau et s'est logé derrière le front. Selon les enquêteurs, la détenue que le docteur Galfo « aurait laissé mourir » serait une toxicomane décédée à Rebibbio en 1980. Quelques jours plus tard les détenues avaient envoyé une lettre aux journaux dénonçant les conditions dans lesquelles était morte la jeune femme. L'attentat est le premier depuis plusieurs mois qui a lieu à Rome. — Ph. P.

Pologne

L'Eglise et la normalisation

(Suite de la première page.)

Tout cela est dit, et fortement, mais on sent que c'est une pétition de principe pesant peu au regard d'une démarche qui est elle très concrète : l'incitation à cesser un combat ouvert contre le pouvoir, que l'Église considère à la fois perdu et dangereux.

Cette démarche, qui a ses justifications, comporte un grand risque d'impopularité pour l'épiscopat et au premier chef pour le primat, dont le moins qu'on puisse dire est que sa modération n'est pas payée de retour par le pouvoir.

Lundi, Mgr Glemp prend sur lui d'appeler publiquement les acteurs à cesser leur mouvement de boycottage de la télévision. Il le fait parce que l'unité du mouvement menace de s'effriter et que les autorités, ayant décidé de disperser les grandes troupes théâtrales qui en étaient le fer de lance, sont à même de marquer des points. Avec cette intervention du primat, l'affaire aurait pu se régler sans vainqueurs ni vaincus. Le lendemain même, le pouvoir dissout l'association des acteurs et place ainsi l'Église totalement en porte à faux. Elle avait prôné la souplesse, et il est proclamé en réponse que seule compte la force d'un pouvoir dictatorial.

Plus grave encore, les autorités semblent envisager d'autres dissolutions avant la levée de l'état de guerre — notamment celle de l'association des cinéastes dont le président, Andrzej Wajda, vient de révéler, dans une lettre ouverte, que le pouvoir exigeait qu'il démissionne, faute de quoi elle ne reverrait jamais le jour.

Vendredi, au cours d'une réunion de la Diète, un député sans parti connu pour son courage, M. Malcuzynski, demande au ministre de la culture quels étaient les motifs de la dissolution de l'association des acteurs. Il demande également s'il est prévu de dissoudre toutes les associations avec lesquelles *« le dialogue est difficile »* et dont les dirigeants avaient été élus démocratiquement avant qu'elles ne soient *« suspendues »* par l'état de guerre. Le ministre répond très brutalement que les milieux ouvriers ont accueilli cette décision *« avec satisfaction »*, que le pouvoir *« ne se laissera pas mener par le bout du nez »* et que des *« mesures appropriées seront prises »* à l'égard des autres associations.

Si ces menaces étaient suivies d'effet, il n'y aurait plus au moment de la levée de l'état de guerre, et alors qu'ont déjà été dissous l'association des journalistes, Solidarité et le N.Z.S., le mouvement indépendant des étudiants, aucune organisation dont le pouvoir aurait quoi que ce soit à craindre.

L'état de guerre levé le 23 décembre ?

On sera bientôt fixé, le 13 décembre ou, au plus tard, le 23, si, comme on le dit de plus en plus, la levée de l'état de guerre, après avoir été annoncée pour le jour anniversaire de son instauration, ne devait devenir effective qu'à la veille de Noël. Prononçant un discours devant les mineurs de Silésie, le général Jaruzelski a indiqué que les mesures qui mèneraient bientôt *« à une complète normalisation seront importantes et équilibrées »* et que la militarisation des entreprises serait supprimée, mais *« avec le maintien pour une période transitoire de certaines normes légales »*.

En attendant, on continue à libérer des internés, voïvodie par voïvodie, à Czestokhowa en dernier lieu, après Katowice, Poznam et Wroclaw. Présentant à la Diète les projets de plan et de budget pour 1983, le ministre des finances et le président de la commission du plan ont déclaré qu'ils escomptaient une hausse de la production de 4 % l'année prochaine. Le déficit budgétaire devrait être ramené de 240 à 176 milliards de zlotys (1), et les augmentations de prix devraient être un peu supérieures à 10 % et accompagnées d'un *« contrôle de l'accroissement des revenus »*. Effet bénéfique direct d'une mesure maléfique, les sanctions occidentales, en freinant les possibilités d'importations (moins 28 %) ont permis à la Pologne de rééquilibrer sa balance commerciale avec l'Ouest. De négative, elle est devenue légèrement positive — ce qui est loin de résoudre le problème de la dette.

BERNARD GUETTA.

(1) 1 zloty = 0,12 F.

PROCHE-ORIENT

RECEVANT LE COMITÉ DU SOMMET DE FÈS

M. Andropov estime que les relations soviéto-arabes « peuvent devenir meilleures »

Poursuivant sa mission auprès des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le « comité des sept » (Arabie Saoudite, Tunisie, Maroc, Jordanie, Syrie, Algérie, O.L.P.), conduit cette fois par le roi Hussein de Jordanie, a été reçu, vendredi 3 décembre, à Moscou par M. Andropov. La délégation a exposé au secrétaire général du P.C. soviétique le plan de paix au Proche-Orient adopté au second sommet de Fès, en septembre, par les Etats membres de la Ligue arabe.

M. Andropov a, selon Tass, réaffirmé la « *politique de principe* » de son pays au Proche-Orient, indiquant notamment que « *l'Union soviétique a toujours été et sera solidaire de la juste cause des peuples arabes* ». La venue à Moscou du « comité des sept » constitue un « *nouveau pas vers le développement constructif des relations soviéto-arabes, lesquelles sont bonnes dans leur ensemble, mais peuvent devenir meilleures et plus utiles* (...) *pour le renforcement de la paix au Proche-Orient et dans le monde* ». Le communiqué de Tass précise que l'Union soviétique et ses interlocuteurs arabes ont conclu à la « *possibilité réelle de larges actions coordonnées* » en vue de la recherche d'un règlement définitif au Proche-Orient.

Nouveaux affrontements au Liban

Au Liban, où de nouveaux affrontements (cinq morts au village de Brih) ont eu lieu vendredi soir entre miliciens chrétiens et druzes dans la montagne du Chouf, que contrôle l'armée israélienne, le gouvernement a demandé à de nouveaux pays (Colombie, Brésil, Portugal) d'envoyer des soldats à Beyrouth pour doubler, voire tripler les effectifs italo-franco-américains (quatre mille cent hommes) de la Force multinationale. Le Liban avait précédemment prié les trois pays occidentaux d'accroître le nombre de leurs soldats.

Le quotidien israélien *Yedioth Aharonoth*, démenti à Beyrouth selon l'agence A.P., révèle que le rapport du procureur militaire libanais relatif aux tueries de Sabra et de Chatila en septembre conclut non à un « *massacre* », mais à des « *combats* » entre milices chrétiennes et « *défenseurs palestiniens des camps* ». Le bilan du procureur s'établirait ainsi : 328 morts palestiniens (dont 7 femmes et 8 enfants), 109 Libanais, 7 Syriens, 3 Pakistanais, 2 Algériens et 21 Iraniens. Quatorze miliciens du commandant Haddad soupçonnés d'avoir participé aux massacres ont été libérés, mercredi 1er décembre à Beyrouth, après deux mois d'interrogatoire, aucune preuve n'ayant pu être retenue contre eux. Les Israéliens ont, de leur côté, libéré vendredi 430 prisonniers originaires du Bangladesh et internés à El-Ansar, au Sud-Liban, depuis juillet.

Israël

DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Un compromis semble s'ébaucher sur l'habilitation des enseignants étrangers

De notre correspondant

Jérusalem. – Le Conseil de l'enseignement supérieur de Cisjordanie et de Gaza, qui représente l'ensemble des professeurs des centres universitaires des territoires occupés – dont les principaux sont ceux de Bir-Zeit, Bethléem et de Naplouse, – vient de rejeter les dernières propositions faites par l'administration israélienne sur la nouvelle procédure d'obtention des permis de travail pour les enseignants étrangers. Vingt-six d'entre eux ont été expulsés au cours des trois derniers mois parce qu'ils refusaient de signer un document les engageant à n'apporter aucun soutien « *à l'O.L.P. et aux autres organisations terroristes* » ou « *hostiles à Israël* ». Ces nouvelles restrictions et ces mesures d'expulsion qui ont eu notamment pour effet de paralyser pratiquement l'activité de l'université de Naplouse, avaient provoqué une vague de protestations, non seulement dans les territoires occupés, mais encore aux États-Unis, où le secrétaire d'État, M. George Shultz lui-même, avait dénoncé publiquement l'attitude du gouvernement israélien dans cette affaire.

Cette réaction avait amené l'« *administration civile* » israélienne à faire quelque peu machine arrière en proposant, le 22 novembre, une nouvelle formulation du document exigé. Mais celle-ci n'était guère différente de la précédente (*le Monde* du 23 novembre).

Le Conseil de l'enseignement supérieur de Cisjordanie et de Gaza vient de faire savoir que cette formulation est « *inacceptable* » car elle reste « *ambiguë* » et « *sujette à de multiples interprétations* ». Mais le Conseil, ne voulant manifestement pas aggraver la situation, fait, à son tour, des suggestions. Il demande, par exemple, que les autorités israéliennes, en modifiant le texte, se conforment plus clairement à leurs propres déclarations selon lesquelles ce n'était plus un « *engagement* » de la part de l'enseignant qui était imposé, mais l'approbation de « *conditions dont le non-respect pourrait entraîner la suppression du permis* ». D'autre part, le Conseil demande que cette formalité soit séparée de la demande du permis.

La réponse des enseignants étant loin d'être totalement négative, il semble qu'un compromis reste possible. Toutefois, l'administration israélienne n'a pas encore fait connaître sa réaction.

FRANCIS CORNU.

UN RECUEIL DE TEXTES DU PREMIER RAIS

Nasser, ou l'élan trahi

Le fondateur de la démocratie bourgeoise en Egypte, Zaghloul, était mort depuis près de quinze ans. Nahhas, son épigone, venait de reprendre le pouvoir dans des conditions ruineuses pour le prestige et peut-être pour l'honneur. Un lieutenant inconnu travaille à donner impulsion et structure à ce qui devait devenir le Mouvement des officiers libres.

Négativement, il s'est formé de l'humiliation subie et d'un sentiment amer des faux-semblants de l'indépendance formelle. Positivement, il résume en lui la combativité et l'espoir que déployaient, au tournant de la seconde guerre mondiale, le nationalisme, l'arabisme et, tacitement, l'Islam. Sa démarche dédaigne, dans l'action comme dans les propos, les vaines fioritures. Plus tard, il développera un style fait de furie populaire et de patiente argumentation.

Cet accent, jugé alors nouveau et même scandaleux, perce à maints endroits des textes que Paul Balta et Claudine Rulleau viennent de publier aux Editions Sindbad. On leur sait d'abord gré d'avoir, pour la première fois que l'on sache, résumé et classé de nombreux fragments d'écrits, d'entrevues, de discours, précédés de commentaires sympathiques, quoique dénués de complaisance.

On pourra lire ainsi tout au long cette sorte d'oratorio classique du nationalisme où le *zaïm* (chef charismatique) inséra, dans un terrible éclat de rire, la nationalisation de Suez (26 juillet 1956). Il atteignit ce jour-là un symbolisme historique que l'efficacité et même la rentabilité devaient, pour une fois, couronner.

Son premier geste, après l'abdication du roi, avait été d'imposer la limitation des fonds de terre. A une phase d' « égyptianisation », de contenu nationalitaire et populiste, devait s'ajouter, à partir de 1962, une série de mesures qui, pour se réclamer du socialisme scientifique, n'en reposaient pas moins sur une prise spécifique des problèmes.

Mais, déjà, l'arabisme, dont, presque malgré soi au début, ce fils d'une terreuse égyptianité fit une politique, lui valait, avec une popularité immense, rancunes et déboires. Il n'en conquiert pas moins pour son pays, naguère semi-colonial, un rôle – *ou plutôt une place* – dans les grandes stratégies planétaires.

Le désastre surmonté

Et pourtant, il aura échoué à libérer la Palestine, c'est-à-dire à réparer l'échec qui avait porté, à partir de 1948, toute une génération d'Arabes à secouer normes, régimes et comportements. L'issue désastreuse de la guerre de six jours va-t-elle l'abattre ? On ne peut qu'admirer ici sa faculté de récupération et la confiance dont l'investissement les masses.

Il reste donc au pouvoir. Son étonnante maîtrise dans l'appréciation des rapports nouveaux lui fait préférer au soliloque du tout ou rien un réalisme du plausible et du possible. On trouvera dans ce livre (p. 252) un texte – son dernier discours – qu'il serait instructif de comparer aux accords de Camp David. Lui, ce n'est nullement dans une paix séparée, et encore moins dans une démobilisation des énergies, qu'il voit l'avenir immédiat. Mais ce qu'il suggère se rapproche étrangement de ce à quoi, douze ans plus tard, devait se rallier le sommet de Fez...

Laissons une comparaison trop facile et ses sinistres horizons d'actualité, pour revenir au livre de Paul Balta et Claudine Rulleau. Peut-être un plan à tiroirs y fait-il ressortir la banalité de telle ou telle position, son simplisme en tout cas : *« seul le colonialisme nous a séparés » ; « l'Europe : s'en méfier ! » ; « Que les Arabes agissent ! »*. Eh oui, mais peut-on agir sans penser ? On touche ici au problème de la culture et de l'intelligentsia. Traitant celle-ci, au mieux comme un instrument, Nasser *s'est privé* de l'idéologie de sa politique.

Le socialisme n'aurait-il été à ses yeux qu'un signal ? Non, puisque dans les faits il a socialisé, ou du moins nationalisé, de vastes secteurs de la vie économique. D'un autre côté, symétrique au premier en quelque sorte, n'a-t-il vu dans l'islam, même dit socialiste, qu'une opportunité ? Non, puisque, croyant sincère, il *montrait* la voie d'un islam de progrès. Mais il n'allait assez loin ni dans un sens ni dans l'autre, non plus que dans celui d'une synthèse entre l'un et l'autre, synthèse que pourtant il appelait de ses vœux. Il faut, à ce propos, regretter que les auteurs n'aient pas cité, sauf erreur, ce discours du printemps 1969 où Nasser, inaugurant les cérémonies du millénaire du Caire, proclama la nécessité conjointe de la modernité et de l'authenticité : *« tajaddud wa açala »*.

Nous n'avons pas fini de déchiffrer cette force complexe dont les aspects fracassants ne sont peut-être pas les plus véridiques. Du moins les textes réunis ici nous aident-ils à le faire. Ils restituent de façon plausible et vivante celui qui fut l'inventeur d'une dynamique des peuples humiliés, et plus particulièrement d'une conjonction entre l'identité arabe et la démocratie plébiscitaire. Nous comprenons mieux, après les avoir lus, comment Nasser fit retrouver à son peuple et à quelques autres une fierté, laquelle n'a pas dit son dernier mot.

JACQUES BERQUE.

★ *La Vision nassérienne*, textes rassemblés et présentés par Paul Balta et Claudine Rulleau, « la Bibliothèque arabe », Ed. Sinbdad, 1982. 98 F, 279 pages.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

RECTIFICATIF. – Une coupe malencontreuse a altéré la fin de l'article de notre correspondant à Alger consacré aux catastrophes naturelles en Algérie, paru dans nos éditions du 3 décembre. Le bilan des pertes humaines et des dégâts matériels figurant à la fin de l'article est dû non pas à la secousse tellurique enregistrée le 1er décembre à Alger, mais à une autre secousse, plus forte, qui a eu lieu le 15 novembre à Tiaret, et dont il était question dans le passage omis.

Maroc

- PRÉCISION. – A la suite de l'article de notre correspondant à Rabat relatif à une grève observée par une soixantaine de coopérants français (*le Monde* du 25 novembre), l'APE Sup-Maroc (section S.N.E. sup-FEN) nous précise que l'occupation de l'ambassade de France durant quelques heures, à l'occasion de la grève, a été le fait des « *seuls enseignants du supérieur* ». Le mouvement avait pour but d'attirer l'attention de Paris sur la « *situation précaire des non-titulaires* » exerçant dans l'enseignement au titre de la coopération.

Philippines

- DEUX PRÊTRES NÉERLANDAIS, missionnaires aux Philippines depuis plus de vingt ans, seront inculpés de subversion pour avoir été trouvés porteurs de littérature communiste, a annoncé le vendredi 3 décembre un porte-parole du ministère de la défense. Les pères Théo Bandsma et Herman Sanderink ont été arrêtés le 8 août à leur domicile, près de Villaverde, à environ deux cents kilomètres au nord de Manille. Leur supérieur, le père Ernesto Amigileo, de la congrégation de l'Immaculée Conception, a déclaré à l'agence *Reuter* qu'ils étaient innocents. « *La vérité est que ces documents ont été placés là à leur insu.* » a-t-il dit. – (*Reuter.*)

R.F.A.

- EPREUVE DE FORCE AVEC LES ECOLOGISTES. – Le Bundestag a donné, vendredi 3 décembre, le feu vert à la reprise des travaux du surrégénérateur « S.N.R. 300 » de Kalkar, sur le Rhin, à la frontière néerlandaise. La réalisation de ce projet, l'un des plus onéreux et des plus contestés en R.F.A., avait été suspendue en 1978 par la majorité socialo-libérale. Les écologistes, qui ont déjà organisé de nombreux rassemblements contre ce projet, ont annoncé dès vendredi une série de nouvelles manifestations anti-nucléaires. – (*A.F.P.*)

Soudan

- LE VOYAGE DE M. Guy PENNE. – Après une escale à Bangui (Centrafrique), où il a été reçu par le président Kolingba, M. Penne, conseiller à l'Élysée pour les affaires africaines et malgaches, est arrivé, vendredi 3 décembre, à Khartoum, où il a *remis un message de* M. Mitterrand au président Nemeiry. – (*A.F.P.*).

Vietnam

- UN PROTOCOLE ÉCONOMIQUE a été signé le vendredi 3 décembre à Hanoi à l'issue de la huitième session de la commission mixte Vietnam-U.R.S.S. consacrée à la coopération entre les deux pays. Le principal thème de la session portait sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide, à la fois dans l'utilisation qui en est faite au Vietnam et dans son acheminement. – (*A.F.P.*)

AUSTRALIE

UNE CRISE DE CROISSANCE

AGÉE d'à peine deux siècles, la jeune Australie traverse actuellement une crise de croissance. Au moment où la crise économique frappe de plein fouet cet important exportateur de matières premières – minérales et agricoles, – la sécheresse ravage ses cultures. En outre, alors que le chômage est à un niveau jamais atteint depuis la dépression des années 30, la vie politique semble en plein désarroi. Des scandales à répétition ont frappé le gouvernement libéral-conservateur de M. Malcolm Fraser ; les travaillistes en ont profité pour reprendre le contrôle de deux Etats – le Victoria et l'Australie du Sud – et espèrent l'emporter en cas d'élections anticipées. Les sondages les donnaient largement en tête au printemps ; majorité et opposition sont à nouveau au coude à coude. Mais la montée prévue du chômage au début de l'année prochaine, qui pourrait atteindre les 10 %, devrait à nouveau favoriser les travaillistes, pourtant divisés par la rivalité entre leurs deux principaux dirigeants, MM. Hayden et Hawke.

L'Australie malade, complexée par sa richesse, l'image est frappante. Elle n'inspire toutefois pas la même pitié que le sort de nombre de pays du tiers-monde. Pourtant, l'Australie se trouve – d'une certaine manière – sur le même plan qu'eux, dépendante qu'elle est des débouchés pour ses matières premières. Les multinationales exploitent ses mines. Une loi de l'offre et de la demande, qui la dépasse, fixe les cours, et la baisse de la demande due à la crise la frappe de plein fouet. Hier elle criait au *« boom minier »*. Aujourd'hui, elle se lamente d'être au bord de la dépression. Exagération caractéristique d'un pays où tout est excessif : climat et distances, richesse et pauvreté, et sous-développement des aborigènes.

Dépendante, l'Australie l'est par sa faible démographie et par la structure de ses échanges, par un certain manque de dynamisme également. Mais aussi par un choix délibéré : celui d'appartenir au monde occidental ; celui, enfin, de s'ouvrir sans guère de réserves aux appétits des grandes puissances économiques pour ses richesses. Hier la Grande-Bretagne, aujourd'hui les Etats-Unis, et surtout le Japon. Un Japon qui n'a pas caché qu'il ne concevait pas ses relations avec l'Australie sur un plan d'égalité – son premier ministre déclarait en 1981 : *« L'Australie est l'essence et le Japon le moteur »* – et qui aujourd'hui accroît l'anxiété de Canberra en diversifiant ses sources d'approvisionnement. Mais, avec ses 15 millions d'habitants pour 7 682 300 km² – 14,5 fois la superficie de la France, – avec ses montagnes de richesses à peine exploitées, l'Australie a, malgré son pessimisme actuel, de beaux jours devant elle.

PATRICE DE BEER.

Aluminium · Cuivre · Plomb · Opale · Argent · Diamants · Dolomie · Pierre à chaux · Phosphate · Etain · Amiante · Or · Manganèse · Potasse · Tungstène · Sables minéraux · Gypse · Nickel · Pyrites · Uranium · Charbon · Fer · Pétrole et gaz naturel · Sel · Zinc

0 – 400 – 800 km

ÉCONOMIE

Libéralisme et prépondérance des États

BIEN que l'économie de l'Australie ait toujours été dominée par le secteur public – qui représentait déjà, au début du vingtième siècle, plus de 20 % de son produit intérieur brut, – la formulation de la politique économique du pays s'est trouvée entravée depuis la promulgation de la Constitution fédérale de 1901. En effet, ce texte fondamental régissant les rapports entre la capitale fédérale, Canberra, et les différents Etats : Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, Australie du Sud, Australie-Occidentale et Tasmanie (1), a inscrit dans les institutions une philosophie et une attitude libérales envers le gouvernement héritées du dix-neuvième siècle.

C'est à cette époque que la grande île devint une fédération de six différents Etats, chacun possédant sa Constitution écrite propre, issue de ses relations historiques avec la puissance fondatrice, la Grande-Bretagne. Les six colonies adoptèrent des systèmes politiques qui représentaient une combinaison des traditions américaine et anglaise. Sur le plan économique, cela supposait un gouvernement central relativement faible. Ainsi, si l'on fait exception des pouvoirs explicitement prévus par la Constitution comme étant dévolus au pouvoir central – ainsi que ceux qui pourraient en dériver (par exemple en ce qui concerne les télécommunications), – toutes les autres prérogatives gouvernementales sont entre les mains des Etats.

La tendance de conflits entre les gouvernements des Etats et celui de Canberra a toujours existé. Après la décision de la Cour suprême sur l'interprétation de la Constitution (jusqu'à il y a à peine dix ans, une telle décision pouvait être cassée par le Conseil privé de Londres), selon laquelle le gouvernement fédéral avait un pouvoir déterminant dans le domaine de l'imposition sur le revenu, le pouvoir fiscal fut même divisé entre Canberra et les autres Etats. Depuis cette décision, datant de 1941, le gouvernement fédéral a exercé une domination financière sur les Etats, ayant le contrôle des impôts directs et indirects. Les Etats conservent néanmoins certaines prérogatives fiscales, dont la plus importante est celle de pouvoir lever des royalties sur la production minière.

Avec le considérable accroissement des réserves minérales disponibles, en particulier en fer, en charbon et en bauxite, les ressources et le pouvoir des Etats fédérés se sont notablement renforcés. C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne des Etats périphériques (mais aux dimensions gigantesques) comme l'Australie-Occidentale et le Queensland.

Jadis insignifiants sur le plan économique et dépendants de subsides obtenus à partir des impôts collectés dans les Etats peuplés et industrialisés de la Nouvelle-Galles du Sud et du Victoria, ils disposent désormais d'une puissance économique leur permettant de s'affirmer face aux autorités fédérales. D'autant plus que leur tradition politique est marquée par cette mentalité de pionnier – *« frontier mentality »*, disent les Australiens – qui les conduit à résister aux contrôles gouvernementaux sur le développement économique.

P.P. McGUINNESS.
Rédacteur en chef de l'Australian Financial Review *de Sydney.*

(Lire la suite page 6.)

(1) Le Territoire du Nord n'a pas le statut d'Etat, bien qu'il jouisse d'une certaine autonomie.

RELATIONS AVEC LA FRANCE

Oublier Mururoa

EN 1772, le navigateur français Saint-Allouarn débarquait sur la côte occidentale de l'Australie et en prenait possession au nom du roi. Aucune colonisation ne fut entreprise. Pourtant, ce fut par crainte que les Français ne s'y installent que, 1826, les Britanniques y établirent leur souveraineté et y dépêchèrent leurs colons (1). L'occasion de voir naître dans le Pacifique Sud une enclave française avait été manquée, comme elle le fut plus tard en Nouvelle-Zélande. Depuis lors, Australiens et Français se sont heurtés dans le Pacifique Sud pour le contrôle politique, mais aussi religieux, des îles et de leur population. Cette vieille rivalité persiste encore dans certains esprits. Ce qui n'empêcha toutefois pas les Australiens de venir mourir par dizaines de milliers dans les plaines du nord de la France pour s'opposer, pendant la première guerre mondiale, aux troupes allemandes.

Depuis lors, les relations franco-australiennes ont surtout été marquées par leur faiblesse, due tant à la distance qu'à un long manque d'intérêt réciproque, accentué par des clichés qui persistent encore actuellement, de part et d'autre. Les choses ont pourtant changé depuis une dizaine d'années. L'Australie s'est plus ouverte au monde extérieur, se dotant d'une politique étrangère autonome. La France, pour sa part, qui sait certains aspects de sa présence dans la région contestés – les expériences nucléaires et une décolonisation qui n'en finit pas et qui faillit tourner au drame à Vanuatu, – accorde au Pacifique sud une nouvelle importance. La conférence sur le Pacifique organisée à Paris en mai 1982, avec la participation de nombreux ministres et ambassadeurs en témoigne. Mais aussi auparavant les visites de MM. Barre, Giraud et Stirn ; M. Jobert est attendu en Australie au début de 1983.

Aujourd'hui, à leur modeste niveau, les relations franco-australiennes sont aussi bonnes qu'elles peuvent l'être étant donnés ces handicaps fondamentaux. Ces trois points de friction que représentent les essais de Mururoa, la situation en Nouvelle-Calédonie et la politique agricole commune des Dix font que, pour les Australiens, nous sommes des enquiquineurs.

La situation s'est améliorée, en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, à la suite des mesures annoncées depuis l'élection de M. Mitterrand.

« Nous sommes très satisfaits des efforts faits au cours des douze derniers mois pour mettre en place des réformes en Nouvelle-Calédonie », a déclaré au *Monde* le ministre australien des affaires étrangères. *« Mais*, a-t-il ajouté, *« nous ne sous-estimons pas les difficultés. L'indépendance peut être obtenue de manière pacifique, comme dans la majorité des États du Pacifique sud »*. Car il ne fait pas de doute en Australie, dans la majorité comme dans l'opposition travailliste, que l'autodétermination doive aboutir à l'indépendance, même si aucune date précise n'est fixée. Ce qui n'empêche pas, pour M. Street, inquiet d'une éventuelle présence soviétique dans la région, que *« l'Australie accueille favorablement l'intérêt accru de ses amis pour le Pacifique sud »*.

Le consensus apparaît général aussi contre la poursuite des essais nucléaires français dans le Pacifique. *« Nous avons rejoint les autres pays du Pacifique sud dans leur opposition aux essais nucléaires »*, a ajouté M. Street.

P. de B.

(Lire la suite page 8.)

(1) Voir *France australe*, par le professeur Leslie Marchant, édité par Artlook Books, Perth, Western Australia, 1982.



ÉCONOMIE

Libéralisme et prépondérance des États

(Suite de la page 5.)

Queensland et Australie-Occidentale ne cachent pas leur préférence pour un capitalisme à la mode du dix-neuvième siècle et sont semblables en beaucoup d'aspects au Texas ou à la Californie.

Les difficultés de fonctionnement et d'application imposées au gouvernement central par le système fédéral dans le domaine des décisions économiques ressortent bien à travers la longue controverse qui se poursuit sur un article-clé de la Constitution. Il s'agit de la section 92, celle qui a été la plus souvent discutée et amendée, de la loi fondamentale, qui dit que : « *En ce qui concerne l'imposition de droits de douane uniformes, le commerce et les relations entre les Etats, par terre ou par mer, sera absolument libre (...).* »

Ce qui signifiait clairement et simplement qu'aucune barrière douanière ne devait être instaurée entre les Etats. Ce texte a cependant été interprété depuis lors par la Cour suprême comme voulant dire que ni les autorités fédérales ni celles des Etats n'avaient le droit d'intervenir dans quelque activité économique privée que ce soit, sauf si la Constitution leur en donnait explicitement le pouvoir. Une telle décision, si elle n'a pas empêché la mise en place de réglementations, les a pour le moins considérablement limitées. La section 92 a même été utilisée pour empêcher la nationalisation des banques, que le gouvernement travailliste de M. Chiefley avait tenté de réaliser en 1947.

La politique économique australienne se trouve aussi bridée de manière fondamentale par d'autres dispositions de la Constitution. Ce qui explique l'existence d'une des plus importantes institutions économiques du pays, la Commission australienne de conciliation et d'arbitrage. Le gouvernement fédéral a le pouvoir de légiférer pour « *exercer conciliation et arbitrage afin de prévenir et de régler les conflits industriels qui s'étendraient sur le territoire de plus d'un Etat* ». Ce qui signifie que Canberra n'a aucun pouvoir de décision sur les salaires, les revenus et les prix. Ce sont les Etats qui ont ce pouvoir, bien qu'ils ne l'utilisent que rarement. Ils ont aussi chacun leur propre système d'arbitrage judiciaire des conflits sociaux.

Une telle imbrication n'est pas favorable aux initiatives économiques attendues d'un gouvernement moderne. La réglementation industrielle ainsi que celle des prix et des revenus sont tout simplement impossibles en Australie. Pour rendre la situation encore plus inextricable, la Constitution ne peut que difficilement être amendée : seul un référendum qui obtiendrait la majorité des voix dans la majorité des Etats le permettrait. Les petits Etats ont donc un poids disproportionné dans toute décision. Les électeurs ne sont pas non plus favorables aux changements constitutionnels. Le gouvernement travailliste de M. Whitlam échoua en 1971 dans sa tentative d'obtenir du corps électoral des pouvoirs dans le domaine des prix et des revenus.

Une Constitution comme celle de l'Australie serait idéale pour un gouvernement partisan d'une économie ultra-libérale du type de celle préconisée par M. Milton Friedman. Mais tous les gouvernements de l'histoire, quelle que soit leur couleur politique, ont toujours été fortement interventionnistes dans les affaires économiques. L'important secteur public (bien qu'il soit fragmenté entre les autorités fédérales, les autorités des Etats, ainsi que les autorités locales et semi-gouvernementales) a, depuis la création de la première colonie australienne, joué un rôle crucial dans le développement économique.

Les prérogatives de Canberra

Le domaine dans lequel Canberra jouit d'importantes prérogatives financières et exerce sa domination sur les Etats est celui des relations avec l'étranger. Le gouvernement fédéral dispose de pouvoirs incontestables sur les importations et les exportations, les flux de capitaux, les investissements étrangers, la banque... Par ce biais, il peut contrôler de manière considérable le secteur industriel, car l'économie australienne est fortement orientée vers les importations et les exportations. Le pouvoir d'imposer des droits de douane sur les importations a aussi été l'un des instruments les plus importants de la politique de développement d'une industrie nationale. Bien entendu, le gouvernement fédéral dispose également d'importants pouvoirs dans les domaines de la défense et des affaires étrangères.

L'extraction de l'uranium, de même que tous les autres aspects de l'énergie nucléaire, par exemple, sont contrôlés par le gouvernement fédéral comme ayant des implications liées à la défense. Canberra a aussi tendance à utiliser ses pouvoirs en politique étrangère pour signer des traités internationaux qui ont des implications intérieures, par exemple pour les droits de l'homme.

Dans le domaine économique, le conflit entre le pouvoir fédéral et celui des Etats riches en ressources naturelles apparaît clairement en ce qui concerne l'exploitation et l'exportation des minerais et du charbon. Les Etats — et toujours en particulier le Queensland et l'Australie-Occidentale, mais aussi le Territoire du Nord, qui a seulement une certaine autonomie envers Canberra et non les pleins pouvoirs d'un véritable Etat — voient avantage à promouvoir une exploitation rapide de leurs richesses. Ils ont accueilli favorablement et sans aucune restriction les investissements étrangers et même la prise de contrôle de leurs ressources minières. Ils se disputent aussi les marchés, encourageant la compétition, les baisses de prix, pour favoriser les entreprises établies sur leur territoire (2). C'est pourquoi le gouvernement fédéral a tenu à superviser de très près les exportations, afin de protéger et de contrôler l'exploitation des richesses naturelles nationales.

Egoïsmes régionalistes

Les Etats essaient par ailleurs de tirer à eux les profits des projets d'exploitation des ressources naturelles sans se soucier des intérêts nationaux. Ainsi, en Australie-Occidentale, les énormes réserves de gaz naturel off-shore sont développées pour l'utilisation exclusive de l'Etat et pour l'exportation. Pourtant, des études effectuées par différents organismes semblent montrer que ce gaz serait mieux employé s'il était amené à travers le continent par un gazoduc raccordé à celui qui relie les gisements d'Australie centrale à l'est du pays. Ce qui permettrait une utilisation plus économique et plus efficace de l'énergie dans le pays, et l'exportation de ce gaz par les ports de l'Est qui sont déjà équipés à cet effet, ou qui pourraient l'être facilement.

Cet exemple n'est qu'un aspect de la manière dont les rivalités entre Etats affectent la situation énergétique globale de l'Australie. Pour promouvoir l'emploi sur leur propre territoire, les gouvernements des Etats se sont aussi livré bataille pour encourager la production d'alumine et d'aluminium. Pour cela, ils ont voulu développer rapidement et de manière spectaculaire leur production énergétique — les fonderies d'aluminium consommant énormément d'énergie, — pensant pouvoir obtenir de l'électricité à bon marché en utilisant leurs riches gisements de charbon (ou de lignite pour le Victoria). Mais, au contraire, un manque de planification a suscité une crise dans la production énergétique, conduisant à l'abandon de plusieurs projets de fonderies. D'autres projets continuent d'être mis en marche à coup de subventions pour le prix de l'électricité.

Il n'existe pas non plus de coordination dans la taxation de l'exploitation minière. De nombreuses discussions ont eu lieu, au cours des dernières années, en faveur de l'instauration d'une taxe spéciale sur l'utilisation des ressources, qui serait perçue par le gouvernement fédéral pour recouvrer une partie des très importants profits tirés de l'exploitation des minerais australiens par des compagnies étrangères. L'industrie minière et les gouvernements des Etats s'y sont opposés ; ces derniers, pourtant, imposent leurs propres taxes et prélèvements de divers ordres sur les projets miniers. Par exemple, au Queensland, les frais de transport par rail sont fixés à un tel prix que l'industrie minière subventionne en fait les chemins de fer de l'Etat, qui passe pourtant pour l'un des plus libéraux du pays. (En Australie, tous les chemins de fer sont publics (3). Il existe six réseaux étatiques séparés.) De cette manière, désordonnée, une sorte de taxe sur l'utilisation des ressources a commencé à apparaître. Mais les variations d'Etat à Etat et le désir des gouvernements locaux d'attirer de nouveaux investissements ont jusqu'à présent empêché toute approche cohérente ou toute imposition efficace des projets les plus profitables.

La peur d'une domination étrangère

La peur d'une domination étrangère sur l'économie australienne est fréquemment exprimée, et ressentie, par tous les partis politiques. Bien que le degré de contrôle étranger de l'économie nationale soit bien moins élevé qu'il y a un siècle, en dépit du flux continu de capitaux étrangers venus tout d'abord de Grande-Bretagne, puis des Etats-Unis, et plus récemment des autres grands pays.

Les investissements étrangers sont supervisés par un organisme fédéral, le bureau de contrôle des investissements étrangers (Foreign Investment Review Board), qui a le pouvoir d'appuyer ou de rejeter la prise de contrôle de sociétés australiennes, ou l'appropriation de projets par des étrangers. En principe, il insiste sur une participation locale minimale de 50 % (plus élevée pour l'uranium et certains types d'investissements). Mais cette obligation peut être levée temporairement pour permettre à un projet de voir le jour quand aucun investissement australien n'est disponible. Une fois encore, les Etats « *pionniers* » renâclent devant le contrôle fédéral et tentent souvent de passer au travers.

P.P. McGUINNESS.

(2) Cette rivalité se manifeste également dans le domaine des investissements industriels.

(3) L'Australie est en train d'uniformiser son réseau ferroviaire ; c'est déjà le cas pour les grandes lignes trans-Etats. Pour les autres, il existe encore des largeurs de voie différentes. Certains se souviennent encore du temps, pas si éloigné, où ils devaient changer de train à la frontière entre deux Etats (N.D.L.R.).



CULTURE

Isolée, mal connue et pourtant si proche

ON ignore en France, le plus souvent, à quel point la culture australienne est vivante et attachante ; combien elle est proche de nous, dans la mesure même où elle se singularise par rapport aux grandes influences anglo-saxonnes qui nous sont relativement familières (1).

Pas plus que la nôtre, cette culture n'est une création artificielle plaquée sur la réalité. Elle ne se laisse pas réduire à un catalogue d'œuvres d'art, à une liste de publications. Avant tout, elle procède du pays, ce grand lascar de pays chaud et chaleureux, dans son immensité, son éloignement de l'Europe; son isolement involontairement splendide. Elle tient du soleil, aux trois fuseaux horaires ; des océans où rodent les requins ; des pâturages vallonnés à perte de vue, parsemés de gommiers blancs et troués de points d'eau ; des forêts tropicales où retentissent les *co-ees*, cris des *bushmen* aventureux ; des déserts rougeâtres... mais aussi des banlieues mal définies, avec leurs pavillons courts sur pattes et leurs piscines topaze où s'ébattent les petits mangeurs de « Krispies », « Coco-pops » et autres céréales gorgées de lait.

Elle émane des habitants, de leur histoire et de leur diversité surprenante, où la dominante britannique se mêle à tant d'autres héritages, à commencer par le destin aborigène. Elle relève de l'économie, d'abord coloniale et pastorale, puis industrialisée, qu'attirent un continent et l'au-delà des mers. Elle dépend du public, où lecteurs, mélomanes et cinéphiles sont en nombre appréciable ; où les étudiants bénéficient d'une tradition et de réalisations universitaires enviables.

Reste le talent. Il n'a point fait défaut.

A Heidelberg...

Pour illustrer de manière concrète ce propos, retrouvons-nous à Heidelberg : non la docte cité du Palatinat, mais une banlieue de Melbourne. A quelque distance, ce furent des Allemands qui eurent la bonne idée d'introduire la vigne au cœur de l'Australie du Sud, dans la Barossa Valley. Si nous prenions un verre au Old England Hotel, qui date de 1848 ? Nous aurons là une idée juste de la sociabilité ambiante. L'accueil est souriant, la clientèle généralement de bonne humeur, le vin honnête. On mange bien et pour pas cher au comptoir ou aux tables des diverses salles, riches en coins et recoins. La maison elle-même est vaste et toute blanche, entourée de vérandas :

They don't build houses like that [anymore — not
With verandahs the way they used [to : wide verandahs
Running round three sides of the [place, with vines
Growing up the posts and along the [eaves — passion
Fruit, grape, wistaria — and maiden-[hair fern in pots,
And a waterbag slung from the roof [in the shade with the water
Always cool and clean and tasting of [canvas.
(R.-F. BRISSENDEN).

On n'en fait plus ainsi de ces maisons [d'antan
Avec leurs vérandas — de vastes [vérandas
Sur trois côtés de la demeure — et [des plantes
Grimpent sur les colonnes, [débordant de l'auvent :
Fruit de la passion, vigne, glycine, [capillaires en pots
Et, suspendue au toit dans l'ombre,
L'outre d'eau fraîche et pure au goût [de toile.
(Traduction inédite de Louise Herlin).

Vers la seconde moitié du dix-neuvième siècle, Heidelberg n'était qu'un hameau. Les roches, les bois, le modelé du paysage, la lumière et, qui sait, les plaisirs de l'auberge y attirèrent peu à peu des artistes. En ce temps-là, ils avaient charge de mémoire et gardaient trace de leur pays. Ce faisant, ils contribuèrent puissamment à le créer : sans eux, que serait-il resté visuellement d'un passé d'autant plus précieux qu'il est court ? Telle est la dimension imaginaire d'une nation.

Aujourd'hui, au Musée national du Victoria, à Melbourne, vaste édifice en granit austère mais superbe, orné de la devise *Peace and Prosperity* qui en vaut bien d'autres, on peut voir une toile d'Arthur Streeton (1867-1943) : *Près de Heidelberg*. Sous le ciel azuré, en pleine campagne, à travers champs, près d'un grand eucalyptus isolé, dégarni sauf au sommet, une jeune femme vêtue et chapeautée de blanc à la mode 1900 fait signe à des amis en contrebas. A distance, on aperçoit un bâtiment, ferme ou troquet. Au premier plan, présence de la terre, d'herbes claires, de graminées pâles. Vive clarté, si australienne.

Même éclairage, même atmosphère, quelques années plus tard. Vers 1920, un « héros » de la grande guerre (il s'est en fait blessé volontairement pour la fuir, mais nul ne le sait, surtout pas sa jeune épouse), alors qu'il prospère dans son coin du Victoria, rencontre une femme légèrement plus âgée, beaucoup plus indépendante d'esprit, qui abandonne à l'amour les moments qu'elle ne consacre pas à la peinture. C'est *Break of Day (Au point du jour)*, un film de Ken Hannam (auteur du splendide *Sunday too far away)*, produit par Pat Lovell. A l'arrière-plan, l'évocation des milieux artistiques est une réussite. Russell Boyd, le directeur de la photo, devait être dans son élément puisque, à l'instar de Claude Renoir en France, sa famille s'est illustrée par les pinceaux.

Une ambiance identique surgit des souvenirs de Joan Lindsay, *Time without Clock (Du temps où nous n'avions pas d'heure)*. L'auteur du roman *Picnic at Hanging Rock*, dont Peter Weir a tiré sa première grande œuvre cinématographique, a été la femme de Norman Lindsay, type même du créateur prodigieusement doué, aussi bien pour la littérature que les beaux-arts (et la vie raffinée qui en fait partie). Dans *Bohemians of the Bulletin*, il fait lui-même renaître une époque glorieuse, celle des années 1890 et 1900 où s'est fermement dessinée la culture australienne : grâce au *Bulletin*, cet hebdomadaire toujours alerte dont on a fêté en 1980 le centenaire... Et grâce à son fondateur, John Feltham Archibald, qui changea son nom, sans dire pourquoi, en Jules François Archibald. Il découvrit, publia et soutint quantité d'écrivains, dont le plus célèbre est le grand Henry Lawson, le Victor Hugo australien, pratiquement inédit en français ! Heureusement, Xavier Pons, actif défenseur de la culture « aussie » à l'université de Toulouse, lui a consacré une thèse aussi magistrale que riche en détails intéressants.

Voilà donc où nous a conduits un verre de milawa shiraz ou de koombahla cabernet pris au bar de l'Old England Inn, à Heidelberg (Vic.) : n'est-ce pas ainsi qu'un terroir, un lieu de rencontre, qui se prête à peindre, à filmer, à écrire, se révèle à la longue berceau d'une culture ?

Parmi les romanciers

Symbole d'une dimension culturelle internationale, l'Opéra de Sydney s'avance comme une presqu'île dans la rade et dresse au ras de l'eau ses coques blanches. A l'entracte, sur la terrasse, une coupe de seaview brut ou de seppelts réserve impériale à la main, nous voyons les cargos qui s'en vont dans le soir. Les fernes regagnent Circular Quay. Les embarcations de plaisance passent à nos pieds. On se croirait sur le pont d'un paquebot.

Le pilote est à bord, l'agent vient [de descendre,
Les remorqueurs crochent l'aussière [pour virer.
Et la nuit d'Australie pleine d'étoiles [dures
Enveloppe le quai noir de Woolloo-[mooloo.
(Eau douce pour navires. N.R.F., 1930).

Louis Brauquier est mort. Paul Wenz (1869-1939) a sombré dans l'oubli. Ami d'André Gide, traducteur de Jack London, ce fut un Français d'Australie, un écrivain australien de langue française. *Sous la Croix du Sud, l'Homme du soleil couchant, le Jardin des coraux* mériteraient d'être réédités.

Comment ne pas saluer la mémoire de ces précurseurs ? Mais, de nos jours, Michel Butor a tissé des liens entre son œuvre et *Down under* (2). Michel Deguy y a enseigné. Didier Coste aussi, qui publiait récemment chez Flammarion un recueil de poèmes intitulé *Vita Australis*. Parallèlement, la revue *Sud*, dirigée par Yves Broussard, prépare un échange de sommaires avec *Poetry Australia*, qui, de plus, consacrera un numéro spécial à la poésie française contemporaine. A Paris, les éditions Lieu commun s'apprêtent à nous donner une traduction française de *An Imaginary Life : l'Enfant du pays barbare*. Ce roman de David Malouf élargira sans doute notre horizon littéraire.

Parmi les romanciers, Frank Moorhouse, né il y a une quarantaine d'années, a publié, entre autres, six ouvrages de fiction qui lui assurent une place de choix dans l'esprit des critiques les plus exigeants comme des lecteurs les plus blasés. Rien de ce qu'il écrit ne laisse indifférent. Il invente, observe et raconte avec une sensibilité et un humour qui font mouche. Il est neuf sans artifice, moderne sans dépendre d'une mode. Depuis *Futility*... jusqu'à *The Everlast ing Secret Family*, en passant par *The Americans, Baby* et *Tales of Mystery and Romance*, il évoque une réalité, tantôt contemporaine, tantôt de l'avant-guerre (période à laquelle il s'intéresse de près), qui dépasse allègrement le stade folklorique pour nous plonger en plein cœur de l'humanité : ses compatriotes deviennent les nôtres. C'est là une libération par rapport aux entraves qui gênaient encore d'aussi grandes figures que le noble et solitaire Patrick White, prix Nobel de littérature en 1973, et l'admirable poète Alec D. Hope. Autrefois, ce dernier disait de sa patrie (en préparant lui-même son plus sûr démenti) :

They call her a young country, but [they lie:
She is the last of lands, the emptiest,
A woman beyond her change of life, [a breast
Still tender but within the womb [is dry.
Without songs, architecture, [history...

On la dit pays neuf, mais c'est [mensonge :
Elle est la dernière des contrées, [la plus vide,
Femme après la ménopause, au sein
Encore tendre mais au-dedans la [matrice est sèche.
Pas de chansons, pas d'architecture, [ni d'histoire... »
(Traduit par Didier Coste.)

Par la grâce de la poésie, de ses tourments et de ses joies, dans la lignée de Kenneth Slessor, James McAuley, Douglas Stewart et tant d'autres ; par l'ampleur de ses réussites dans le domaine du roman, avec Christina Stead, Xavier Herbert, Thomas Keneally et leurs pairs ; enfin, sur tous les plans, qu'il s'agisse du théâtre avec David Williamson, de l'essai avec Donald Horne, de peinture, musique, danse ou des universités, dont le niveau et le prestige sont reconnus, l'Australie s'est faite — et s'est faite à l'Australie. Le dire devrait revenir à enfoncer une porte ouverte. Nous n'en sommes malheureusement pas là. De Paris, nous voyons Colleen McCullough triompher sur la liste des succès de librairie et *Mad Max 2* atteindre 700 000 entrées en exclusivité. Tant mieux, mais *Monkey Grip* d'Helen Garner, vivant récit d'amours tumultueuses, n'est pas traduit. Le film qu'en a tiré Ken Cameron, avec une magnifique interprète (Noni Hazlehurst, *le Monde* du 5 août 1982), n'est pas sorti en France.

A chaque jour suffit sa peine...

Turn home, the sun goes down ; [swimmer, turn home.
Fais demi-tour, le soleil se couche : [nageur rentre chez toi.
(Judith Wright.)

C'est le charme qui compte. Il finira par opérer.

JEAN-PAUL DELAMOTTE,
écrivain.

(1) *Le Monde* a publié en particulier *Signaux des antipodes*, par J.-P. Delamotte (1er septembre 1978) ; *L'Australie, malade de sa richesse*, par Patrice de Beer (31 mars au 3 avril 1981) et *Renaissance du cinéma australien*, par Louis Marcorelles (5 août 1982).

(2) Appellation familière de l'Australie : les « antipodes ».

RELATIONS AVEC LA FRANCE

Oublier Mururoa

(Suite de la page 5.)

Plus violent, le porte-parole travailliste pour les affaires étrangères, M. Bowen, nous a dit : « *Ces essais doivent cesser, même sous terre. Ils ne servent à rien à la France et, si elle veut les poursuivre, elle n'a qu'à les faire chez elle !* » Expression souvent reprise par des Australiens dans des conversations privées. Il est évident que la position française est difficilement compréhensible pour les Australiens, qui ont subi sur leur territoire les premiers essais nucléaires britanniques, sur la base de Woomera. Il est aussi évident que Paris n'a pas fait tout ce qu'il aurait fallu non pas pour convaincre les Australiens — ce qui semble impossible, — mais pour les rassurer sur les éventuels dangers que représentent pour les populations du Pacifique de telles expériences.

Restent la politique agricole commune et la politique protectionniste des Dix. Cette politique demeure aussi mal comprise que la précédente et, une fois de plus, la France est présentée comme la principale responsable. « *Nos relations ne sont pas particulièrement heureuses* », nous a dit un haut fonctionnaire du ministère du commerce et des ressources naturelles. Malgré tous ces avatars, les contacts entre les deux pays n'ont jamais été aussi étroits et les discussions aussi nombreuses, même si elles sont parfois difficiles. L'incompréhension culturelle, le long passé anglo-saxon — les Australiens préfèrent dire « anglo-celtique », — y sont aussi pour quelque chose.

Dans le domaine culturel, on décèle certainement plus d'intérêt en Australie pour la culture française qu'en France pour celle venue des antipodes. Il faut dire que la nouvelle culture australienne n'a guère encore eu le temps de franchir massivement la barrière de la langue. Mais près de cent mille Australiens étudient le français, même si les résultats ne sont pas toujours convaincants. Il faut dire que le français a affaire à forte partie : les Australiens d'origine *française sont moins de dix mille*, nombre ridicule face au million d'Italiens, aux centaines de milliers de Grecs, aux Yougoslaves, aux Hongrois, aux Ceylanais. Malgré tout, la *récente* commission mixte qui s'est réunie en octobre à Paris a permis de renforcer des liens, de préparer des échanges. Ainsi l'ambassade d'Australie à Paris a-t-elle prêté ses locaux à la Biennale. Pour sa part, l'Australian Council souhaiterait la visite de Pierre Boulez, de Patrice Chéreau...

Sans vouloir se leurrer sur leur importance, ces résultats peuvent être prometteurs sur le plan économique : la France ne sera cependant jamais un partenaire privilégié de l'Australie comme le fut la Grande-Bretagne ou comme le sont le Japon et les États-Unis. L'Australie n'était, en 1980-1981, que le 48e client et le 29e fournisseur de la France, Tandis que cette dernière était respectivement au 12e et au 14e rang des partenaires commerciaux australiens. En pourcentage, cela représentait respectivement 1,60 % et 1,88 % pour l'Australie, et 0,41 % et 0,50 % pour la France.

Jusqu'à l'année dernière, ce commerce était déficitaire pour la France : 305 millions de dollars australiens (2) d'importations australiennes, contre 361 millions d'exportations. Pour l'année fiscale australienne 1981-1982, la balance penche en faveur de la France, en raison de la vente de quatre Airbus à la compagnie aérienne intérieure TAA, qui représente à elle seule 40 % des exportations françaises.

Un « saupoudrage » économique

Les exportations australiennes vers la France sont essentiellement des matières premières : 44 % de laines et peaux, et 40 % de minerais (houille, fer, uranium, cuivre...). Le reste est extrêmement divers, mais on peut citer notamment les instruments scientifiques et médicaux. L'Australie est en pointe dans le domaine de la micro-chirurgie et des stimulateurs cardiaques. Qui connaît par ailleurs la firme australienne Nicholas ? Et pourtant, depuis des décennies, de nombreux Français utilisent ses produits sans le savoir : ils cirent leurs chaussures avec du Kiwi ou soignent leurs maux de tête avec de l'Aspro !

Les ventes françaises, au contraire, représentent un véritable « saupoudrage » : machines, appareillage électrique, instruments d'optique, de mesure et de chirurgie, pneus, boissons... Car les vins, et surtout le champagne, français se vendent de mieux en mieux dans un pays qui, certes, produit du vin — dont la qualité s'améliore d'année en année, — mais à un prix élevé. Beaucoup de sociétés françaises ont encore du mal à trouver le chemin de l'Australie, à comprendre ses besoins, à analyser les difficultés d'accès de son marché et à réaliser le potentiel qu'elle représente.

Pourtant, à côté d'occasions manquées, comme dans le domaine du lancement de satellites à la suite du dernier échec d'Ariane, ou dans celui de l'automobile, où les ventes françaises se sont effondrées, plusieurs succès sont manifestes. La B.N.P. a fêté en 1981 le centenaire de son *implantation en Australie. Total* y exploite une raffinerie, ELF y effectue des investissements de longue durée dans le golfe Joseph-Bonaparte, dans le nord-ouest du pays. Michelin développe ses ventes de pneumatiques... D'autres sociétés poursuivent une percée prometteuse. Enfin, Pechiney, associé à d'autres multinationales, a investi dans la plus importante usine de transformation de la bauxite en alumine du monde, à Gladstone, au Queensland : sa capacité est de 3 millions de tonnes par an (dont 20 % pour Pechiney), produites à un prix très compétitif, et qui sont exportées aux Etats-Unis.

A un moment où les projets de fonderies d'aluminium en Australie se défont les uns après les autres en raison de la crise, Pechiney se prépare à ouvrir, avec des partenaires australiens et allemands, un énorme complexe à Tomago, au nord de Sydney, destiné à fournir l'aluminium le moins cher du monde aux économies les plus en pointe actuellement : le Japon et les nouveaux pays industrialisés d'Asie.

Ce panorama ne serait pas complet sans l'uranium. L'Australie vend ce minerai à des conditions très strictes pour éviter toute utilisation à des fins militaires. Un accord a été signé avec la France le 7 janvier 1981 ; il est entré en vigueur le 12 septembre de la même année. Aux termes d'un contrat conclu par E.D.F. pour 1982-1988, la première livraison de *yellow cakes* a déjà été *faite*. Mais *cet accord risque fort* d'être renégocié si les travaillistes parviennent au pouvoir en 1983.

P. de B.

(2) Un dollar australien vaut environ 0,94 dollar américain.






AUSTRALIE DU SUD

Se développer en conservant sa spécificité



ELOIGNÉE des centres de décisions économiques et politiques, détenant le record peu enviable du chômage dans le pays, l'Australie du Sud fait un peu figure de parent pauvre. Mais aussi de petit frère, avec sa faible population : 1,3 million d'habitants éparpillés sur 984 000 kilomètres carrés, dont près de 1 million dans la seule capitale, Adelaide. Plus l'on remonte vers le nord, plus l'Etat ressemble à un grand désert : désert démographique d'abord, avec ces champs à perte de vue, parsemés de fermes et de rares bourgs ; désert véritable à mesure que l'on s'enfonce vers le *bush* et l'aridité du centre du continent austral.

Si ces territoires, même pas bicentenaires et peuplés de gens venus d'un autre monde, semblent, aux yeux des Européens, à peine entrés dans l'histoire, ils se sentent, eux, forts différents les uns des autres. Adelaide vante son origine *« libre »* – elle fut fondée par des colons volontaires et non par des bagnards, – son style de vie, son urbanisme, son festival, ses vins... Quand l'avion s'apprête à atterrir sur l'aéroport récemment promu au rang international, l'hôtesse annonce qu'il est interdit d'importer dans l'Etat des fruits et fleurs venues des autres Etats et qu'une poubelle spéciale est prévue à cet effet ! Le patriotisme provincial des Australiens n'est pas un vain mot. Il ne s'est guère effrité avec le temps, sinon, disent certains avec mépris, chez les bureaucrates fédéraux d'une Canberra souvent accusée de tous les maux.

Différente, certes, l'Australie du Sud connaît, cependant, et partage les succès et les problèmes du pays. Longtemps essentiellement agricole, elle souffre elle aussi de cette sécheresse qui ravage depuis trois ans l'est de l'Australie, affectant 80 % des paysans et réduisant de près de moitié la récolte de blé du pays (8,9 millions de tonnes contre 16,4 millions en 1981-1982). Bien que seulement touchée à 30 % – la sécheresse ne l'a atteinte que l'an dernier, – elle apparaît bien malade avec ses champs rougeâtres et poussiéreux où le blé a du mal à pousser, où le bétail dépérit, et où la vigne, pourtant toujours verte, n'est plus guère prometteuse. L'eau a toujours été le problème principal de l'Australie. *« Après plusieurs sécheresses, on voit ces hommes solides que sont les paysans perdre toute volonté de continuer »*, dit M. Brian Chatterton, nouveau ministre travailliste de l'agriculture et lui-même cultivateur.

Attirer l'Europe

L'Australie du Sud est pourtant mieux armée que d'autres pour résister : elle expérimente depuis longtemps l'agriculture en zone semi-aride (entre 250 mm et 500 mm de pluie par an), alternant céréales et fourrage pour les bêtes, qui enrichit en même temps la terre. Et, depuis une dizaine d'années, nous dit M. Chatterton, elle exporte ses techniques vers des pays du tiers-monde qui connaissent des conditions similaires : Algérie, Libye, Syrie, Irak. *« Ce sont des paysans qui apprennent à d'autres paysans, en se salissant les mains »*, et non des experts, précise-t-il. Il s'est rendu sur place et se dit satisfait des résultats. Il s'agit plus d'une coopération technique que d'une aide qu'Adelaide affirme n'avoir pas les moyens de fournir, puisqu'elle se fait sur une base commerciale et s'accompagne de la vente de matériel agricole adapté, fabriqué en Australie du Sud.

Car, depuis la guerre, l'Etat s'est industrialisé, manufacturant voitures, biens de consommation, durement touchés par la crise actuelle. Pour y remédier, pour pallier les marchés défaillants des autres Etats, l'Australie du Sud s'est lancée vers d'autres débouchés, en particulier dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie et au Japon, mais aussi en Europe ; elle a ouvert des bureaux, envoyé des missions. Port-Adelaide mise sur l'Europe – et sur la France, pour laquelle il se donne même la peine de préparer de la documentation en français – au moins autant que sur un Japon qui commence à décevoir, pour sa nouvelle zone industrielle : il vante à la fois les facilités offertes par un pays moderne comme l'Australie, et la proximité des marchés asiatiques. Une banque française, le Crédit commercial de France va aussi participer, en 1983, à la création de la première banque d'affaires purement sud-australienne et basée à Adelaide.

30 % des réserves mondiales d'uranium

Mais la grosse affaire, dont les Australiens du Sud espèrent qu'elle les sortira du marasme, c'est l'extraction des richesses minières de l'Etat. Le bassin de Cooper, au nord-est de l'Etat, fournit à l'Australie le tiers de ses besoins en gaz ; ses réserves connues dépassent 150 millions de mètres cubes. Elles sont certainement plus importantes, dans un pays où l'exploration systématique commence à peine et où l'on s'est longtemps borné à exploiter les gisements qui affleuraient la surface du sol.

Plus important encore, mais pour l'avenir, est le gisement de Roxby-Downs, situé dans le *bush* aride, non loin de la base de Woomera. Cette station d'élevage recèle, à 300 mètres sous terre, 30 % des réserves mondiales d'uranium, affirme un expert minier ; l'Australie en détenait déjà 20 %. Roxby-Downs sera aussi sans doute la plus importante mine de cuivre, avec ses 2 milliards de tonnes de minerai ; mais on y trouve aussi de l'or, des sables minéraux,... *« Une des plus grandes découvertes du siècle »*, dit-on. Pour l'exploiter, il faudra dépenser 1,5 milliard de dollars, construire une ville de plus de dix mille habitants dans un site sans eau où la température peut atteindre 50 degrés. A lui seul, Roxby-Downs témoigne du potentiel, et des difficultés – à l'échelle inconnue en Europe – de l'Australie. Pour le moment, les études se poursuivent, et la production pourrait commencer à la fin de la décennie... si la conjoncture économique mondiale rend l'opération profitable.

Un système ferroviaire anarchique

Un des principaux obstacles vient d'être levé : les travaillistes, longtemps opposés à l'exploitation de l'uranium, ont modifié leur position. Le nouveau premier ministre de l'Etat, M. John Bannon, nous l'a confirmé peu après son élection. Sa première préoccupation est économique : créer de nouveaux emplois et préserver ceux qui existent. *« Nos besoins de développement sont tels que nous accueillons les investissements étrangers plus favorablement que Canberra (...) La compétition entre les Etats est une bonne chose »*. Mais M. Bannon se rend compte qu'un certain degré de coordination entre les Etats et le centre est nécessaire pour éviter *« des rivalités parfois dommageables, dont peuvent tirer parti les investisseurs étrangers »*. Concertation d'autant plus nécessaire qu'Adelaide se sent loin de Canberra, qu'elle est embarrassée par les absurdités d'un système ferroviaire anarchique : l'Etat ne compte pas moins de trois écartements différents ! Une volonté de continuité *« sans laquelle on ne peut aller nulle part »* caractérise enfin la politique de l'Etat.

On ne saurait parler de l'Australie du Sud sans évoquer le *bush* qui commence à quelques heures à peine de la capitale, ou ses vignobles, qui fournissent les deux tiers du vin du pays. Et tout d'abord la Barossa Valley, fondée par des émigrants allemands et qui a conservé un peu de son caractère germanique. Mais ce qui attire le plus, ce sont ces grands espaces désolés, à la flore et à la faune uniques, où errent encore quelques milliers d'aborigènes. l'Australie du Sud a conclu avec eux des accords extrêmement favorables.

On ne peut cependant manquer d'être choqué par les conditions dans lesquelles vivent ceux qui campent autour des agglomérations. Comme à Coober-Pedy, la capitale de l'opale, qui s'est enterrée sous terre pour échapper à la chaleur. Première productrice d'opale du monde, l'Australie du Sud en tire plus de profit que de l'exploitation traditionnelle de ses mines de fer.

P. de B.

A SAVOIR...

Pour un visa : Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Téléphone : 575-62-00.

Pour s'y rendre : UTA est la seule compagnie à avoir un vol régulier, hebdomadaire, entre Paris et Sydney : vol UTAF 562; partant le mercredi à 22 h 30 (h. loc.), arrivant le vendredi à 9 h 40, locale. UTA publie aussi un guide des « Mers du Sud » donnant des informations pratiques sur l'Australie et les autres pays d'Asie et du Pacifique.

A lire : « En Australie », par Pierre GRUNDMANN, Guides Bleus, Hachette 1981 ; « Australie », par Peter MICHAELS, « Petite Planète », Seuil, 1973.

Egalement : Centre d'information touristique de l'Australie (correspondant français de l'Australian Tourist Commission), à l'ambassade d'Australie, le jeudi de 14 h à 17 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30. Téléphone : 579-80-44.

Enfin : Il existe une Association culturelle franco-australienne, 11, av. de Lattre-de-Tassigny 92100 BOULOGNE. Téléphone : 603-01-92.

• *Une conférence* sur les relations entre l'Australie et l'Europe continentale aura lieu à Paris du 8 au 10 décembre. Elle sera organisée par la Société d'étude des pays du Commonwealth et par les universités Paris-III (CETANLA), Paris-XII (CECRLEF) et de Rouen. Elle sera suivie d'une semaine sur le cinéma australien à Rouen.





Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

MALGRE LEURS DESACCORDS LOCAUX

Le P.C. et le P.S. se prévalent de leur volonté unitaire

L'échange de lettres entre le secrétaire général du parti communiste et le premier secrétaire du parti socialiste pour la préparation des élections municipales — M. Jospin a répondu, vendredi 3 décembre au courrier que M. Marchais lui avait adressé le 30 novembre — ne lève pas toutes les ambiguïtés entre les deux partenaires. Le groupe de travail P.C.-P.S. examinera pour la première fois, au début de la semaine prochaine, cas par cas, les litiges entre les deux formations et, essentiellement, la situation des dix-huit grandes villes à direction communiste dans lesquelles le parti socialiste revendique la tête de liste.

Certes, M. Marchais a reconnu qu'il lui fallait prendre en compte les « évolutions électorales » dans la négociation Mais il estime que les modifications du rapport de force ne doivent influer que sur la composition des listes. La reconduction des maires sortants reste, pour lui, la règle, alors que le P.S. persiste à contester ce principe dans un certain nombre de villes.

En fait, les deux dirigeants préparent les lendemains de l'accord entre leurs formations et commencent à en expliquer les modalités à leurs militants et à leurs électeurs. M. Jospin considère que les « *primaires* » qui seront organisées au premier tour ne constitueront pas des « *exceptions* » à l'union, mais plutôt « *un moyen pour y parvenir* » au second tour. M. Marchais, pour sa part, rejette par avance sur les socialistes la responsabilité des désunions locales.

M. JOSPIN : les « primaires » sont un moyen de parvenir à l'union

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a répondu, vendredi 3 décembre, à la lettre que M. Georges Marchais lui avait adressée le 30 novembre à propos de la préparation des élections municipales. Le P.S., écrit-il, enregistre « *avec satisfaction votre volonté qui correspond à la nôtre de parvenir désormais rapidement à un accord politique* ». M. Jospin juge « *positif* » le point de vue exprimé par M. Marchais selon lequel « *il convient de tenir compte partout de l'évolution électorale de ces dernières années* ».

Évoquant l'éventualité de « primaires » au premier tour, M. Jospin ajoute : « *Si l'accord ne peut se faire dès le premier tour en raison de l'idée que chacun de nos partis se fait de l'évolution électorale, mais que cet accord se réalise au second tour après que les électeurs de gauche nous auront départagés par leur vote, il ne s'agira naturellement pas d'une exception à l'union, mais bien d'un moyen pour y parvenir, conformément à l'esprit de la loi que nous avons votée ensemble au Parlement. Mais nous pensons avec vous que le plus souvent possible il vaut mieux parvenir à l'accord sur la tête de liste. A cette fin, il est donc bon de procéder à l'examen, cas par cas, des villes où la question du choix de tête de liste le plus efficace pour l'emporter se trouve posée par l'évolution même du corps électoral.* »

Le premier secrétaire du P.S. propose enfin que le groupe de travail mis en place le 10 novembre au terme du sommet Marchais-Jospin se réunisse dès le début de la semaine prochaine.

M. MARCHAIS : le P.C. ne sera pas responsable des désunions locales

Interrogé, vendredi 2 décembre, par Antenne 2, M. Georges Marchais a souligné que « *la droite ira à la bataille unie partout* » et qu'il y a donc urgence à conclure un accord à gauche. « *Les élections municipales*, a-t-il dit, *doivent être considérées à la fois comme un test par rapport à la politique de la majorité actuelle et, éventuellement, un moyen pour la droite d'aller à la reconquête du pouvoir.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a réaffirmé que l'union doit être « *réalisée partout autour du maire sortant* ». « *Le maire sortant, c'est ça qui est sérieux et rien d'autre* », a-t-il dit. M. Marchais estime que des « *primaires* » entre le P.C. et le P.S. provoqueraient « *un certain désarroi* » parmi les électeurs de gauche et risqueraient de pousser certains d'entre eux à l'abstention. « *Là où il y aura des primaires, le parti communiste ne portera aucune responsabilité. Nous n'en voulons pas* », a-t-il affirmé.

D'autre part, M. Marchais a invité le gouvernement à « *tenir fermement* » sur l'accord concernant la production de 24 millions de tonnes d'acier en 1986, et les sidérurgistes à « *faire connaître leur opinion* » et même à manifester leur « *désillusion* » à l'occasion de la visite de M. Pierre Mauroy en Lorraine.

M. Pierre Mauroy à Dreux : « le socialisme, ça marche ! »

« *Oui, la gauche, ça marche* », s'est écrié, vendredi 3 décembre à Dreux (Eure-et-Loir), M. Pierre Mauroy. Le premier ministre entamait ainsi sa pré-campagne municipale (*Le Monde* du 4 décembre), en venant soutenir Mme Françoise Gaspard, député socialiste et maire de la ville. « *Aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *les maires de gauche, les présidents de conseils généraux, les présidents de région de gauche s'imposent au plan local comme au plan national (...) Lorsque le moment sera venu, les Français demeureront fidèles à la gauche ; ils jugeront que ceux qui ont réalisé les réformes tant attendues sont les plus qualifiés pour continuer de les appliquer* ».

Dans la matinée, le premier ministre avait inauguré à Chartres un parking souterrain pouvant servir d'abri anti-atomique. C'est là l'une des grandes réalisations de l'équipe municipale conduite par M. Georges Lemoine (P.S.), secrétaire d'État auprès du ministre de la défense. A cette occasion, M. Pierre Mauroy a rappelé « *qu'il n'était pas question de se lancer dans le financement d'un plan ambitieux de construction d'abris qui serait inutilement coûteux. Le gouvernement souhaite seulement mettre à profit les constructions nouvelles poue les mettre aux normes de sécurité anti-retombées radioactives* ».

Notre correspondant, nous signale que ce voyage s'est déroulé dans une relative indifférence de la population des villes visitées si ce n'est que la voiture du premier ministre a été arrêtée à Dreux par une délégation des salariés de l'usine Firmin-Didot de Mesnil-sur-l'Estrée (Eure) dont les 300 emplois sont menacés.

DISSENSIONS AU SEIN DU R.P.R. A NANTES

Nantes (Loire-Atlantique). — M. Jean-Pierre Bazin, chargé de mission régionale du R.P.R. pour les Pays de Loire depuis 1981, après avoir été pendant quatre ans secrétaire départemental du R.P.R. en Loire-Atlantique, a rendu public, le 2 décembre, au cours d'une conférence de presse, le conflit qui l'oppose à M. Michel Chauty, sénateur (R.P.R.), tête de liste de l'opposition, qui tentera de reconquérir la mairie de Nantes, dirigée depuis 1977 par M. Alain Chénard (P.S.). Avant l'été, M. Bazin avait fait savoir au secrétaire départemental R.P.R. de Loire-Atlantique, M. Yves Saudray, qu'il souhaitait figurer en bonne place sur la liste de l'opposition à Nantes, dans les dix premiers, ce qui lui aurait assuré un poste d'adjoint en cas de victoire et la certitude de compter au nombre des élus en cas de défaite. Cette demande avait été acceptée. Mais M. Chauty s'y est opposé et a même jugé « *indésirable* » la présence de M. Bazin sur la liste.

HAUTS-DE-SEINE

CLICHY. — M. Guy Schmaus, sénateur communiste des Hauts-de-Seine et conseiller général du canton de Clichy, regrette que la désignation de M. Jacques Delors par le bureau exécutif du P.S. comme tête de liste n'ait été précédée d' « *aucune concertation à gauche* ».

M. Schmaus, réélu à Clichy lors des élections cantonales de mars 1982, souhaitait conduire en mars prochain « *une liste d'union de toute la gauche* ». « *Je regrette*, a-t-il déclaré, *que le ministre de l'économie et des finances, sans connaître notre réalité locale, sans prendre contact avec tous les élus locaux, se soit engagé dans cette voie.* »

L'actuel maire de Clichy est M. Gaston Roche, P.S., qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

SÈVRES : le « cas » Fajnzylberg

Dans l'ensemble des problèmes qui se posent à la majorité pour les élections municipales, la ville de Sèvres (Hauts-de-Seine) occupe une place à part : son maire, M. Roger Fajnzylberg, a été « exclu de fait » du P.C.F. pour avoir fondé en octobre 1981, avec M. Henri Fiszbin, le collectif Rencontres communistes. L'annonce de sa candidature a plongé socialistes et communistes dans l'embarras, embarras renforcé par la constitution d'une liste unique de l'opposition conduite par M. Caillonneau, U.D.F.

De notre correspondant.

En 1978, M. Fajnzylberg devint maire de Sèvres à la suite de la démission de M. Georges Lenormand, alors conseiller général et maire (P.C.) de la commune (1). Après l'« exclusion » de M. Fajnzylberg du parti communiste, on prêtait volontiers aux responsables du P.C. l'intention d'écarter localement le « dissident ». L'annonce par ce dernier de sa candidature à la mairie complique la situation. Tout irait simplement pour la gauche si Sèvres était encore un de ses solides bastions : la tête de liste aurait alors bien peu d'importance. Mais la réalité est autre : la plupart des scrutins politiques nationaux ont placé la droite en tête. Aux élections cantolanes de mars 1982, M. Jean Caillonneau, leader de l'U.D.F. locale, l'a emporté. Les cinq communes limitrophes de Sèvres (Ville-d'Avray, Saint-Cloud, Boulogne, Meudon, Chaville) sont tenues par l'opposition. Les formations de la droite à Sèvres viennent de sceller leur union : M. Caillonneau conduira une liste unique. Les négociations ont été difficiles : M. Jean-Jacques Guillet, candidat R.P.R., faisait valoir que « *les sondages permettaient au R.P.R. de revendiquer la tête de liste* » et que « *M. Caillonneau s'était en 1982 engagé en privé auprès de M. Claude Labbé, député R.P.R. de la 9e circonscription, à ne pas briguer de mandat municipal.* »

De son côté, M. Caillonneau accusait M. Guillet d'être « *un Sèvrien de la dernière heure* ». Cette union de l'opposition existe cependant : elle contraint la gauche à serrer les rangs. « *Pour l'instant*, constate M. Roger Fajnzylberg, *les partis de gauche restent perplexes et ils sont presque totalement absents de la bataille sur le terrain.* » Le maire sortant a lancé sa campagne avec l'appui de son association Sèvres Demain, qui apparaît localement comme une troisième force de la gauche très active.

Les communistes semblent pris de vitesse et ne paraissent pas en mesure d'opposer au maire sortant un candidat crédible : ils le peuvent d'autant moins que le parti communiste n'avait obtenu que 9,45 % des suffrages exprimés aux élections législatives de juin 1981. Restait la possibilité d'éliminer M. Fajnzylberg par parti socialiste interposé. « *Les résultats électoraux nous autoriseraient à réclamer la tête de la liste d'union de la gauche*, commente M. Pierre Antonmattéi, chargé de mission auprès de M. Chevènement et candidat du P.S., *mais le réalisme politique nous impose de tenir compte de l'influence personnelle de M. Fajnzylberg. Les communistes nous ont effectivement proposé de conduire la liste, mais nous ne tenons pas à faire le sale boulot pour leur compte et à porter le chapeau de la défaite.* »

De son côté, l'ancien maire, M. Lenormand, qui reste à Sèvres une personnalité influente, a appelé dans un tract à l'union « *sans aucune exclusive ni querelle sulbalterne* ». Certes, il affirme avec embarras qu'il ne s'est exprimé « *qu'en son nom personnel* » et que « *la question n'a pas encore été abordée par les instances du parti* ». Mais sa position n'en constitue pas moins un coup de pouce au maire sortant.

Après quatre ans de mandat, M. Fajnzylberg est parvenu grâce à la qualité de sa gestion municipale à obtenir la considération d'un très grand nombre de Sèvriens, y compris dans les rangs de l'opposition. Proche de la population, disponible, M. Fajnzylberg est celui qui, après un processus de concertation exemplaire, a réglé le dossier de la rénovation du vieux centre.

Aujourd'hui rien n'est encore définitivement tranché. Les socialistes, qui, à l'instar de l'U.D.F., reprochent à M. Fajnzylberg « *d'utiliser la mairie au service de l'appareil et des militants du P.C.* », entendent obtenir en échange de leur éventuel ralliement au maire sortant de solides contreparties dans la composition d'une liste commune. Il semble cependant peu probable que la tête de liste échappe à M. Fajnzylberg. « *Il ne s'agit pas pour moi*, dit-il, *de faire de Sèvres une place forte contre l'appareil du P.C. Il s'agit seulement d'obtenir des communistes qu'ils acceptent de travailler avec un exclu.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

(1) Le conseil municipal de Sèvres est actuellement composé de 12 P.C., 10 P.S., 2 P.S.U., 1 gaulliste de gauche et 2 personnalités proches du P.C.

ENCOURAGÉ PAR M. CHIRAC

M. Alain Juppé développe sa campagne dans le XVIIIe arrondissement

M. Alain Juppé, candidat R.P.R. dans le dix-huitième arrondissement de Paris, qui a cessé d'exercer ses fonctions de directeur des finances et des affaires économiques de la Ville de Paris, a parcouru, vendredi 3 décembre, « sa » circonscription en compagnie du maire de la capitale. M. Chirac, qui, de longue date, possède l'art de la poignée de main facile, des contacts toujours chaleureux, mais toujours expéditifs, l'a présenté aux passants inconnus, aux commerçants surpris : « *Vous connaissez M'sieur Juppé, il va être candidat ici aux municipales* », ajoutant, tantôt, « *si vous avez des problèmes, écrivez-lui* », tantôt, « *venez le 8 au café le Ronsard, on y traitera des affaires du quartier* ». Partout bien reçus, le candidat et son mentor ont même eu la surprise d'être accueillis devant le square Léon-Serpollet, un vaste espace vert de 1,5 hectare en cours d'aménagement, par le député de la circonscription... M. Claude Estier, porte-parole du groupe socialiste. Celui-ci fait remarquer au maire qu'il n'avait pas été convié à cette visite. M. Chirac lui répond : « *Je viens me rendre compte de l'exécution de travaux faits sur le budget de la ville et je n'ai pas souvenir que vous l'ayiez voté* », et il ajoute : « *Mais je me réjouis que vous ayiez pris la peine de vous déplacer.* » Et le petit cortège, où M. Estier cotoyait courtoisement son futur adversaire, M. Juppé, a visité le square.

Visite de travail du maire dans sa ville, sans doute, promenade électorale dans un arrondissement où tous les élus d'aujourd'hui sont dans l'opposition municipale, certainement.

M. Alain Juppé, qui a déjà entamé sa campagne électorale, lancé un journal et qui va afficher son portrait avec pour slogan « *Juppé avec Chirac !* », est bien déterminé à aller jusqu'au bout. Il affirme : « *Ou bien je serai tête de liste, ou bien je ne serai pas candidat.* » Il précise qu'il n'est pas question pour lui de figurer sur une liste que serait conduite par un autre, en l'occurrence M. Roger Chinaud, ancien député U.D.F. battu en 1981. Il estime que le cas de cet arrondissement n'est pas comparable à la situation de certaines villes, puisqu'ici il n'y a pas de « *maire sortant* » et que M. Chinaud n'a jamais été conseiller de Paris. S'il laisse entendre qu'il pourrait aller jusqu'à consituer sa propre liste et provoquer ainsi une élection primaire, M. Juppé se garde cependant de dire que la situation est définitivement bloquée. Il préfère, pour le moment, la considérer comme « *provisoirement figée* » et il rappelle qu'il propose toujours à M. Chinaud de le prendre comme second sur la liste unique qu'il conduirait.

Les réunions de concertation qui ont eu lieu à l'Hôtel de Ville n'ont encore pas abouti. M. Chinaud veut toujours être tête de liste et, s'il l'emporte, maire du dix-huitième. Il refuse l'offre de conduire la liste d'opposition dans le treizième arrondissement contre M. Quilès.

En raison de l'importance de l'enjeu, ne peut-on pas se demander si, en définitive, la solution dans cet arrondissement ne dépend pas d'un arbitrage rendu par M. Chirac et par M. Giscard d'Estaing, maintenant que les deux personnalités se sont retrouvées.

ANDRÉ PASSERON.

Le premier ministre veut combattre le scepticisme et l'inquiétude qu'entraîne sa politique de rigueur

(Suite de la première page.)

Toutes les personnalités de gauche sont atteintes, sans pour autant que ce phénomène profite sensiblement à celles de l'opposition.

Au-delà de cette perte de confiance globale, trois réflexions s'imposent. La perte de crédit du gouvernement atteint notamment M. Jacques Delors, qui, jusqu'à présent, avait bénéficié d'une image de compétence économique que ne ternissait pas celle de la rigueur sociale. Les défections enregistrées par M. François Mitterrand sont sensibles parmi les cadres moyens et les employés — 52 % d'entre eux lui font confiance contre 57 % le mois précédent, — qui représentent les gros bataillons de l'électorat socialiste. Enfin, les succès obtenus par le gouvernement ne sont pas perçus comme tels par l'opinion puisque 69 % des personnes interrogées jugent que la lutte contre l'inflation est inefficace.

Les résultats de ce sondage sont de nature à encourager ceux des socialistes qui sont tentés de renouveler leurs avertissements au gouvernement, afin que ce dernier « vende » sa politique mieux qu'il ne le fait, et qu'il se soucie un peu plus, à trois mois des élections municipales, des conditions politiques dans lesquelles va s'engager cette campagne.

La direction du parti socialiste considère, en effet, que le gouvernement ne parvient pas à faire passer dans l'opinion les aspects positifs de son action. Il est vrai que le premier ministre serait fondé à lui répliquer que la campagne de « mobilisation », mise en œuvre par le P.S. à l'automne, ne lui a pas été d'un grand secours. Les dirigeants socialistes déplorent également que se renouvellent les errements d'une période que l'on croyait révolue, celle — tâtonnante — des premiers mois d'exercice du pouvoir. Ils s'inquiètent des hésitations du gouvernement dans l'affaire des préretraites et des craintes, voire de la panique, qu'elles ont suscitées parmi les salariés intéressés. Ils s'étonnent que le pouvoir ne prenne pas garde aux conséquences de ce qu'ils appellent les « *effets d'annonce* ». Ainsi a-t-on surtout retenu les déclarations de M. Jacques Delors selon lesquelles, en 1982, la promesse d'une augmentation de 4 % du pouvoir d'achat du SMIC ne serait pas tenue.

L'augmentation, bien réelle, de ce pouvoir d 'achat est passée au second plan.

Ces inquiétudes, légitimes, pourraient prochainement s'exprimer publiquement, dans la mesure où les socialistes souhaitent, autant que faire se peut, se démarquer du gouvernement, et ceci dans la perspective des élections municipales. D'autant que les nécessités de la concurrence avec le parti communiste les y incitent.

Cette démarche, pourtant, n'est pas sans danger. M. Georges Marchais en a tracé, *a contrario*, les limites en affirmant, vendredi à Antenne 2, que les scrutins de mars doivent être considérés à la fois comme un test par rapport à la politique de la majorité actuelle, et éventuellement, comme un « *moyen pour la droite d'aller à la reconquête du pouvoir* ».

Un test ? L'aveu n'est pas courant lorsque l'on appartient à la majorité. Il implique qu'un échec électoral pourrait conduire le parti communiste à contester davantage une politique qui en serait la cause, démarche que le parti socialiste pour sa part, ne pourrait pas suivre jusqu'au bout.

En revanche, il est banal que l'opposition invite les Français à profiter de cette échéance pour transmettre « *leur angoisse* » à ceux qui les gouvernent, selon le mot utilisé par M. Chirac. Certes, le maire de Paris se garde désormais de concevoir ce « *message* » comme une remise en cause de la légitimité du président de la République. Mais il est clair que l'intensité de ce message, pèsera sur la politique du pouvoir et rendrait, si l'échec est avéré, plus difficile encore son application.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Un sondage de la Sofres

LA COTE DE CONFIANCE DE MM. MITTERRAND ET MAUROY EST EN BAISSE

Le *Figaro-Magazine* daté du 4 décembre publie un sondage réalisé par la Sofres entre le 19 et le 25 novembre 1982 auprès d'un échantillon national de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Selon cette enquête, 49 % des personnes interrogées déclarent faire « *tout à fait* » ou « *plutôt* » confiance à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes qui se posent actuellement à la France, contre 53 % le mois précédent. Les avis de défiance passent de 43 à 46 %. La cote de confiance du premier ministre enregistre une baisse d'un point : 44 % des personnes interrogées lui font « *tout à fait* » ou « *plutôt* » confiance, contre 45 % au mois d'octobre.

Au « *baromètre* » de popularité, toutes les personnalités politiques de la majorité voient leur cote fléchir. M. Michel Rocard, toujours nettement en tête, perd trois points (58 % au lieu de 61 %), M. Jacques Delors, six points (44 % au lieu de 50 %).

Parmi les personnalités de l'opposition, M. Valéry Giscard d'Estaing enregistre une hausse de trois points (34 % au lieu de 31 %) mais est toujours devancé par Mme Simone Veil (42 %), et par M. Jacques Chirac (40 %).

Toujours d'après cette enquête, 69 % des personnes interrogées jugent « *inefficace* » la lutte contre l'inflation, 76 % jugent « *inefficace* » la lutte contre le chômage, et 57 % pensent que les choses ont tendance à « *aller plus mal* », au lieu de 51 % précédemment. Toutefois 53 % estiment que les principaux problèmes « *pourront être résolus par la négociation* ».

La discussion budgétaire au Sénat

● COMMERCE EXTÉRIEUR : le déficit de 100 milliards.

M. Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, ouvre la discussion en soulignant que si le dollar n'avait pas bougé depuis le 1er janvier 1981, nous n'aurions pas *100 milliards de déficit, mais* 43 milliards de moins. Si le déficit de 1982 se reproduisait en 1983, la France aurait le plus grand mal à maintenir son niveau de vie et d'activité économique. M. Larue (P.S., Seine-Maritime), rapporteur de la commission des finances, déplore le vieillissement de notre équipement industriel, cause d'un recul des exportations et d'une augmentation des importations. Il dénonce aussi le protectionnisme déguisé de certains pays.

M. Prévoteau (Un. centr., Marne), qui exprime l'avis de la commission des affaires économiques, estime normal l'« *impressionnant déficit* » de notre commerce extérieur, étant données la faiblesse de nos structures industrielles, la dépression mondiale et la politique économique qui fut celle du gouvernement.

« *Le vieillissement industriel*, reconnaît M. Jobert, en réponse aux interventions des rapporteurs et de plusieurs orateurs, *est la principale cause de nos malheurs, et il ne date pas d'aujourd'hui.* » A propos des « *détournements de trafic* », le ministre d'Etat déclare : « *Aujourd'hui même, j'ai envoyé un deuxième mémorandum à Bruxelles. Est-il normal qu'un pays qui n'a aucune industrie textile exporte chez nous des textiles ?* »

Le vote des crédits de M. Jobert est « *réservé* » jusqu'à lundi, au moment de l'examen des « services économiques et financiers » où ils sont inscrits.

● ÉDUCATION : l'attente.

Avant de répondre aux orateurs, samedi matin 4 décembre, M. Savary, ministre de l'éducation nationale, avait défini le budget de son ministère comme un « *budget en croissance* » et un « *budget de priorités* ». Il avait pris soin d'expliquer : « *La politique scolaire et universitaire ne prend de sens que dans le long terme. Les mesures nouvelles peuvent paraître modestes, eu égard aux masses à mobiliser ; mais les efforts faits deviennent significatifs en longue période. Rapporté à la masse, le changement est d'abord une inflexion ; rapporté à la durée, il induit une transformation profonde.* »

L'« *inflexion* », les sénateurs de l'opposition la regrettent : la « *transformation profonde* », ceux de la majorité la souhaiteraient plus rapide. Pour M. Delfau (P.S., Hérault), rapporteur de la commission des finances, il s'agit d'un « *budget d'attente* » dont la rigueur, trop accentuée dans certains domaines, selon lui, nécessitera un collectif budgétaire. Aux yeux de M. Séramy (Un. centr., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, l'absence de « *priorité* », de « *choix significatif* » ne permet pas d'approuver un budget que M. Sauvage (Un. centr., Maine-et-Loire), également rapporteur de la commission des affaires culturelles, qualifie de « *triste* » et « *décevant* ».

Au nom du groupe communiste, Mme Luc (Val-de-Marne) regrette qu'il ne soit pas fait plus « *pour rompre avec la logique giscardo-chiraquienne* ».

Le Monde

société

L'AFFAIRE DE L'INSTITUT HYPÉRION

Des personnalités françaises dénoncent la détention, en Italie, de M. Mulinaris

L'institut de langues Hypérion, quai de la Tournelle à Paris, est périodiquement accusé d'être le repaire français des Brigades rouges (*le Monde* daté 12-13 septembre). L'un de ses fondateurs, M. Vanni Mulinaris, trente-six ans, est détenu en Italie depuis le mois de février : il avait été arrêté alors qu'il était en visite chez sa mère. M. Mulinaris est, notamment, accusé de trafic d'armes avec le Proche-Orient et de formation de terroristes.

En France, un « comité de soutien à Vanni Mulinaris » (1) s'est constitué, animé notamment par l'abbé Pierre, MM. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, et Jean-Marie Domenach, ancien directeur de la revue *Esprit*. Il a réuni, lundi 29 novembre, une conférence de presse au Sénat en présence de la mère et de la compagne de M. Mulinaris pour exposer son cas. Les animateurs du comité ont expliqué que M. Mulinaris avait, depuis le début des années 70, rompu avec l'extrême gauche italienne et que les accusations portées contre lui — reposant sur des déclarations de repentis, — étaient sans fondement. Tous trois ont longuement enquêté sur cette affaire et ont eu, déjà, de nombreux contacts avec les autorité italiennes.

Les défenseurs de M. Mulinaris, Mᵉˢ Jean-Jacques de Félice et Irène Terrel, ont adressé une demande de non-lieu aux magistrats de Rome et de Venise, qui instruisent ses dossiers.

Le comité a aussi rendu publique une lettre de M. Bettino Craxi, leader du parti socialiste italien, à M. Mayer à propos d'Hypérion. A plusieurs reprises, la presse italienne a fait état de prétendues déclarations de M. Craxi laissant peser des soupçons sur les liens entre Hypérion et le terrorisme.

« *Je n'ai jamais accusé Hypérion d'être un centre terroriste,* écrit M. Craxi, *pas plus que je n'ai eu des éléments qui auraient pu me faire croire que cette accusation était fondée. Je n'ai jamais mentionné le nom de Corrado Simioni* — l'un des directeurs d'Hypérion — *comme un des chefs du terrorisme et encore moins ai-je indiqué en lui le « grand vieux » dont j'avais parlé en d'autres occasions.* »

(1) 1-3, rue Georges-Pitard, 75015 Paris, tél. : 306-04-34.

« Le terrorisme est une forme de criminalité organisée »

nous déclare M. Ugo Pecchioli, membre de la direction du P.C.I.

Membre de la direction du parti communiste italien, le sénateur Ugo Pecchioli est particulièrement chargé des questions de sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Sur la question des terroristes qui ont trouvé refuge en France, il nous a déclaré : « *Les inculpations qui les frappent ne reposent pas essentiellement sur les déclarations des repentis. Celles-ci ne sont qu'une base de départ, après quoi les magistrats procèdent à leurs enquêtes et opèrent toutes les vérifications nécessaires.*

» *Il faut bien voir qu'un certain nombre de personnes réfugiées en France portent de toute façon de très lourdes responsabilités politiques et morales. Elles ont été les dirigeants d'un mouvement subversif qui a perpétré des violences, qui a incité dans les années 70 beaucoup de jeunes à la lutte armée, qui a organisé des mouvements dans certaines villes, surtout à Padoue, dans des universités.*

» *Les animateurs de l'école Hypérion sont des idéologues chargés de cette responsabilité, non de belles âmes ni des angelots. Leur inculpation porte sur le délit de promotion de bande armée, qui est un délit en soi, indépendant des crimes et délits que ces bandes armées ont pu commettre. C'est à la justice italienne de déterminer les autres délits spécifiques.*

» *On dit qu'ils ne se sont pas sali les mains. De façon analogue, non pas semblable, les parrains de la Mafia non plus ne se salissent pas les mains. Ils ont leurs exécutants. La comparaison ne doit pas être tenue pour injurieuse, car parler du terrorisme italien, c'est évoquer une forme de criminalité organisée dont les délits sont aussi graves que ceux de la Mafia.* »

J. N.

FAITS ET JUGEMENTS

Une association Culture et prison

L'association Culture et prison, créée récemmment à l'initiative du ministère de la culture, vient d'élire son président, M. Pierre Marcilhacy, ancien sénateur, et son bureau, composé de MM. Pierre Arpaillangé, procureur général à Paris, Yves Roumajon, psychiatre, Gilbert Estève, chef de cabinet du ministre de la culture (secrétaire général), Jean-Paul Bernard, enseignant (trésorier), Gérard Soulier, professeur de droit à Amiens, Marcel Vesse, directeur régional de l'administration pénitentiaire (Bordeaux), Casamayor, ancien magistrat, Mᵐᵉˢ Isnelle Goudal, ancienne détenue aujourd'hui sans emploi, Natacha Duché, visiteuse de prison, Françoise Davideau, avocate, Isabelle Jan, chargée de misssion au ministère de la culture.

Le ministère de la culture lui a accordé une subvention de deux millions de francs destinée à l'achat de matériel audiovisuel, qui pourra être mis à la disposition d'autres associations et de divers intervenants dans les prisons. Le matériel, propriété de Culture et prison, ne saurait être affecté de manière définitive à tel ou tel établissement pénitentiaire mais devrait être utilisé pour des actions précises.

L'affaire du Coral

UNE LETTRE DU DIRECTEUR DE LA REVUE « POSSIBLE »

M. Pierre Selosse, directeur de publication de la revue Possible, *usant du droit de réponse, nous écrit après la publication d'un article consacré à l'affaire du Coral :*

Dans un article publié dans la livraison du journal *le Monde* en date du 27 octobre 1982, sous la plume de M. Christian Colombani, le journal *Possible* est qualifié « *revue à caractère nettement pédophile* ».

En qualité de directeur de publication, j'attire votre attention sur le fait qu'à aucun moment de son histoire notre journal n'a fait l'objet d'aucune sanction administrative ou judiciaire, d'aucune poursuite, d'aucune interdiction de quelque nature que ce soit.

Dans ces conditions, nous ne pouvons que contester l'imputation que vous mettez à la charge de notre revue, qui constitue une *inexactitude* et ne peut qu'induire vos lecteurs en erreur sur le contenu de la revue *Possible*.

● *Les ennuis judiciaires de M. Krief.* — Déjà inculpé depuis l'été dernier d'escroquerie et de falsification de chèques par M. Etienne Guilbaud, juge d'instruction à Paris — qui l'a fait réincarcérer le 19 octobre de non-respect des obligations du contrôle judiciaire — M. Jean-Claude Krief, le dénonciateur des dirigeants du centre Coral d'Aimargues, va être inculpé de nouveau par ce magistrat de vol, recel, falsification de chèques et usage de chèques falsifiés, dans une information ouverte le 3 décembre par le parquet. Grâce au carnet de chèques dérobé le 10 février à un touriste normand lors d'une agression commise dans le métro de Paris, M. Krief avait acheté une voiture, du carburant et une caméra.

Quatre ans de prison ferme pour deux auteurs d'attentats antimaghrébins, en Corse

Bastia. — Le tribunal correctionnel de Bastia a rendu son jugement vendredi 3 décembre dans l'une des affaires des attentats antimaghrébins de l'été dernier. René Balbi, Auguste Giannoli et Antoine Vincensini ont été condamnés à six ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. MM. Roger Gambotti et Daniel Bertolucci, deux autres inculpés, ont été relaxés.

L'affaire a été jugée le 27 novembre, la cour s'accordant une semaine avant de prendre une décision. Celui-ci a été accueilli bruyamment par un public nombreux composé pour l'essentiel de parents et d'amis des inculpés, qui ont manifesté leur désapprobation quant à l'importance des peines. — *(Corresp.)*

JUSTICE

A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Le baron Empain sur la sellette

Ce n'est pas tous les jours qu'un grand magnat de l'industrie est la vedette d'un procès d'assises. D'habitude, les acteurs sont beaucoup plus communs. Alors, forcément, la baron Empain ne peut que focaliser les regards, d'autant que son enlèvement suscite encore bien des interrogations et que sa personnalité est, à bien des égards, assez peu connue. Les projecteurs sont tellement rivés sur lui qe c'est à se demander s'il y a encore des accusés. On les a, en tout cas, bien oubliés dès le deuxième jour du procès pour s'intéresser aux dessous d'une affaire, avec ses parfums d'énigme et ses relents d'allusions.

C'est maintenant un fait acquis : tous les protagonistes de ce rapt ne sont pas dans le box des accusés et les véritables commanditaires courent toujours. Mᵉ Georges Kiejman, défenseur d'Alain Caillol, le sait, mais, pour lui, la « *grande question* » est de savoir s'il n'y a pas « *des concepteurs d'un niveau plus élevé qui ont voulu nuire à un homme dont les responsabilités étaient extrêmes dans l'arsenal économique et militaire français* ». Effectivement, une grande question, à propos de laquelle on ne peut que rappeler le mot du général de Gaulle, qui avait dit au moment de l'ascension du baron : « *Ce jeune homme m'agace.* » Rappel historique qui prend tout son sel à l'heure où le jury compte en son sein la propre fille du général de Gaulle, Mᵐᵉ Elisabeth de Boissieu.

Une grande question, en effet, puisqu'à l'époque du rapt le baron Empain était à la tête de cent cinquante sociétés employant cent vingt mille personnes et réalisant plus de 22 milliards de chiffre d'affaires. Est-ce à dire que cet enlèvement n'est peut-être pas tout à fait crapuleux ? C'est aller un peu vite en besogne et voir de subtiles manœuvres où il n'y a sans doute que du sordide. Pourtant les tractations sur le versement de la rançon suscitent encore bien des interrogations.

M. René Engen, successeur aujourd'hui déchu du baron à la tête du groupe, l'a reconnu : le groupe Empain-Schneider était disposé à payer. « *Puis,* raconte-t-il, *la police et les pouvoirs publics sont intervenus fortement pour dire que ce n'était pas souhaitable ni pour la victime ni pour la justice. A partir de ce moment, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la police, qui était très efficace.* » M. Engen a révélé que quelques jours après le rapt il avait été convoqué, ainsi que deux autres collaborateurs, dont M. Jean-Jacques Bierry, directeur général de Jeumont-Industrie, chez M. Christian Bonnet, alors ministre de l'intérieur, qui les avait demandé de ne pas céder. Cependant, lui fait remarquer Mᵉ Kiejman, vous avez continué à négocier. « *Je n'ai fait que représenter la volonté de la famille* », répond M. Engen. Elle était prête à payer, notamment la mère du baron, qui espérait que le groupe allait faire l'avance de la somme. « *Un don, pas un prêt* », avait-elle dit.

Une dette de 11 millions

M. Raymond Vuillez, ami du baron, qui n'a pas encore été entendu, de même que M. Bierry, avait, de son côté, tenté de réunir les fonds nécessaires. Il avait essuyé un refus qu'il avait qualifié de « *dégoûtant* », ajoutant : « *Tout s'est passé comme si on était peu soucieux de la vie du baron Empain.* » Il n'en faut pas plus pour relancer la polémique sur l'attitude du groupe à l'égard de son président. « *Dans son environnement professionnel ou dans les pouvoirs publics, on n'était peut-être pas mécontent de ce qui arrivait au baron* », suggère Mᵉ Kiejman. « *Je n'ai jamais perdu de telles choses* », rétorque M. Engen.

Pourtant, sur une question de Mᵉ Thierry Lévy, il reconnaîtra que c'est la police qui l'a informé d'une dette de jeu de 11 millions de francs contractée par le baron Empain au mois d'août 1977 au casino du Palm-Beach à Cannes. Une dette que l'industriel a payée en souscrivant un emprunt. Une dette que même sa femme ignorait et qui, l'on s'en doute, n'a pas fait une bonne impression au sein de la hiérarchie du groupe. De là à penser que M. Edouard-Jean Empain aurait été enlevé en raison de sa passion pour le jeu, il n'y a qu'un pas que le président, M. Xavier Versini, s'est refusé à franchir, rappelant que « *les accusés sont dans le box et pas au banc de la partie civile* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

DANS LE NORD

Le Syndicat de la magistrature accuse le procureur général de Douai de ne pas respecter les directives du garde des sceaux

Le Syndicat de la magistrature du Nord reproche au procureur général de Douai, M. Jean Brun, d'avoir une attitude répressive, contraire aux directives du garde des sceaux en matière pénale. Il s'appuie sur une récente visite de M. Brun à Lille, au cours de laquelle le procureur général a relevé le trop faible nombre de jugements correctionnels rendus à Lille. En même temps, M. Brun s'était prononcé pour la réduction des classements sans suite de procès-verbaux, l'augmentation des audiences correctionnelles et celle des affaires jugées à chaque audience.

Le S.M., qui estime que M. Brun cherche, par cet appel au « rendement », à obtenir de la chancellerie une meilleure dotation en personnel, « *dénonce la perversité du culte de la statistique* ». Augmenter le nombre des affaires aboutirait à une baisse de qualité — moins de temps pour chaque dossier, jugements hâtifs — et encombrerait les tribunaux d'affaires de routine.

Le procureur général juge que cette polémique est « *sans objet* » et que les délégués régionaux du S.M. auraient gagné à venir lui rendre visite pour « *dissiper les malentendus* ». Il nous a précisé qu'il souhaitait seulement « *une coordination de l'action publique entre les divers parquets* ». Il estime cependant anormal, face à l'augmentation de la délinquance moyenne dans la région Nord (quelque 25 % entre 1981 et 1982), de voir les poursuites pour délits diminuer, les poursuites pour contraventions et crimes étant, elles, constantes.

« *Ce que je demande n'est pas du tout contraire aux directives du garde des sceaux, que, pour ma part, j'approuve totalement*, nous a-t-il indiqué. *Le garde des sceaux a demandé l'application de peines de substitution pour réduire l'emprisonnement de courte durée. Il n'a jamais dit qu'on ne devait pas poursuivre.* » « *La politique pénale ne peut être faite ni totalement de prévention ni totalement de répression, mais la répression doit, en matière correctionnelle, être suffisante* », a conclu le procureur général.

DÉFENSE

LE GÉNÉRAL DELAUNAY ADMET UNE RÉDUCTION A TERME DE 10 % DES EFFECTIFS DE L'ARMÉE DE TERRE

Le général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre, a appelé les présidents de sous-officiers, réunis en colloque à Agen, à « *ne pas trop se préoccuper du devenir de l'armée de terre* » mais à « *se passionner pour leur action quotidienne vis-à-vis des jeunes* ».

Le général Delaunay assistait, à l'école de sous-officiers d'active des transmissions d'Agen, à la fin de ce troisième colloque qui a réuni, durant quatre jours, cent cinq présidents de sous-officiers, chargés de représenter le corps des sous-officiers auprès du colonel dans chaque régiment.

Le général Delaunay a adressé aux sous-officiers un message de « *sang-froid, de sérénité et de confiance* », déclarant que « *l'armée de terre continuerait à tenir une grande place dans notre système de sécurité* ». « *L'armée de demain sera encore plus technique, avec peut-être une certaine réduction à terme des effectifs* » (le général a évoqué une baisse d'effectifs de « *10 %, au pire, étalée sur dix ans* »), « *mais un rôle des cadres accru* ».

SCIENCES

Départ de la 33ᵉ expédition polaire française pour l'Antarctique

Une cinquantaine de chercheurs et techniciens des expéditions polaires françaises ont quitté Paris, vendredi 3 décembre, pour rejoindre la base antarctique Dumont-d'Urville. Ce groupe représente l'essentiel des effectifs — soixante-deux personnes en tout — qui composent cette trente-troisième expédition polaire en Antarctique. Tous ne participeront pas à l'ensemble de la campagne, qui prendra fin soit en mars prochain pour quelques-uns, soit en décembre 1983, après l'hiver austral, pour la plupart. Quelques-uns assureront le relais jusqu'en mars 1984 pour accueillir l'équipe suivante.

Dans les quatre bases antarctiques (Dumont-d'Urville, en Terre-Adélie) et subantarctiques (Port-aux-Français, aux Kerguelen, Alfred-Faure, aux Crozet, et Martin-de-Viviès, à Amsterdam) seront continuées, cette année, les observations traditionnelles de géophysique externe (magnétisme et ionosphère, en particulier), de sismologie, de météorologie, d'ornithologie.

C'est ainsi qu'une importante campagne de biologie aura lieu aux Kerguelen pour étudier notamment les algues, les dauphins de Commerson, la faune et la flore vivant sur le fond de la baie du Morbihan, la dégradation des hydrocarbures en eau froide. Aux Kerguelen et à Amsterdam seront faites des mesures de gaz carbonique, des aérosols et de divers éléments radioactifs présents dans l'air, destinées à mieux connaître la circulation atmosphérique et le cycle du carbone.

A Amsterdam, on cherchera à confirmer l'existence d'une espèce inconnue d'albatros. Aux Crozet, toute la campagne d'été sera consacrée à la construction de 1 500 mètres de route reliant la plage à la base ; cette construction est impérative depuis qu'une tempête a détruit, il y a quelques mois, le téléphérique qui transportait le matériel et le ravitaillement jusqu'à la station.

En Terre-Adélie, les Américains doivent amener, le 25 décembre, par avion, à quelques kilomètres de la côte, une équipe franco-américaine. Ainsi espère-t-on pouvoir faire, jusqu'au 30 janvier, un raid sur la calotte glaciaire jusqu'à 400 kilomètres de la côte. Au cours de ce raid, les balises automatiques météorologiques américaines installées depuis quelques années seront remises en état. Des radio-sondages atmosphériques seront fait à intervalles plus ou moins réguliers et des échantillons de neige et de glace seront prélevés.

Tout près de la côte, un camp d'été sera établi : on y étudiera le comportement de ballons captifs et on utilisera un tout petit avion télécommandé. Les uns et l'autre sont destinés à faire des mesures et des prélèvements d'air à des altitudes allant jusqu'à quelques centaines de mètres.

A la base Dumont-d'Urville, la campagne d'été sera consacrée, pour l'essentiel, aux travaux préliminaires à la construction de la piste. Pendant l'été austral 1981-1982, des levés topographiques et bathymétriques détaillés avaient été faits. Cette année, on va aménager les installations nécessaires au débarquement du matériel lourd et construire une base annexe pour loger le personnel de chantier. — Y. R.

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND RELANCE LA CONSTRUCTION DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE DE KALKAR.

Le Parlement fédéral ouest-allemand a donné, vendredi 3 décembre, l'autorisation de reprendre, après quatre ans d'arrêt, les travaux de construction du réacteur surgénérateur de Kalkar, situé non loin de la frontière qui sépare l'Allemagne fédérale des Pays-Bas. Contre l'avis du parti social-démocrate, soucieux de différer cette reprise de travaux pour mieux évaluer la rentabilité et la sûreté de ce réacteur surgénérateur prototype de 300 mégawatts de puissance (équivalent du réacteur français Phénix), les députés de la nouvelle coalition chrétienne-démocrate-libérale ont donné leur accord.

Ainsi, le gouvernement allemand semble adopter pour les réacteurs surgénérateurs de préférence aux réacteurs à haute température dont un prototype, très en retard pour des raisons techniques, est en construction à Schmehausen. Il para9t difficile en effet que Bonn puisse mener à bien les deux projets.

Le projet de Kalkar, suspendu à l'époque par le gouvernement du chancelier Helmut Schmidt en raison de son coût — de 690 millions de marks en 1970 il est passé à au moins 4,5 milliards de marks aujourd'hui, — ne risque-t-il pas en effet de consommer l'essentiel des crédits disponibles dont une partie est financée par la Belgique et les Pays-Bas ? Quoi qu'il en soit, le réacteur de Kalkar, qui a accumulé au cours des années les retards pour des raisons d'ordre budgétaire et technique, politique et écologique, ne pourra guère entrer en service avant 1986 au mieux.

MÉDECINE

Son état étant jugé satisfaisant

LE PORTEUR AMÉRICAIN D'UN CŒUR ARTIFICIEL A RETROUVÉ SON AUTONOMIE RESPIRATOIRE

Samedi 4 décembre, en début de journée, soit plus de soixante heures après qu'il ait subi une intervention chirurgicale qui a permis la pose d'un cœur artificiel, l'état de santé de M. Barney B. Clark était jugé satisfaisant. L'équipe chirurgicale du Centre médical universitaire de l'Utah a décidé, le 3 décembre, de débrancher le système de respiration assisté. M. Clark a alors pu s'exprimer oralement, échangeant quelques mots avec les infirmiers.

Les chirurgiens demeurent néanmoins prudents pour ce qui concerne l'évolution de l'état de santé de leur patient. Au cours d'une conférence de presse, le docteur William C. de Vries, qui a dirigé l'intervention, a déclaré que l'équipe composée d'une quinzaine de personnes avait « *vécu l'opération comme une grande expérience spirituelle* ».

A Rome, lors d'une émission télévisée organisée à l'occasion du quinzième anniversaire de la première transplantation cardiaque, le professeur Chris Barnard a déclaré : « *Je pense que l'ancien système de transplantation est le meilleur.* »

● *Un prix d'un montant de 100 000 dollars,* créé par l'industriel américain Armand Hammer, président de l'Occidental Petroleum, a été décerné pour la première fois, vendredi 3 décembre, aux docteurs Ronald Levy de l'Institut médical de Stantford (Californie) et George Stevenson de Southampton (Grande-Bretagne). Tous deux ont travaillé sur la reproduction des anticorps produits par les organismes des victimes de la leucémie et du lymphome. — *(A.F.P.)*

ÉDUCATION

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE SERA RESPONSABLE DE LA CONSULTATION SUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Procédure inhabituelle pour la « consultation-réflexion » sur l'école primaire annoncée par le ministère de l'éducation nationale (*le Monde* du 2 décembre). C'est la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, présidée par M. Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, qui constituera le groupe de travail responsable de cette consultation en liaison avec le ministère de l'éducation nationale.

Au début de l'année 1983, les instituteurs et institutrices des soixante *et une mille deux cents écoles* maternelles ou élémentaires, les parents d'élèves et des représentants des collectivités locales, seront invités à réfléchir ensemble à l'avenir de l'enseignement primaire. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a souligné jeudi 2 décembre l'intérêt d'une « *démarche convergente* » entre les élus et le ministère pour trouver des solutions.

Le groupe de travail des députés qui sera animé par M. Bernard Derosier, député socialiste du Nord, rapporteur du budget « orientations générales » de l'éducation nationale, a l'intention d'élargir l'objet de la consultation et de ne pas la limiter à l'école primaire. Selon M. Evin, il s'agirait, dans l'indépendance que confère son statut à une commission parlementaire, d'approcher plus globalement les problèmes de l'enseignement.

SPORTS

BOXE

La soirée des championnats à la Porte de Pantin

Ancien champion d'Europe des poids super mi-moyens, Louis Acariès, vingt-huit ans, est devenu champion d'Europe des poids moyens en battant, vendredi 3 décembre à la Porte de Pantin à Paris, l'Allemand de l'Ouest Frank Wissenbach, vingt-six ans, par K.O. à la sixième reprise. Le titre national laissé vacant par Acariès est revenu à Stéphane Ferrara, vingt-six ans, vainqueur de Jacques Chinon, trente-trois ans, par jet de l'éponge à la douzième reprise. Auparavant, le champion d'Europe des super légers, Robert Gambini, trente et un ans, blessé à l'arcade sourcilière par le Noir italien Mosino Maekele, vingt-trois ans, avait été renvoyé dans son coin par l'arbitre.

Du sang et des drames

« *On demande le médecin de service.* » Pendant que les quelque cinq mille spectateurs, dont certains avaient payé leur place 700 F, trépignaient d'impatience sous le chapiteau glacial du cirque Jean-Richard, le speaker répétait son appel. Or s'il était une soirée pugilistique où la présence d'un médecin était indispensable, c'était bien cette « soirée des championnats », prélude au grand renouveau de la boxe parisienne promis par une brochette de vieux promoteurs roublards : Charley Michaelis, Robert Thominet, Michel Acariès, Jean Pons et Rodolpho Sabbatini. Le magasin à grande surface qui annonçait sur un calicot tendu au-dessus du ring une « *opération coup de poing* » ne fut pas démentie.

Gambini, le champion d'Europe des super légers, qui étrennait son titre, acquis il est vrai sur disqualification du Britannique Clinton McKenzie, sous-estimait assurément le Noir italien qui lui faisait face. Esquivant bien, Maekele ouvrait l'arcade sourcilière gauche de Gambini dès la troisième reprise puis aggravait la blessure d'un coup de tête. L'arbitre demandait au médecin d'examiner Gambini, qui avait le visage inondé de sang. Le champion d'Europe ne voulait pas arrêter, mais il y fut contraint. D'emblée le ton de la soirée était donné.

Moins d'une heure plus tard, l'Allemand de l'Ouest Frank Wissenbach s'effondrait, terrassé dans les cordes par un crochet gauche de Louis Acariès, qui enchaînait immédiatement des deux mains. Compté 10, l'Allemand ne se rappela pas immédiatement son nom. Il fallut lui faire respirer de l'oxygène et lui masser longuement la poitrine avant qu'il se rappelle être venu à Paris pour une bourse de 230 000 F qui lui permettra d'offrir à son épouse un magasin de couture à Berlin. Accessoirement, il avait échoué dans la conquête du titre européen des poids moyens, et il avait ouvert la porte d'un championnat du monde à Acariès.

Jusqu'à ce terrible crochet gauche, l'Allemand, qui boxait du tac au tac, avait pratiquement fait jeu égal avec le Français, dont le brio s'est terni dans les salles d'entraînement nord-américaines qu'il fréquente désormais assidument. Toutefois « P'tit Louis », dont la carrière est une véritable entreprise familiale, possède une force de frappe qui lui permet de conclure sur un coup.

Un courage suicidaire

Ce punch fait à juste titre l'orgueil de Michel Acariès, le *pater familias*, qui lui trouve des points communs avec celui de Marcel Cerdan, pour lequel il organisa des combats en Algérie. Les « personnes sérieuses » qui, selon la famille, parrainent son ascension n'ont pas dû être déçues. Ce combat devrait être une rampe de lancement pour le « pied-noir » qui, à vingt-huit ans, n'a plus beaucoup de temps à perdre.

Le temps perdu ne se rattrape jamais, devait en effet constater Jacques Chinon, lorsque son entraîneur jeta l'éponge à la douzième reprise de son combat contre Stéphane Ferrara, titre national des poids moyens en jeu. A trente-trois ans, le Guyanais a dilapidé ses plus belles années en « pigeant » sur les rings luxembourgeois. Quand ses qualités de battant furent décelées, il était trop tard. Après un échec en championnat d'Europe au printemps dernier, il jouait sa dernière carte sur ce titre national. Son camarade de club, de sept ans son cadet, ne lui laissa aucune chance. Sans cesse en mouvement, délivrant des séries fulgurantes des deux mains, Ferrara avait devant lui la cible idéale car Chinon avançait sans cesse. Sa tête enfla sous la grêle de coups.

Le courage suicidaire du Guyanais fit courir des frissons dans la salle. Ambiance morbide qui contribua jadis à façonner l'image de marque détestable de la boxe. Les belles performances d'Acariès et de Ferrara, demain sans doute rivaux, ne pourraient le dissimuler.

ALAIN GIRAUDO.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue à Paris, le 30 novembre 1982, dans sa soixante-quatrième année, du

docteur Gilbert ARON,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ancien interne des hôpitaux de Paris.

De la part de :
Mme Christiane Brossange,
Et de M. et Mme Rémy Aron,
Mlle Marion Aron,
M. Alexandre Aron, ses enfants,
Charlotte et Noémi, ses petites-filles,
Et de ses parents et amis.

L'inhumation aura lieu, le mardi 7 décembre 1982, à 11 h 15, au cimetière de Neauphle-le-Château (Yvelines) auprès de ses parents Alexandre et Charlotte Aron.

Cet avis tient lieu de faire-part.
84, rue La Fontaine, Paris-16e.

— Nous sommes priés d'annoncer le décès de

M. Edouard BRET,

survenu subitement au Havre, le 23 novembre 1982, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de :
Son épouse,
Sa famille
Et tous les siens.

Selon le vœu du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Valérie et Anne-Sophie Courtin, ses enfants,
M. et Mme Jacques Bretteville, ses parents,
M. et Mme André Bertaud, sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Raymond Bertaud et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Le Coidic et leur fils,
Mlle Agnès Bertaud, sa nièce
M. Jacques Courtin,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
M. Bernard Rivoal,
ont la douleur de faire part du décès de

Régine COURTIN,

survenu le 1er décembre 1982, à l'âge de trente-huit ans.

Les obsèques auront lieu mardi 7 décembre 1982, à 11 heures, à l'église Saint-Germain de Dourdan (Essonne).

(Voir *le Monde* du 3 décembre.)

Communications diverses

— L'Association syndicale professionnelle des rédacteurs en chef, que préside M. Robert Decout, ancien rédacteur en chef de *la Voix du Nord*, organise, salle Médicis, au Sénat, le mardi 14 décembre à partir de 15 h 30, un colloque qui aura pour sujet : « L'avenir de la presse écrite, face aux nouveaux médias audiovisuels ».

M. Francis Balle, directeur de l'Institut français de presse, parlera de la presse d'aujourd'hui... et de demain. Les organisateurs annoncent, d'autre part, la participation de MM. Jean Cluzel, sénateur, rapporteur spécial du budget 1983 pour l'audiovisuel ; Albert Garrigues, directeur du *Courrier français*, président du Syndicat national de la presse hebdomadaire régionale ; et Roland Faure, ancien directeur de *l'Aurore*, ancien directeur de l'information de Radio-France, présentement directeur de C.V.S. (radio locale privée de Versailles).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

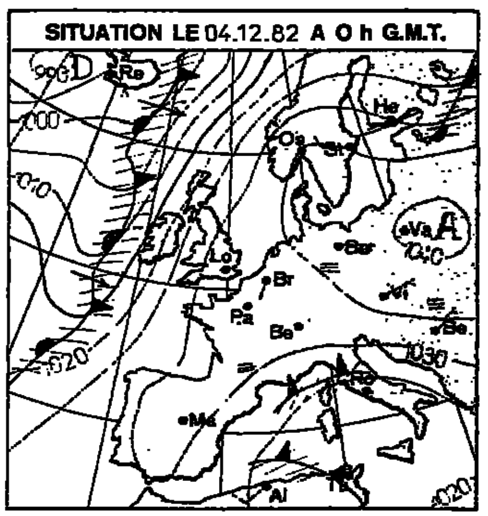
— Université Paris-II, lundi 6 décembre, à 10 h 30, salle des commissions, M. Hussein Aouad : « La protection des actionnaires dans la société anonyme libanaise ».

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), lundi 6 décembre, à 14 h 30, salle Gréard, M. Max Alhau : « Un écrivain méditerranéen : Gabriel Audisio ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04.12.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.12 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 5 DECEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 décembre à 0 heure et le dimanche 5 décembre à minuit :

La dépression méditerranéenne se comble et les conditions anticycloniques vont persister sur une partie du pays. Mais un flux perturbé de sud-ouest commencera à pénétrer sur l'ouest du pays.

Dimanche matin, il concernera les régions situées à l'ouest d'une ligne Nantes-Lille où le ciel sera très nuageux. De petites pluies tomberont alors en Bretagne et le vent de sud sera modéré près des côtes. L'après-midi, ce temps doux et très nuageux s'étendra au nord de l'axe La Rochelle-Mézières, les pluies se limitant à la Bretagne, la Normandie, le Nord-Picardie. Sur ces régions, les températures maximales seront de l'ordre de 8 degrés dans l'intérieur, 10 à 11 degrés près de la Manche.

Sur la Côte d'Azur et la Corse, les nuages seront encore abondants le matin et quelques averses tomberont en Corse l'après-midi.

Ailleurs, la matinée sera grise et brumeuse avec des brouillards, en particulier en Aquitaine et dans la vallée du Massif Central. Ils seront localement denses, givrants et lents à se dissiper. L'après-midi, du Nord-Est à la Bourgogne et au Lyonnais, le temps restera gris en plaine (maximales de 4 à 6 degrés), mais il deviendra beau au-dessus de 800 à 1 000 mètres (maximales de 8 à 10 degrés). Sur les autres régions, le soleil reviendra progressivement et les températures maximales seront de 13 à 15 degrés sur les régions méridionales, 8 à 10 degrés ailleurs. Les températures minimales seront de 8 degrés en Bretagne, Côte d'Azur et Corse, 4 à 6 degrés sur les régions méditerranéennes, 0 à 2 degrés de l'Aquitaine au Nord-Est, 3 à 5 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 décembre ; le second le minimum de la nuit du 3 décembre au 4 décembre) : Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 11 et 0 ; Bourges, 4 et 3 ; Brest, 7 et 3 ; Caen, 5 et 2 ; Cherbourg, 5 et 3 ; Clermont-Ferrand, 4 et 1 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble, 5 et 3 ; Lille, 4 et 2 ; Lyon, 5 et 3 ; Marseille-Marignane, 12 et 5 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 3 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 4 et 2 ; Pau, 12 et 2 ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 7 et 4 ; Strasbourg, 4 et 3 ; Tours, 5 et 2 ; Toulouse, 8 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 8 degrés ; Amsterdam, 3 et 2 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 0 et – 1 ; Bonn, 5 et 2 ; Bruxelles, 3 et 2 ; Le Caire, 20 et 12 ; Iles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 2 et 2 ; Dakar, 28 et 21 ; Djerba, 16 et 8 ; Genève, 6 et 4 ; Jérusalem, 13 et 6 ; Lisbonne, 11 et 9 ; Londres, 8 et 3 ; Luxembourg, 2 et 1 ; Madrid, 10 et – 1 ; Moscou, – 13 et – 14 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 13 et 11 ; Palma-de-Majorque, 14 et 7 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 1 et 1 ; Tozeur, 15 et 6 ; Tunis, 17 et 7.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 4 décembre à 7 heures : 1034,2 millibars, soit 775,7 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 4 décembre :

DES LOIS

● Portant réforme de la redevance pour la création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région Ile-de-France.

● Relatif au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale.

DES DECRETS

● Relatif au délai de recevabilité des demandes d'adhésions à l'assurance volontaire vieillesse et de rachat de cotisations au titre de l'assurance vieillesse présentées par les personnes exerçant ou ayant exercé à l'étranger une activité professionnelle non salariée.

● Pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 4 janvier 1980 relative à l'automatisation du casier judiciaire.

● Modifiant le décret du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites.

● Allégeant le contrôle de l'Etat sur les nouvelles sociétés nationalisées.

FORMATION PERMANENTE

DÉFENSE DES CONSOMMATEURS. — L'Union féminine civique et sociale organise un stage de formation à la défense et à l'information des consommateurs, le lundi 6 décembre, 6, rue Béranger, 75003 Paris, de 9 h 30 à 16 h 30.

★ **U.F.C.S. Ile-de-France, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-19-18, de 13 heures à 18 heures.**

VIVRE A PARIS

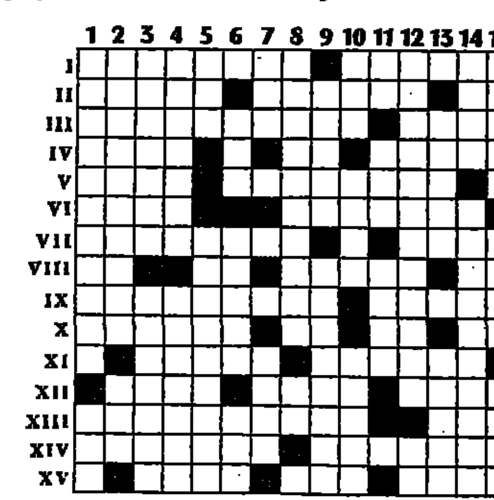
LE SALON DES CAVES PARTICULIÈRES. — Le 4e Salon national des caves particulières rassemblera trois cents vignerons vinifiant en caves particulières et venant de toutes les régions de France. Ils présenteront leurs productions aux particuliers et aux professionnels. 24, quai d'Austerlitz, 75013 Paris, les 4, 5 et 6 décembre de 10 h à 20 h. Prix d'entrée : 12 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 334

HORIZONTALEMENT

I. Sont peu ragoûtants. Arrondissement formé de plusieurs quartiers. — II. Sa signification est dedans. Leurs roses n'ont pas de saison. Les rois du tapis. — III. Cachet propre à calmer les anxieux. Moyens de lutter contre l'anarchie. — IV. Fondateur de l'Oratoire. Elément de choix. Surface où certains chargent beaucoup en faisant leurs courses. — V. Est familier au psychologue. Comme un calcul qui mène droit sur une table. — VI. Produire certains effets. S'oppose à l'atropine dans son action. — VII. Recherché par le médecin mais pas toujours apprécié par l'enfant. N'arrive jamais sans déranger. — VIII. Possessif. Lettres d'amour. Reste après avoir tiré les chèques. Abréviation. — IX. Recouverts à la suite d'un dépôt. Il est plus facile de la monter que d'y grimper. — X. Fait partie des choses qui se disent mais qui ne se font pas. Désignent un saint ou un criminel. Article. Lieu de fouilles. — XI. Son service s'en ressent lorsqu'elle est noire. C'est un vêtement confortable, mais pas un endroit de tout repos. — XII. Dépassement qui n'est pas toujours autorisé. Ne peut se faire sans caractères. Endroit de coupe. — XIII. Mauvais jours pour la Restauration. Se sent, même quand on ne le porte pas. — XIV. Il faut éviter, lorsqu'on est devant, de se comporter comme un âne. Ne sont pas d'un niveau très élevé. — XV. Mot d'enfant. Ne donne donc plus satisfaction. N'est donc pas inutile.



VERTICALEMENT

1. Un homme qui compte, bien qu'il soit sans calcul. Ses tuyaux sont solides. — 2. Comme un corps qui n'est pas sans connaissances. Pacha. — 3. A un goût de revenez-y. Avec elle, il n'est pas question d'argent. — 4. Est aussi capable de vendre que de donner. Faire battre les cœurs. — 5. Celui qu'on se fait n'est pas forcément celui qu'on a. A très basses fréquences. — 6. Producteur d'aiguilles. Font parfois faire la grimace, qu'elles soient vraies ou fausses. Pris à la gorge. — 7. Lettre grecque. Ne reste pas sans voix lorsqu'elle est heureuse. — 8. S'esquintent au travail avec tout juste l'espoir de récupérer une petite pièce. Coin de France. — 9. Composé par des Noirs avec tout de même quelques « Blanches ». Plus ou moins bien couvertes. — 10. Ne se retient plus si on le double. Ne valait pas un sou. Légère. — 11. Note. Devient sérieux lorsqu'il est grand. Se met à l'œuvre pour retrouver les morceaux. — 12. Telle une tâche qui se fait et qu'on aimerait bien voir disparaître. Crack. — 13. Belle pièce pour un homme des bois. Le premier n'est pas bien élevé. — 14. Un bon appât pour attirer les rats. Aider à supporter. — 15. Région anglaise. Huile d'Orient. Se balance pour faire repartir le ballon.

Solution du problème n° 3 333

Horizontalement

I. Procédure. — II. Raser. Tôt. — III. Evadés. Se. — IV. Pi. Isoler. — V. Oral. Lien. — VI. Bluet. — VII. Déniche. — VIII. Tri. Clair. — IX. Qui. Gê. — X. ONU. Nuera. — XI. Nièces. An.

Verticalement

1. Préposition. — 2. Ravir. Ni. — 3. Osa. Abdique. — 4. Cédille. — 5. Eres. Unciné. — 6. Soleil. Us. — 7. Ut. Lit-cage. — 8. Rosée. Hiera. — 9. Eternuer. An.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

« Le Carmel des chaussés français et l'Art du XVIIe siècle », 10 h 30, Petit Palais, Mme Pennec.

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch.

« Le lycée Louis-Le-Grand », 15 h, 132, rue Saint-Jacques, Mlle Lemarchand.

« L'Hôtel de Ville », 15, entrée salle Saint-Jean, M. Lépany.

« Salon du Conseil d'Etat », 15 h, grilles du Palais-Royal, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15, 62, rue Saint-Antoine, M. Serres.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté Parc, Mme Hulot.

« Exposition Oudry », 10 h, Grand Palais (Approche de l'Art).

« Le Sénat », 15 h, angle rues de Tournon et Vaugirard (Arcus).

« L'Océanie », 10 h, Musée national des arts africains et océaniens (L'Art pour tous).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 15, 2, rue des Petits-Champs, Mme Barbier.

« Trésors d'Irlande », 10 h 30, hall du Grand Palais, D. Bouchard.

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés, 15 h 30, 52, rue Bonaparte, Mme Camus.

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée principale, Mme Ragueneau.

« Cités d'artistes, jardins secrets de Montmartre, 15 h, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons du Ministère des Finances », 15 h, 170, rue de Rivoli, Mme Ferrand.

« Hôtel de la Paiva », 9 h 15, 25, Champs-Elysées.

« Vestiges de l'abbaye Sainte-Geneviève », 15 h, 23, rue Clovis, Mme Hager.

« Hôtel de Camondo », 15 h, 63, rue de Monceau, Mme Hauller.

« Hôtel de Roquelaure, 15 h, 246, boulevard Saint-Germain (Histoire et Archéologie).

« La Madeleine », 15 h, métro Madeleine, côté des Trois-Quartiers (Lutèce Visites).

« Hôtel de Castries », 15 h, 72, rue de Varennes.

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Hôtel de l'Ile-Saint-Louis », 10 h 30, angle quai de Bourbon-Pont-Marie, M. Romann.

« L'Assemblée Nationale », 14 h 45, 33, quai d'Orsay.

« L'Institut de France », 15 h 15, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

« L'Opéra », 11 h, statue de la Danse (Visages de Paris).

« Eglise Saint-Paul-Saint-Louis », 14 h 30, devant l'église, rue Saint-Antoine, M. Talmant.

CONFÉRENCES

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

14 h 30, rue Cabanis, « Arts et littérature d'ésotérisme traditionnel » (Atlantis), (entrée libre).

14 h 30, 28, avenue Georges-V, P. Brouwers : « New-York-Los Angeles », et 17 h 30, « San Francisco », (Focale 5) (audiovisuels).

15 h, Musée des Arts décoratifs, B. de Montgolfier : « La Catalogne et Majorque » et 17 h, M. Meunier-Thouret : « Berlin occidental, Berlin oriental ou les frères ennemis » (Paris et son histoire).

15 h, 163, rue Saint-Honoré, B. de Roybon : « Possibilités et limites de l'hypnotisme et du magnétisme » ; Natya : « Secret des nombres ».

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, R. Escaich : « La mort de Gambetta, monstre sacré de la IIIe République » (Les artisans de l'Esprit).

17 h 30, 11 bis, rue Keppler, « La vie après la vie » (Loge unie des Théosophes).

COLLOQUE

CINQUANTENAIRE DES SERVICES ÉTRANGERS DE LA B.B.C. — The British Council et le Franco-British Council organisent mercredi 8 décembre, à 18 h 30, une « table ronde » à Paris, à l'occasion du cinquantenaire des services étrangers de la B.B.C. sous la présidence de M. Robert Pontillon, sénateur, avec Mme Michèle Cotta, président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, et MM. Pierre Desgraupes, P.-D. G. d'Antenne 2, Douglas Muggeridge, directeur général délégué des services extérieurs de la B.B.C., Paul Hodgson, directeur des services français de la B.B.C., Jean Marin, ancien P.-D. G. de l'agence France-Presse.

★ **The British Council, 9, rue de Constantine, 75007 Paris. Tél. : 555-54-99 et 705-66-20. Entrée libre dans la mesure des places disponibles.**

RÉTROMANIE

FOIRES ET SALONS. — Angoulême (16) VIIe Salon des Antiquaires : jusqu'au 6 décembre. Paris (Gare de la Bastille), XIVe Salon des Antiquaires : jusqu'au 6 décembre. Saint-Brieuc (22) Antiquités : jusqu'au 6 décembre. La Chaussée-Saint-Victor (41) Foire à la Brocante : 4-6 décembre.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

DUBUFFET CHEZ JEANNE BUCHER

« Psycho-sites », suite et fin

Il y a les étonnés d'être là, les consternés, les perplexes, les humant l'air, plutôt contents, les rassurés à l'abri dans leur enclos, les paumés, les curieux, les fureteurs, le esseulés, les grincheux, les tristes, l'œil las, les coquettes en représentation, comme à la télé, les voyeurs, les bavards, les passants, les trépassants, les trépassés. Ça finit toujours comme çà pour tout le monde, grands et petits, pisseux, pisseurs (il y en a sûrement) et compagnie. Et c'est comme ça que finit la série des « Psycho-sites », des histoires de vie peinturlurées, à moins que ce ne soit de la peinture historiée, au bout d'un an — de 1981 à 1982 — d'exercice en l'air et sans filet, au sol et en sous-sol, de la couleur : dans une tempête de rouge, de bleu sombre épineux, de jaune crucifié et de blanc remonté. Avant de passer à autre chose, Dubuffet achève littéralement ce qui avait été commencé, sans faire de quartier.

Mais auparavant la couleur aura eu ses accès de tendresse, ses excès d'humeurs, ses moments de chaleur autre qu'infernale, et le temps de vivre, conflictuellement, sur le dos des personnages qu'elle, la couleur, tient ficelés au bout du pinceau, qu'elle libère, forme et récupère. Ils sont là de un à six par tableau, pendus, suspendus, transpercés, lâchés, repris, avalés, épargnés, blanchis, noircis, rougis. La couleur les tient, leur fait, leur défait le portrait et le moral, leur donne du champ, de l'habitacle, les noie, les enterre, les neutralise, les repêche, les piège, se piège, dérape et se rattrape, vacharde avec elle-même plus encore qu'avec ses créatures. Elle multiplie les coups bas, les coups durs, cafouille, cloisonne, cerne, encercle, emprisonne, gribouille, biffe, frise la cacophonie catastrophique, tour à tour fraîche, triste, vinasse, gueularde, éteinte, subtile comme une fleur rose virant au rouille, lunatique, crue, dure, impardonnablement rouge, jaune ou bleue, et finalement dramatique.

La couleur assume tout, le mental et le psychique inextricablement mêlés, compliqués, défiant toute analyse de ce trait d'union qu'elle est entre le « psycho » et le « site ».

Il n'y a qu'une vingtaine d'œuvres à la galerie Jeanne-Bucher, et qui ne sont pas bien grandes quant à leur format — Dubuffet se fait vieux et ne peut se déplacer dans de grands tableaux, — mais on ne saurait trop recommander aux jeunes champions de la spontanéité de s'y rendre, pour y voir vivre en peinture recommencée.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine. Jusqu'au 20 décembre.

DANSE

« YVES P. », PAR LE GROUPE ÉMILE-DUBOIS

Grand format

Désormais associé à la nouvelle équipe de la Maison de la culture de Grenoble, le chorégraphe Jean-Claude Gallotta a doublé les effectifs du groupe Emile-Dubois, l'a doté d'éléments techniquement forts, comme Mirjam Berns, ancienne danseuse chez Cunningham, Bob Foltz et Angela Linsson, venus de chez Viola Farber, ou encore Deborah Salmirs, de la compagnie Joyce-Trisler. Le 1er décembre, il a présenté sa nouvelle création, *Yves P.*, dans la grande salle où, voilà à peine deux ans, le public avait eu la révélation d'*Ulysse*.

Ulysse, c'était le voyage, une fresque panoramique parfaitement bouclée ; *Yves P.*, c'est au contraire une œuvre éclatée, dans un espace élargi au maximum, dans un temps étiré, qui relève plus du film ou du roman que du ballet.

Le thème, hommage à un poète anonyme et disparu, n'est qu'un prétexte pour évoquer à travers la danse et la musique la grande dérive de la vie quotidienne. On est d'abord impressionné par le vaste plateau nu dévolu aux danseurs, réduisant la place des spectateurs à quelques rangs de fauteuils. Espace vierge que le chorégraphe module grâce au rideau de fer et approfondit encore par l'ouverture du fond de scène. Il n'y a guère, jusqu'ici, que Carolyn Carlson qui ait réussi à jouer de la sorte avec la scène de l'Opéra, de même qu'elle imposait aux spectateurs un temps imaginaire. Seulement, Carlson brodait sur l'onirisme, elle conjuguait la danse au passé composé. Jean-Claude Gallotta, lui, est ancré dans le présent, dans la durée réelle , avec le risque que cela suppose de déperdition d'énergie, de temps morts : le public, renvoyé à lui-même, peut décrocher.

Yves P. est une sorte d'émanation collective, une sécrétion de danse continue, dont on suit les divagations pendant trois heures, au gré d'une musique sur mesure d'Henri Torgue, qui suggère le paysage sonore à coups de thèmes populaires, de rock, de valses, de bruits naturels. On retrouve chez Gallotta le goût des petits gestes tendres et saccadés, les grands envols stoppés net, les figures d'adages et les portés. Mais ici, confronté à l'ampleur du plateau et disposant d'une troupe nombreuse, il affirme sa vocation de chorégraphe. Sa danse est peut-être à l'état brut, mais les gestes sont rigoureusement orchestrés et les enchaînements impeccablement réglés. Il y a alternance entre des passages intimistes accompagnés au piano — en particulier un pas de deux pathétique entre Robert Seyfried et Mirjam Berns — et des épisodes plus théâtraux, avec des allusions à la comédie musicale. L'utilisation de symboles sociaux — un couple de vieillards, un club de judo, une voiture — ou l'intervention de personnages en sous-vêtements et chaussures de ville créent un climat hyperréaliste.

Yves P., œuvre complexe, touffue, avec des beautés fortes et des scories, est à l'image de la vie. Il faut la voir, la revoir. Les Grenoblois bénéficieront de la version originale grand format jusqu'au 9 décembre. Par la suite, elle sera ramenée à des dimensions scéniques normales.

MARCELLE MICHEL.

Naples rouge et noire

(Suite de la première page.)

Le sort a voulu que le plus bel égorgement d'Holopherne par une somptueuse Judith avec bain de sang, tête révulsée, etc. (vers 1630, musée de Capodimonte), soit dû à une femme peintre, Artemisia Gentileschi, qui se trouva si bien à Naples qu'elle y passa la fin de ses jours. Elle suivait tout simplement l'exemple de Caravage, mais sa production prolongea le goût des tableaux atroces. Quand le Dominiquin vient en 1631 pour quelque temps à Naples et y apporte un style adouci, c'est encore une tête coupée, cette fois du *Baptiste* (Madrid), qui reste de son passage. On en trouvera un nombre respectable dans cette manifestation.

Tout part donc de Caravage, venu un peu par accident, en 1606, et parti dès l'année suivante pour Malte. Il a laissé à Naples plusieurs chefs-d'œuvre dont on nous propose — peut-être un peu vite — d'étendre le nombre jusqu'à six. Il suffit de les voir groupés pour subir le choc et comprendre l'action bouleversante de cet art : *la Flagellation* (Capodimonte) et les *Œuvres de miséricorde* (Monte della misericordia, Naples) sont des toiles géantes. Un impérieux effet de « close up » tire de l'ombre des membres bruns que font rougeoyer des coups de lumière ; tous les gestes sont brutaux, même ceux des anges adolescents qui plongent au-dessus des groupes charitables.

Les figures isolées

Ce parti d'éclairage isole les figures au point que le « caravagisme » entraînera dans son succès une vision désolée, où les êtres s'affrontent, mais ne communiquent pas, où les bouches des saints martyrisés, ou des comparses, semblent crier pour rien. Ainsi le *Tobie* de Caracciolo, un Napolitain fortement « caravagisé », gît effrayé auprès de son énorme poisson (Coll. Londres), et dans l'immense *Libération de saint Pierre*, du même (Monte della misericordia), les fugitifs glissent sous le projecteur comme dans un film « noir » de 1930 et un frisson de crainte traverse les ténèbres. Le *Baptême du Christ* (Girolamini, Naples), toujours de Caracciolo, se ramène à deux bustes dans une obscurité épaisse.

Jamais on n'a si bien vu se propager en milieu clos les extraordinaires partis pris de Caravage. La recherche du pathétique est si envahissante qu'on a pu, non sans raison, considérer cette « manière » comme accordée à une certaine spiritualité humble et douloureuse de la Contre-Réforme. Il est dommage que la note d'introduction sur le courant religieux ne prenne en considération que l'inquisition, l'autoritarisme et les faux miracles. La peinture enseigne davantage. Parfois l'émotion se concentre dans les tons froids, gris et verts : *Sainte Cécile* de Sellito (1615, Capodimonte). Ou dans des compositions aux formes entassées, aux couleurs vibrantes, qu'on a regroupées autour d'une remarquable *Annonciation aux bergers* (vers 1630, Capodimonte).

Les deux spécialistes de ce qu'on appellera plus tard le « naturalisme outrancier », florissant à Naples, sont Ribera et Preti. Ribera, alias le « Spagnoletto », protégé du vice-roi, auteur prolifique, un peu ennuyeux dans ses bustes de *prophètes*, joue ironiquement de la laideur dans son *Silène* (1637, Capodimonte) et du sadisme dans son *Marsyas* (1637, San-Martino) ; son *Rêve de Jacob* (Prado) révèle d'autres ressources et sa *Pietà* où les rouges résistent au fond noir (San-Martino) montre, en somme, comment on sort du caravagisme, vingt ans après. Quant à Mattia Preti, le Calabrais, c'est le maître des couteaux et des cordes qui déchirent. Elargissant la composition et multipliant les figures, il triomphe dans les banquets sanglants : *le Festin d'Hérode* (1640, Toledo, États-Unis), où, dans les gris et les bruns, règne la stupeur, et surtout le *Festin d'Absalon* (vers 1660, Capodimonte ; autre version à Ottawa), crime tumultueux dans un palais.

Or nous savons quel ouvrage avait suggéré au Calabrais cette orientation nouvelle : une grande toile tout à fait étonnante de Rubens sur le même thème, apportée à Naples vers 1640, naturellement toute chatoyante de satin, de carmin et de brun doré pour illustrer royalement la férocité de la vengeance féminine.

Grâce à des confrontations de ce genre, on commence à saisir ce qui a pu nuancer la sombre ardeur caravagesque, mais sans abolir tout à fait le monde de la violence et de la pitié. On l'observe assez bien chez les peintres moins célèbres et peut-être moins forts. L'intéressant Stanzione ne renouvelle pas avec ses tons sourds le thème banal du jeune *Jean-Baptiste, pasteur* (coll. Naples), mais il réussit dans la *Jeune Femme au coq* (San-Francisco), une belle image noire et rouge, souvenir peut-être d'un jour de fête. Cavallino allège dans les gris la démarche de *Judith* (Stockholm) ; il décrit délicatement *Sainte Cécile* en extase (Palais Vieux, Florence) et voluptueusement *Loth et ses filles* (coll. Strasbourg).

Dans le circuit international

En évoluant à travers les sept salles bien garnies de Burlington House, on voit ainsi se composer — et petit à petit à se nuancer, — le panorama de ce dix-septième siècle méridional. Naples étant alors au moins aussi cosmopolite que Rome et certainement plus que Paris. Quelques tableaux d'actualité de Spadaro, par exemple, enregistrent la scène urbaine et le prodigieux paysage. Dans l'immense baie, les navires anglais et hollandais étaient chez eux et les affaires allaient bon train. Y compris le commerce d'art. Là, les études récentes, à commencer par le beau livre de Francis Haskell, ont jeté un jour précis et intéressant sur les *committenti*, des marchands-collectionneurs, dans leurs relations avec les peintres, et justement ceux de la « manière noire », des thèmes sadiques et provocants (1). Le plus notable de ces « amateurs » était un Anversois, Gaspar Roomer, qui dès 1634 avait sa galerie à Naples : il laissa, à sa mort, plus de quinze cents toiles. Naturellement, il assura la vente et la diffusion dans toute l'Europe, y compris la Grande-Bretagne, des maîtres méridionaux, Ribera, Preti et plus tard Luca Giordano. Autre figure notable, le Sicilien Don Antonio Ruffo, bien connu des historiens de Rembrandt, à qui il commanda plusieurs toiles célèbres, amateur de Ribera, Vaccaro... Naples était prise dans une grande circulation. Difficile, tourmentée, misérable et exaltée, ce n'était pas une ville accablée par la douleur.

Vers la nature morte

Pour répondre à une demande évidente, les peintres locaux, tenant tête aux Hollandais et aux Flamands, se tournèrent vers la nature morte : Ruoppolo et Recco, remis en honneur par Causa il y a déjà longtemps, ne jouent, malgré leurs efforts vers le somptueux, qu'une partie mineure et laborieuse dans le concert européen. Rien de plus révélateur. L'énergie méridionale se portait ailleurs. Après l'épidémie de 1656 qui enleva plus de la moitié de la population, les tableaux d'intercession ne manquèrent pas. L'un des plus terribles par l'accumulation des victimes est une immense toile où saint Janvier, tout jeune évêque, agenouillé sur les nuées, supplie le Ciel. Le peintre n'avait pas trente ans : c'était Luca Giordano. Sa vitalité, son impatience, son astuce, n'avaient pas de bornes. Il connaissait tous les styles sur le bout du doigt, excellent faussaire à l'occasion. Dans les années 1630-1640, la venue du Bolonais avait donné des alibis sérieux à une peinture « autre ». La peinture noire était oubliée pour les va-et-vient lumineux, les scintillements favorables au mouvement : la lutte de *Phineas*, jeune héros à la Gorgone (vers 1670, coll. Londres), montre le succès de la manière vénitienne. Et Salvator Rosa n'est pas loin avec son intarissable éclectisme.

Parallèlement commence la carrière de Solimena, dont la stature et la productivité domineront le siècle suivant. Sa *Madone du rosaire* (vers 1680, Berlin) confirme l'adhésion sérieuse aux formes du baroque. Et nous y voilà. Bien subtil ou bien doctrinaire qui pourrait, dans les ouvrages de la première moitié du siècle, distinguer classicisme et baroque. Bien borné qui, sur la fin du dix-septième siècle, n'apprécierait pas la pulsion un peu folle, la peinture gaspillée en compositions chatoyantes et effrénées, souvent parfaitement vides, qui amuseront toute l'Europe, France et Espagne comprises. On laisse d'un commun accord aux Méridionaux ce privilège, comme au temps du caravagisme on leur réservait le registre du roman noir.

On sait quelle mauvaise réputation ces initiatives ont donnée par la suite aux Napolitains, surtout en France. Les romantiques y retrouveront parfois leur bien, mais avant d'arriver au point de vue « œcuménique » d'aujourd'hui, qui comprend, justifie et apprécie tout, il y eut au dix-neuvième siècle une phase discrète d'intérêt pour la peinture sombre et tragique. On se rappelle peut-être le *Martyre de saint Denys l'Aréopagite*, de L. Bonnat, où le sang coule en abondance. Un tableau anonyme napolitain (vers 1630, Galerie nationale, Londres) a inspiré Manet dans son *Torero mort*, version moderne du gisant. C'est le *Soldat mort* couché en oblique sur le sol, où, pour bien marquer la note macabre, un crâne et des tibias brillent à côté de l'armure dans l'obligatoire atmosphère nocturne. Une sérénité douloureuse exceptionnelle qui, à la différence du reste, devrait passer sans peine.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) F. Haskell, *Patrons and Painters, Art and Society in baroque Italy*, deuxième édition, Yale University Press, 1980.

★ Painting in Naples (1606-1705) : from Caravagio to Giordano ; 164 numéros, sous la direction de Clovis Whitfield et J. Martineau ; Royal Academy of Arts, jusqu'au 12 décembre. L'exposition sera présentée en février à la Galerie nationale de Washington, en juin au Grand Palais, à Paris.

★ Au Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, à Paris : « Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle : le fonds du Musée de Besançon et des musées nationaux », présenté par A. Brejon.

CINÉMA

Mort du comédien Marty Feldman

L'acteur britannique Marty Feldman, qui a joué dans plusieurs films de Mel Brooks, est mort jeudi 2 décembre à Mexico, d'une crise cardiaque. Il venait d'avoir quarante-huit ans. Marty Feldman était célèbre pour son comique volontiers délirant, son don de la caricature.

La caricature déchaînée

Né à Londres en 1934, Marty Feldman devient, après ses études, trompettiste de jazz, assistant d'un fakir, puis commence sa carrière de comique, en 1952, dans le trio Morris, Marty et Mitch qui obtient un très grand succès en Angleterre. Il devient vite vedette de la télévision pour laquelle il écrit des scénarios et la série « Marty ». En 1969, il fait ses débuts au cinéma dans un film de Richard Lester, *l'Ultime Garçonnière*, fable de science-fiction, à l'humour ravageur. Suit un film de Jim Clark, *Every home should have one* (1970).

Puis, aux Etats-Unis, Marty Feldman rencontre Mel Brooks et Gene Wilder, et s'oriente définitivement vers le burlesque agressif, teinté d'absurde. Son visage de gargouille et son physique de contorsionniste lui permettent la composition délirante du nabot bossu, Igor, dans *Frankenstein junior*, réalisé par Mel Brooks (1974). Ce film lui vaut d'être « découvert » par le public français.

Gene Wilder, passé à la mise en scène, lui donne, dans *le Frère le plus futé de Sherlock Holmes*, le rôle d'un étrange et débile policier de Scotland Yard (1975). Et le voilà reparti avec Mel Brooks pour... *la Dernière folie de Mel Brooks* en 1976, année où il devient, lui aussi, réalisateur avec un *remake* parodique de *Beau geste* : il y fait flèche de tout gag et interprète un légionnaire à tête de batracien, frère jumeau — qui l'eût cru ? — de Michaël York. La critique française salue en Marty Feldman un héritier de Buster Keaton et des Marx Brothers et, en 1978, un distributeur sort le film anglais de Jim Clark sous le titre, fort vulgaire, *Papa en a deux*.

Il est vrai que, comme Mel Brooks, Marty Feldman a fait du mauvais goût un style de satire et de provocation. Roulant les yeux jusqu'au strabisme, poussant en avant son menton en galoche, utilisant toutes les ressources de son « jeu physique », il a été un comédien assez exceptionnel dans la caricature déchaînée. Le deuxième film qu'il a réalisé, *La Bible ne fait pas le moine* (1981), prenant pour cible l'Amérique des sectes religieuses et des charlatans, fut fraîchement accueilli chez nous. Si l'acteur, en moine candide et grotesque, restait fidèle à sa vocation, la « patte » du metteur en scène s'était faite plutôt lourde.

JACQUES SICLIER.

VARIÉTÉS

Début sur scène d'Amélie Morin

Subventionné dorénavant par le ministre de la culture, le Forum des Halles reprend vie après un long silence d'une année. Et la chanson s'installe à nouveau sur la scène de ce petit théâtre moderne et confortable qui n'a pour inconvénient que d'être mal situé.

A l'affiche pour quelques jours, voici Amélie Morin apparue il y a deux ans à peine sur le marché du disque et sur les écrans de télévision, avec une voix drôle, acidulée, presque transparente, un humour tranquille et léger, une naïveté boudeuse dans des chansons-gags, dans une espèce de marivaudage moderne et tendrement ironique. L'arrivée dans la chanson d'Amélie morin est la bienvenue, car les interprètes féminines se comptent sur les doigts de la main, dans l'Hexagone.

Pas rockeuse pour un sou, Amélie Morin exerce, à sa façon dans le baroque, le genre enfantin et pervers, avec une étonnante présence. Jean-Yves Laley, qui a écrit tous les textes des chansons sur des musiques de Claude Engel et d'André Popp, notamment, chante lui aussi au cours d'une soirée bien agréable — C.F.

★ Forum des Halles, 21 heures. Albums édités par Philips.

MUSIQUE

L'Orchestre de Lille à Hongkong

Le City Hall de Hongkong est situé devant une forêt de buildings d'une cinquantaine d'étages, face à l'une des plus belles baies du monde. Le soir, toutes les montagnes qui enserrent la cité s'embrasent de lumières — spectacle fantastique — à l'échelle de cette métropole chinoise de plus de quatre millions d'habitants.

Le City Hall est une institution plus que centenaire, mais le complexe architectural actuel, tout en longueur, aux lignes géométriques sobres, d'une blancheur éclatante, date de 1962. La salle de concert de mille cinq cents places, tapissée de bois, a une excellente acoustique, presque trop généreuse parfois, mais d'une netteté parfaite. Elle reçoit chaque soir les spectacles et les artistes les plus divers, orientaux et occidentaux ; l'Orchestre de la B.B.C. et l'Orchestre de chambre de Stuttgart s'y sont produits récemment ; on annonce pour la fin de l'année trois représentations de Rigoletto *et, au cours du Festival de février, la présence de Galina Vichnevskaya et de Rostropovitch, qui donnera, en plus des concerts, une série de cours d'interprétation.*

C'est ici que l'Orchestre de Lille commençait sa tournée, avec trois concerts, dont les programmes étaient composés presque exclusivement d'œuvres françaises. Ils ont été accueillis avec enthousiasme par une foule en majeure partie chinoise, avec quelques représentants de la petite colonie française (qui ne compte que cinq cents personnes).

Après six ans d'activité, Jean-Claude Casadesus a fait de l'Orchestre un magnifique ensemble, une redoutable « machine de guerre », d'une discipline, d'une précision, d'un éclat assez rares, dont l'efficacité étincelait dans des œuvres d'une mise au point aussi terrible que l'Oiseau de feu *de Stravinski ou* Daphnis et Chloé *de Ravel.*

Nous reviendrons après les concerts de Tokyo sur ces belles interprétations auxquelles les apparitions de Pierre Amoyal en soliste donnaient un éclat particulier, ainsi que sur l'importance de cette tournée pour l'orchestre qui, dès maintenant, a fait honneur à ses galons internationaux.

JACQUES LONCHAMPT.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

OPÉRA NOMADE. — Lierre théâtre (586-55-85) (sam., dim.), 21 h.
VICTOR. — Ranelagh (288-64-44) : sam., 20 h 15 ; dim., 15 h.
L'HOMME DÉFIGURÉ. — Vincennes, Sorano (374-73-74) : sam., 21 h ; dim., 17 h.
LES BURLINGUEURS. — Studio Bertrand (783-64-66) : sam., 21 h.
LA POULE A JUPITER. — Hall Montorgueil (296-04-06) : sam., dim., 20 h 30.
SIX HEURES AU PLUS TARD. — Lucernaire (544-57-34) : sam., 20 h 30.
LE FLAMENCO NOUVEAU EST ARRIVÉ. — Neuilly, l'Athletic (624-03-83) : sam., dim., 21 h.
LES PETITS OISEAUX. — Salle Valhubert (584-14-18) : sam., 20 h 30.
ENJEUX, LA VIE. — Théâtre Présent (203-02-55) : sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30.
LES POSSÉDÉS. — TEP (636-91-02) : sam., 20 h : dim., 15 h et 20 h.
LE CONGRÈS DU FEUTRE. — Vanves, salle Clouet (645-46-47) : sam., 20 h 30.
INTERMEZZO. — Comédie-Française (296-10-20) : sam., dim., 20 h 30 ; dim., 14 h 30.
LES SOUPIRS DU LAPIN. — Lucernaire (544-57-34) : sam., 22 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : sam., 19 h 30 : Falstaff.
CHAILLOT : (727-81-15) : **Grand Foyer**, sam., 15 h : marionnettes : les Voyages de Gulliver ; sam., 20 h 30 : Setrak (Liszt, Sonate en si mineur) ; La Voix Humaine, soprano A. Béranger ; **Théâtre Gémier**, sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Père.
ODÉON (325-70-32) : sam., 19 h 30 : dim., 15 h : Grand et Petit.
PETIT ODÉON (325-70-32) : sam., dim., 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
TEP : (797-96-06) : sam., 14 h 30 : la Main ; le Roman de la contrebasse ; Andreï Roublev.
PETIT TEP (797-96-06) : dim., 10 h 30 : Histoires ordinaires et extraordinaires de ce quartier.
BEAUBOURG (277-12-33) : **cinéma-vidéo**, sam., dim., 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. : sam., dim., 15 h et 19 h : Nam June Paik et Computer ; sam., dim., 15 h, 17 h, 20 h : cinéma Griffith ; **concerts** : sam., 20 h 30 : IRCAM/EIC, Jukka Tiensuu et Jonathan Harvey ; dim., 18 h 30 : Mélodies pour chant et piano, d'après Paul Éluard ; **théâtre** : sam., 18 h 30 ; dim., 16 h : Poésie ininterrompue.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), **Opérette** : sam., dim., 14 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), **petite salle**, sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : la Fuite en Chine ; **grande salle**, sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) : dim., 20 h 30, Concert : « Musique oblique » — Musique du XXe siècle (A. Schœnberg, B. Britten, M.-O. Dupin).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (sam.) 20 h 30 : (dim.) 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles (sam. et dim).
ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42) (sam.) 20 h 30 : Chant profond de la Grèce.
ANTOINE (208-77-71) (sam.) 20 h 30 : (dim.) 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (sam.) 21 h : (sam. et dim.) 16 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) (sam.) 20 h 30 : le Malentendu ; (Dim.) 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (sam.) 21 h : (dim.) 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) (sam.) 20 h 30 : Entre chien et loup (dernière) Salle L.-Jouvet, (sam.) 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (sam.) 15 h., 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (sam.) 20 h 30 (dim.) 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — **Th. de l'Aquarium** (374-99-61) 20 h (sam.) 16 h, (dim.) : Correspondance. — **Théâtre du Soleil** (374-24-08) (sam.) 18 h 30 : la Nuit des rois ; (dim.) 15 h 30 : Richard II. — **Atelier du chaudron** (328-97-04) (sam.) 20 h 30 (dim.) 16 h : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (sam.) 20 h 30 : Boustifilles.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) (sam., dim.) 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (sam.) 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre (sam.) 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (sam.) 21 h. (dim.) 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (sam.) 20 h 45. (dim.) 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (sam.) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (sam.) 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14) (sam.) 21 h (dim.) 15 h 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) (sam.) 21 h. (dim.) 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) (sam.) 20 h 30. (dim.) 14 h 30 et 18 h : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (sam.) 20 h 30. (dim.) 14 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (sam. et dim.) 22 h. (dim.) 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (sam.) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42) I : (sam., dim.) 20 h 45 : les Palhasses ; II : (sam., dim.) 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55) (sam.) 20 h 30 : Léonce et Léna.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (sam.), 18 h 30, (dim.), 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (sam.) 20 h 15, (dim.) 16 h 30 : Vive les femmes ; (sam.) 22 h, (dim.) 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
HUCHETTE (326-38-99) (sam.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; (sam.) 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) (sam.) 15 h : Samedi ouverture du jardin d'hiver.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (sam.) 21 h. (sam.) 15 h : Au bois lacté (dernières).
LUCERNAIRE (544-57-34) (sam.) I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 30 : Noces de sang (dernière) ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman ; — Petite Salle. 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (sam.) 20 h 45. (sam.) 15 h : Sodome et Gomorrhe (dernière).
MARIGNY (256-04-41) (sam., dim.) 21 h, (dim.) 15 h : Amadeus. — **Salle Gabriel** (225-20-74), (sam.) 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) (sam.) 21 h. (dim.) 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02) (sam.) 18 h 15 et 21 h 15. (dim.) 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (sam.) 20 h 30. (dim.) 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90) (sam.) 21 h. (dim.) 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (sam.) 21 h. (dim.) 16 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (sam.) 20 h 30. (dim.) 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) (sam.) 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 4 Dimanche 5 décembre

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (sam.) 20 h 30, (dim.) 17 h : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (sam.) 19 h 15 et 22 h, (dim.) 15 h 30 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) (sam.) 21 h : Intrigues.
PLAISANCE (320-00-06) (sam.) 20 h 30, (dim.) 17 h : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (sam.) 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16) (sam., dim.) 20 h 45, (dim.) 15 h et 18 h 30 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63) (sam.) 20 h 30 : la Manufacture.
RANELAGH (288-64-44) (dim.) 20 h 45 : Périclès.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (sam. et dim.) 20 h 45, (dim.) 15 h : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (sam.) 20 h 45, (dim.) 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) (sam.) à 20 h 30 : La Voix Humaine ; (dim.) 18 h 30 : l'Écume des jours ; (sam.) 20 h 30, (dim.) à 15 h. : la Maison de poupée ; (sam.) 22 h., (dim.) à 17 h : A. Allais ; (sam.) 17 h., (dim.) 20 h 30 : Français, encore un effort.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (sam.) 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (sam.) 20 h 30 : les Babus cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14) (sam.) 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (sam.) 20 h 30, (dim.) 16 h : Un amour (dern.) ; (sam.) 18 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU LYS (327-88-61) (sam.) 19 h, (dim.) 15 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (sam.) 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (sam.) 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire (dernière).
THÉATRE DE LA MER (671-47-61) (sam.) 21 h, (dim.) 16 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77) Grande Salle, (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (sam.) 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (sam., dim.) 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : les Strauss ; II : (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h et 18 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE 13 (588-16-30) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77) (sam.) 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (sam.) 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92) (sam.) 20 h 30, (dim.) 15 h et 18 h 30 : Chéri.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34) (Sam., Dim.), 18 h 30 : Shakuntala (dernière).
CENTRE MANDAPA (589-01-60) (Dim.), 18 h 30 : Bharata Natyam.
CISP (343-19-01) (Sam., Dim.), 20 h 45 : Flamenco, danses et chants (dernière).
LA FORGE (371-71-89) (Sam., Dim.), 20 h 30 : Tanaka Min (dernière).
LA MAIN D'OR (700-02-34) (Sam., Dim.), 20 h 30 : M. Vossen.
MUSÉE GUIMET (723-61-65) (Sam.), 20 h 30 : (Dim.) 15 h 30 : Danses et musiques de fêtes au Manipur.

Le music-hall

AMERICAN CIRCUS (846-42-02) (Sam.), 14 h, 16 h, 17 h 30 et 20 h 30 : (Dim.), 14 h, 16 h et 17 h 30 : Noël sur glace chez Andersen.
ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86) (Sam.), 20 h 30 : Groupe tzigane ; (Dim.), 15 h 30 : F. Grendel.
BOBINO (322-74-84) (Sam.), 20 h 45 ; (Dim.), 16 h : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39) (Sam.), 20 h 30 : (Dim.), 15 h : Tino Rossi.
CHAPITEAU DE LA VILLETTE, (Dim.), 21 h : M. Bernard.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) (Sam.), 20 h 45 : Y. Hedjaj.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21) (Sam.), 22 h : Betina.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (Sam.), 20 h 30 : G. Servat.
FONTAINE (874-74-40), (Sam.), 20 h 30 : (Dim.), 15 h : S. Joly.
FORUM (297-53-59) (Sam.), 21 h : A. Morin (dernière).
GYMNASE (246-79-79) (Sam.), 21 h : (Dim.), 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 17 h : Cl. Astier, G. Demaysoncel.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43) (Sam., Dim.), 15 h : (Sam.), 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49) (Sam., Dim.), 21 h : (Dim.), 14 h 30 : M. Torr.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (Sam.), 15 h et 20 h ; (Dim.), 14 h et 17 h 30. Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Sam.), 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30 ; (Dim.), 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
PORTE DE BAGNOLET, sous chapiteau (364-12-94) (Sam.), 14 h 30 et 20 h 30 ; (Dim.), 14 h 30, le 7 à 20 h 30 : Magie féeries.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (Sam.), 20 h 30 ; (Dim.) 14 h 30 et 21 h : M. Marceau (dernière).
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Dim.), 15 h ; (Sam.), 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (Sam., Dim.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75) (Sam.), 14 h 30 et 20 h 30 ; (Dim.), 14 h 30 et 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

SAMEDI

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Mamoyama ; 21 h : L. Petrova-Boisnay, D. Perelmann (Levina).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Soudant (Sibelius, Brahms).
SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Muir (Haydn, Carter, Fauré) ; 20 h 30 : Orchestre de la R.A.T.P.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : E. Graubin (Telemann, Stockhausen, Prokofiev, Bach).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : Ensemble vocal Carlos Vilo, R. Maldonado.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : J. Gauthier, A. Nanashima (Mozart, Fauré, Grieg).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble Les Ombres errantes.
FIAP, 20 h 30 : Pleveni-Dugardin, G. Andranian (Gluck, Purcell, Paradies).

DIMANCHE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : D. Walker, D. My (Saint-Saëns, Beethoven, Schumann).
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : J.-J. Kantorow, Ph. Muller, J. Rouvier (Beethoven, Mozart, Martinu).
ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Trio Martinu de Paris (Beethoven, Martinu, Weber).
ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : P. Gazin (Franck).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup (Mozart, Beethoven, Mendelssohn).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : M.-B. Dufourcet (Bach, Widor, Messiaen, Langlais).
ÉGLISE AMÉRICAINE, 18 h : J. Paul (Frescobaldi, Froberger, Picchi).
ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 17 h 15 : R. Tambyeff (Boëlmann, Dandrieu, Fleury).
ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : Lamentabile Consort (Di Lasso, Byrd, Poulenc).
CONCIERGERIE, 18 h 30 : La Grande Écurie et la Chambre du Roy (Vivaldi).
SALLE CORTOT, 17 h : Trio d'anches de Turin (Beethoven, Ibert, Gallon).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20) (Dim.), 16 h 30 : Ch. Escoudé, J. Gourley.
ARC, (723-61-27) (Dim.), 16 h : M. Edelin, F. Mechali, M. Mouthana, M. Nissim.
BIBLIOTHÈQUE BEAUGRENELLE (577-63-40) (Sam.), 16 h : Shamrock.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) (sam. et dim), 21 h 30 : G. Badini.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), (sam.), 20 h 30 : Lolo Siny-Tariny.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (Sam.), 21 h : M. Booker, T. Laury, M. Baker ; 22 h 30 : Bess Babalu ; (Dim.), 21 h 30 : Fazon Cahen.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09) (Dim.), 23 h : Apartheid Not.
DEPOT-VENTE (637-31-87) (Sam.) : Ph. de Preissac.
DUNOIS (584-72-00) (Sam., Dim.), 20 h 30 : Bagad de Kemperlé.
L'ENVOL (347-33-06) (Dim.), 20 h 45 : M. Ionesco ; (Sam.), 19 h ; (Dim.), 17 h : Slane et Morgane.
NEW MORNING (523-51-41) (Sam.), 21 h 30 : Ph. Catherine ; (Sam.), 17 h : Orchestre Lumière.
PALACE (246-10-87) (Sam.), 19 h 30 : Stiff Little Fingers.
PETIT JOURNAL (326-28-59) (Sam.), 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) (Sam., Dim.), 23 h : G. Lafitte, G. Arvanitas, A. Resplandin, Ch. Bellonzi (dernière).
SLOW CLUB (233-84-30) (Sam.), 21 h 30 : J. Caroff.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59) salle Serreau (Sam.) 20 h 30, (Dim.) 17 h : Œil pour œil.
SAINT-DENIS, Halle du Marché (Sam.) 20 h 30, (Dim.) 17 h : Saperlean.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) (Sam.) 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS (Sam.) 21 h : Chœur et orchestre Colonne, dir. : M. Corboz (Bach, Mozart).
NOTRE-DAME DE PARIS (Dim.) 10 h et 11 h 30 : Ensemble vocal S. Caillat, Ensemble à vents de Paris, dir. : S. Caillat (Stravinsky).

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

PARIS, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Dim.) 16 h : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Mozart).
FLEURY-MEROGIS, Eglise du Rédempteur (Sam.) 21 h : Solistes de la Grande Écurie et la Chambre du roy (Beethoven).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24).

SAMEDI

15 h : Hommage à B. Boetticher : Bronco Buster ; 17 h : Hommage à J. Huston : Report From The Aleutians ; 19 h 15 : le Trésor de la Sierra Madre ; 21 h 30 : Dix ans de cinéma italien : Juliette des esprits, de F. Fellini.

DIMANCHE

15 h : Hommage à B. Boetticher : le Déserteur de Fort Alamo ; 17 h : Dix ans de cinéma italien : l'Enfer dans la ville, de R. Castellani ; 19 h, Hommage à J. Huston : les Insurgés ; 21 h : Dix ans de cinéma italien : la Cité des femmes, de F. Fellini.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : Une révolution allemande, de H. Herbst ; 19 h : Cinéma hongrois : Chien chauve rock, de G. Szomjas ; 21 h : Cabotins, de P. Sandor.

DIMANCHE

15 h : Nanouk l'Esquimau, de R.J. Flaherty ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : Rosi de la grande ville, de G. Behrens ; 19 h : Cinéma hongrois : Cette belle époque du foot, de P. Sandor ; 21 h : Délivrez-nous du mal, de P. Sandor.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36) H. Sp. Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Acacias, 17e (764-97-83).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CAMP DISCIPLINAIRE, film américain de Robert J. Siegel : V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME, film américain, de Lang Elliott. V.O : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SPEED DRIVER, film italien de Stelvio Massi : (v.f.), Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
PETIT JOSEPH (Fr) Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

RADIO-TÉLÉVISION

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche (ex-J.-Cocteau) 5e (354-47-62).

VU

Les tribulations de Kadhafi

La liste déjà longue des étrangers indésirables en Libye s'est sans doute allongée récemment de deux noms : J.-P. Clavien et S. Mohr. Ce sont les deux réalisateurs du film *Kadhafi ou le défi permanent*, tourné pour la télévision suisse romande et présenté vendredi soir sur FR 3. Après avoir souligné les « lumières » du régime libyen, ils ont en effet montré les « ombres » du système assez particulier, c'est le moins qu'on puisse dire, instauré depuis 1969 dans l'ancien royaume senoussi par le colonel Kadhafi.

Le « guide de la révolution », raide comme un piquet dans sa galabieh à col de soutane, n'est pas celui qui a défendu le dossier libyen avec le plus de talent. Les réalisateurs, bien mieux que les clichés « révolutionnaires » du colonel, ont su mettre en valeur le fait que la loi islamique n'est pas appliquée à Tripoli de la même cruelle manière qu'en Iran, au Pakistan ou en Arabie (aucune main de voleur n'a jamais été coupée en Libye), que les revenus pétroliers profitent à un grand nombre de Libyens (il est vrai qu'ils sont moins de trois millions) et que l'émancipation féminine fait quelques progrès sur le rivage des Syrtes, ce qui n'est pas si mal quand on pense à la plupart des autres nations musulmanes actuelles.

Mais J.-P. Clavien et S. Mohr ont mis aussi le nez là où la révolution s'est muée tout bonnement en crime ou en dictature : opposants libyens à l'étranger assassinés à la barbe de l'Occident, comme ce journaliste rigoureux des services arabes de la B.B.C., ou « mauvais esprits » restés au pays et oubliés dans les culs-de-basse-fosse nationaux. La caméra s'est longuement attardée sur le visage du président du tribunal de Tripoli, un homme qui souffrait manifestement d'avoir à mentir et qui, interrogé sur les prisonniers politiques, a répondu qu'il n'était au courant que des affaires jugées par lui...

Autres images tristes ou absurdes : celles des magasins fermés à perte de vue dans les rues de la capitale depuis la nationalisation du commerce de détail. Toute la ville doit maintenant aller faire ses courses dans quelques grands magasins d'Etat fonctionnant comme des administrations. La fougue kadhafienne semble menacée au moins autant par la bureaucratie que par les « complots de l'impérialisme ». Mais les « tribulations » du colonel, selon le mot juste trouvé par les réalisateurs, nous réservent peut-être encore des surprises.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

PRESSE

A « l'Est républicain »

LA COUR D'APPEL CONTESTE LA VALIDITÉ DU VOTE EN FAVEUR DE M. BOILEAU

(De notre correspondant.)

Nancy. – La deuxième chambre de la cour d'appel de Nancy a estimé dans un jugement en date du vendredi 3 décembre que *« le tribunal de commerce de Nancy avait attribué à tort le droit de vote »* attaché à 21 % des actions de *l'Est républicain*. Allant à l'encontre d'un jugement rendu en référé le samedi 27 novembre par la chambre civile du tribunal de grande instance de Nancy, le tribunal de commerce avait, une heure avant l'assemblée générale des actionnaires du quotidine nancéien, estimé que le droit de vote pouvait être exercé sur 21 % des actions par la Compagnie française de communication, titulaire depuis douze jours des titres sur le registre des actionnaires du journal. Le jugement avait permis à l'actuelle direction, MM. Charles et Francis Boileau, d'être confortée (*le Monde* du 2 décembre).

La décision de la cour d'appel relance donc une affaire sans cesse plus complexe. Toutefois, la cour précise que *« l'annulation des votes intervenus lors d'une assemblée générale n'est pas de la compétence de la juridiction des référés »*. En attendant donc une prochaine étape juridique sur ce point particulier, la Grande Chaudronnerie lorraine (qui est censée être actuellement propriétaire des actions litigieuses), la Compagnie française de communication (qui vient d'en utiliser les droits de vote) et *le Républicain lorrain* (qui les convoite) se retrouveront le 7 décembre devant la chambre civile du tribunal de grande instance de Nancy, où sera cette fois débattu sur le fond le délicat problème de la propriété réelle de ces fameuses actions.

J.-L. B.

Aux « Dépêches » de Dijon

LES PRUD'HOMMES ACCORDENT LEURS INDEMNITÉS AUX JOURNALISTES.

(De notre correspondant.)

Dijon. – Le conseil des prud'hommes de Dijon a rendu publique, jeudi 2 décembre, sa décision dans le conflit opposant, depuis le 20 septembre, vingt et un journalistes de la rédaction des *Dépêches* de Dijon au propriétaire du journal, M. Jean-Charles Lignel. Les journalistes démissionnaires percevront leurs indemnités non pas au titre de la clause de conscience qu'ils avaient invoquée, mais pour rupture du contrat de travail aux torts exclusifs de leur employeur.

Le conseil a estimé, en effet, que la suppression d'avantages acquis et la réduction brutale des salaires de tous les journalistes, décidées dès le mois de février 1982 par la direction, sans véritable concertation, entraînaient de plein droit la rupture du contrat de travail liant les journalistes à leur employeur. Le conseil des prud'hommes de Dijon a, d'autre part, désigné un expert qui devra, dans les cinq mois à venir, chiffrer pour chaque journaliste démissionnaire le montant des indemnités dues par M. Lignel. *« Au problème certes délicat et plus moral que social, les conseillers prud'homaux ont préféré s'appuyer plus strictement sur le droit du travail »*, déclarait, un peu déçu, l'ancien délégué du personnel de la rédaction. – R. C.

● *La revue « Graphica »*, destinée aux professionnels des arts graphiques, fait paraître son premier numéro daté novembre. Ce magazine bi-mensuel (15 F), tiré à 40 000 exemplaires, souhaite notamment occuper *« un créneau resté longtemps vacant, celui de la relation entre écoles professionnelles et entreprises »*.

★ *Graphica*, 47, rue de Charonne, 75011 Paris. Un an : 280 francs.

Samedi 4 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Les caisses noires.
Quelques secrets sur le financement des partis politiques.

21 h 50 Série : Dallas.
Réal. L. Katzman. Le bout du chemin.

22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : une enquête sur « les nouveaux clochards » ; deux Vietnamiennes redécouvrent Saïgon ; la télévision des autres sera celle du Danemark, et le grand témoin de la semaine : Jean-François Kahn.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Hervé Vilar, Colette Renard, Thierry Pastor, Jacques Martin, Lenny Escudero, Aldo Maccione, etc.

21 h 50 Série : Les Amis.
D'après un scénario d'A. Minkowski et A. Kostenko. Avec M. Antol, J. Jurewicz, A. Golejewski.
Cinquième et dernier épisode de la série polonaise : les trois héros, sortis de l'université, entrent dans la vie active. Après dix ans d'ordre communiste (et stalinien), commencent les grèves de 1956, à l'issue desquelles Gomulka retrouvera le pouvoir. Une série d'un réalisme cru.

23 h 05 Histoires courtes.
Arthur Cohen contre les apparences de M.-A. Grynbaum.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir... Aux arènes de Vérone : Otello.
Opéra de Verdi (en stéréophonie et en simultané sur France-Musique, version originale sous-titrée), mise en scène de G. de Bosio ; chef d'orchestre, Z. Pesho, avec V. Atlantov, K. Te Kanawa, P. Cappuccilli, A. Bevacqua, G. Manganotti, G. Casarini, F. Rafanelli, O. Mori, G. Brunelli.

22 h 05 Journal.



22 h 35 Prélude à la nuit.
Fandango, de P.-A. Soler, par E. Chojnacka au clavecin.

FRANCE-CULTURE

20 h, Théâtre ouvert : Ecritures de femmes : « Éblouie », de A. Dana. Avec D. Jayr, M. Rayer et A. Dana.
21 h 25 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Taïbelé et son démon », d'I. Singer, lu par Catherine Sellers.
22 h, Ad. lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné aux arènes de Vérone) : en liaison avec FR 3, « Otello », de Verdi.
23 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit : 0 h 5, Poissons d'or.

Dimanche 5 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en la paroisse Vivier-au-Court (Ardennes).
Prédicateur : Père Bernard Goureau.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Jeu : Dira-dira pas.
15 h Sports dimanche.
Jeu à XIII : France-Australie (en direct d'Avignon) ; Ski à Laax ; Athlétisme : Le cross du « Pèlerin » ; Judo féminin.
17 h Pour vous.
18 h Série : Arnold et Willy.
18 h 20 Jeu : Qui êtes-vous ?
18 h 55 Les animaux du monde.
Le monde de la jungle.
19 h 25 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Les hommes du président.
Film américain de A.-J. Pakula (1976), avec D. Hoffman, R. Redford, J. Warden, M. Balsam, H. Holbrook.
En 1972, après le cambriolage du quartier général du parti démocrate à Washington, deux journalistes mènent une enquête et découvrent un scandale politique. Reconstitution de l'affaire du Watergate, dont tous les rouages sont démontés. Passionnant comme un film policier.
22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et G. Garbisu.
Enjeux-la vie, au théâtre Présent ; les Bourlingueurs, au studio Bertrand ; Bernard Haller à Bobino, etc.
23 h Sports dimanche soir.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(Et à 10 h 45.)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable, mais vrai ; 14 h 25, série : « L'homme qui tombe à pic » ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Disney dimanche.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche.
De Monique Le Marcis.
Avec Robert Charlebois, Renaud, Corazon, Rebeled, Hervé Christiani, etc.
21 h 40 Document : Mœurs en direct. (Nos mères de Méditerranée). Coproduction France-Culture.
Réal. : S. Bitton.
Une Italienne, une juive algérienne, une Kabyle, une Palestinienne. Quatre mères, quatre filles de la Méditerranée. Ce qui les sépare et, surtout, ce qui les rapproche, et ce qui, du Sud au Nord, fait écho à ces témoignages sur des rapports beaucoup plus universels qu'on ne le croit : un très bon document.
22 h 30 Document : Lettre fermée.
Réal. : M. Gosset.
La vie du grand reporter Pierre Gosset était un départ permanent. Et l'émission que Marianne Gosset a faite pour son père – après la mort de celui-ci – est pleine d'air, de mer, de ce grand mouvement qui l'a mené d'un continent à l'autre. Un film intime, ouvert et « vivant ».
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Reportages commémorant le 29 novembre en Yougoslavie et le 25 avril au Portugal.
12 h Série : Le choix.
Emission du ministère des droits de la femme : la contraception.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique avec l'historien Georges Duby ; 16 h., Musique : spécial Clara Haskil, une des grandes pianistes du siècle ; 17 h., Littérature : spécial poésie avec P. Emmanuel, J. Reda et M. Bealu.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
La revue de presse ; les appareils d'autrefois ; actualité ; portrait de Schachmes, photographe à l'agence Sigma ; concours.
18 h 45 L'Echo des bananes.
Émission dédiée à John Lennon.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 30 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
Livrons-nous à la débauche en pleine rue Jean-Jaurès.
20 h 35 A la recherche du temps présent : L'enfant et l'ordinateur.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
L'ordinateur comme outil pédagogique par le professeur Papert, qui anime le Centre mondial de l'informatique, créé par Jean-Jacques Servan-Schreiber.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Chartres, ville d'art, de M. de Gastyne ; *Foliloque*, de X. Sénéchal, avec G. Garcin et M. Rodin.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Le chant du Missouri.
Film américain de V. Minnelli (1944), avec J. Garland, M. O'Brien, M. Astor, L. Bremer, T. Drake (v.o. sous-titrée).
Saint-Louis du Missouri, en 1903. Une adolescente et ses sœurs vivent heureuses avec leurs parents. Mais le père est nommé à New-York pour son travail. Faudra-t-il déménager ? Chronique un peu mince de la vie des classes moyennes au début du siècle. Minnelli, mariant le chant et la danse à la reconstitution d'époque, en fait une entraînante comédie musicale sur laquelle règne Judy Garland.
0 h 20 Prélude à la nuit.
Étude nº 11 opus 8, de A. Kremski au piano.

FRANCE-CULTURE

9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h, Messe, à Notre-Dame de Paris.
11 h, Regards sur la musique : Concerto « A la mémoire d'un ange », d'A Berg.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musique : Semaines musicales internationales d'Orléans (et à 16 h 5 et 23 h).
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Silvérie ou les fonds hollandais » et « le Pauvre Bougre et le Bon Génie », de A. Allais et T. Bernard.
17 h 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (François le bossu).
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Benjamin Fondane, « l'Exode Super-Flumina ; Babylonis ».
20 h 40 Atelier de création radiophonique : La cathédrale jusqu'à la mer, par J. Darras (Bestiaire de la baie).
23 h, Semaines musicales d'Orléans : Flûtes face à face (R. Aitken et Y. Artaud).

FRANCE-MUSIQUE

9 h 10, Les matinées de l'orchestre : L. Stokowski ; œuvres de Tchaïkovski, Wagner, Bach.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées) : œuvres de Beethoven, Mozart, Martinu, par J.-J. Kantorow, violon ; P. Muller, violoncelle ; J. Rouvier, piano.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Sporh, Mozart, J.-S. Bach, Carissimi, Urbanner, Dukas, Berger.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par R. Girard : Mythes et démythification wagnériens.
19 h, Jazz vivant : P. Petit, P. Meyer, Quintette, J. Mc Laughlin, K. Labèque.
20 h, Les chants de la terre : Magazines de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : Les grands concerts d'archives (donné le 25 mai 1947 au Titania-Palace à Berlin) : « Egmont » ouverture en fa mineur ; « Symphonie pastorale » ; « Symphonie nº 5 », de Beethoven, par l'orchestre philharmonique de Berlin Direction, W. Furtwaengler.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; œuvres de Soler ; 23 h. Entre guillemets ; 0 h 5, un voyage en hiver.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

– M. *Bernard Stasi*, député U.D.F., est reçu à R.M.C. à 12 h. 45.

– M. *Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité de l'émission « R.T.L.-*Le Monde* sur R.T.L., à 18 h 15.

– M. *Jean-François-Poncet*, ancien ministre des affaires étrangères, participe au « Club de la Presse » d'Europe 1, à 19 h.

LUNDI 6 DÉCEMBRE

– M. *Jacques Toubon*, député R.P.R. du quinzième arrondissement, est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

– M. *Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, participe au journal de TF 1, à 13 h.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Heurs et malheurs de la compensation

La « compensation », forme moderne du troc, est un art difficile. Renault en sait quelque chose qui risque de se voir taxé d'une amende de 1 million de dollars (7 milliards de francs) par le gouvernement colombien pour « défaut d'importation » et non-respect du contrat qui le liait à ce pays. L'affaire vaut d'être contée dans le détail.

Quasi obligatoire dans la plupart des pays en voie de développement ou à commerce d'Etat incapables de payer leurs importations en devises sonnantes et trébuchantes, la compensation contraint les multinationales à des transactions peu glorieuses — je te donne mes boulons, donne-moi tes bananes, — et donc généralement fort discrètes. On ne sait guère que Renault, entre autres, est un opérateur de dimension mondiale sur le plan pétrolier et joue ou a joué un rôle non négligeable sur les marchés les plus divers : viande, confection, textile, café, confiture de rose, etc. tout se règle dans l'ombre... sauf ratées.

C'est précisément ce qui vient de se passer en Colombie, où la Régie, grâce aux R 5 et R 18 montées par sa filiale franco-colombienne, couvre près de 50 % du marché local. Pour pouvoir importer les pièces et éléments nécessaires à l'assemblage de ces véhicules, Renault s'est engagé à réexporter de Colombie d'importantes quantités de produits locaux. Non seulement des « spécialités » colombiennes, mais aussi une partie des pièces automobiles fabriquées sur place. C'est là que le bât blesse, car si la Somrilex, filiale commerciale spécialisée du groupe français, a bien acheté café, bananes, viande, fleurs tropicales, tabac, riz, coton et charbon, au-delà même des quantités prévues par le contrat, en revanche Renault n'a pas réexporté de pièces automobiles « colombiennes ». Les investissements nécessaires à la production de ces pièces n'ont pas encore été réalisés, argue la Régie. De plus, les échanges entre le groupe et la Colombie depuis deux ans ont dégagé au total un solde positif pour le pays de 10 millions de dollars (70 millions de francs).

Le gouvernement colombien s'en tient, lui, aux termes du contrat. Renault devra, dit-il, payer un million de dollars pour non-respect de son contrat. Il est vrai que l'exportation de pièces automobiles fabriquées en Colombie constituait une nouveauté, et le point le plus original du contrat de 1979. Il est vrai aussi que ces pièces sont probablement plus difficiles à écouler en Europe que les bananes, fleurs, café et autres spécialités, dont Renault a acheté depuis douze ans pour près de 2 milliards de francs... — V. M.

Les administrateurs de biens et les syndics se plaignent des modalités de la sortie du blocage

Les administrateurs de biens et les syndics de copropriétés ne sont pas contents du tout du ministère de l'économie et des finances et surtout de sa direction de la concurrence et de la consommation. Leurs organisations professionnelles — hache de guerre enterrée — se sont regroupées dans un Comité national intersyndical de défense pour manifester le « *désaccord unanime de la profession quant aux modalités de sortie du blocage* » des prix que l'on vient de leur proposer. Ayant strictement appliqué, disent-ils, l'accord de régulation de 10 % de hausse en 1982, leur comité juge que « *le plafond de revalorisation des honoraires des syndics de copropriétés, limité à 6 % pour 1983, est économiquement irréaliste et donc inacceptable* ». Mais les professionnels accepteraient « *la signature d'un engagement de régulation plafonnant à 8 % l'évolution des honoraires pour 1983 dans le cadre de la lutte contre l'inflation, chiffre d'ailleurs conforme aux prévisions du gouvernement* ».

En fait, les propositions du ministère sont plus nuancées : pour tenir compte des professionnels qui ont pu augmenter leurs honoraires de 10 % en 1982 avant que le blocage n'intervienne le 11 juin, et de ceux qui ont fait de même depuis le 1er novembre, date de sortie officielle du blocage, les pouvoirs publics proposent une augmentation de 16 % sur les deux années avec un maximum de 10 % en 1982.

Il reste à régler l'augmentation des syndics de certaines copropriétés dont l'assemblée générale (qui fixe les honoraires du syndic) a eu lieu pendant la période de blocage : celle-ci ne peut en droit voter aucune augmentation. Et le rattrapage est interdit par la loi. Il serait injuste que ces professionnels ne puissent bénéficier des 10 % appliqués par leurs confrères sur les deux derniers mois de 1982. Un ajout à l'accord éventuel semble possible.

Plus sérieux est l'argument des professionnels qui concerne l'accroissement de charges administratives dues à la loi Quilliot : ils devront désormais fournir aux locataires de leurs mandants tous les détails qu'ils réclameront sur les charges locatives ou sur les travaux d'entretien. Quelques problèmes informatiques à affiner, peut-être du personnel à embaucher... — J. D.

● **Quatorze Mac Donald's sont devenus des O'Kitch** à Paris. Ce changement d'enseigne est la conséquence du jugement intervenu début septembre à Chicago, interdisant à M. Robert Dayan de continuer à utiliser l'enseigne Mac Donald's, dans le cadre du contrat de franchise qui le liait à la firme américaine. En effet, le numéro un mondial du hamburger (7 000 établissements dans le monde) avait estimé que les quatorze établissements de M. Dayan ne respectaient pas les critères de qualité et de propriété de la firme américaine. M. Dayan est aujourd'hui à la tête de dix-huit établissements O'Kitch et reste le numéro un de la restauration rapide en région parisienne (13 millions de repas par an).

ÉNERGIE

Les nouveaux prix des produits pétroliers

LE FUEL DOMESTIQUE A AUGMENTÉ DE 25 % DEPUIS LE 1er JANVIER

Définitivement arrêtée, la fixation des prix des produits pétroliers entraîne une baisse un peu plus forte que prévu des prix des carburants. Avec une diminution de 4 centimes par litre sur le super et de 3 centimes sur l'essence ordinaire, en même temps qu'une hausse de 6 centimes sur le fuel et le gazole, les prix des produits pétroliers à Paris seront, à compter du 10 décembre de 4,76 francs par litre pour le super, de 4,46 francs pour l'essence ordinaire, de 3,69 francs pour le gazole et de 2,726 francs pour le fuel domestique. Depuis le 1er janvier 1982 le prix du fuel domestique a ainsi augmenté de 25,2 %, celui du gazole de 21 % le prix du super de 15,5 % et celui de l'essence de 14,06 %.

On constate que la formule de prix s'applique pleinement pour l'essence et le super. En revanche, une répercussion intégrale des divers paramètres — et principalement en l'occurrence des cours des produits européens — sur le fuel et le gazole aurait amené une hausse supplémentaire sur ces produits, respectivement de 3,68 centimes par litre (arrondi à 4) et de 4,65 centimes. Dès le 12 janvier, la formule devrait donc jouer pleinement pour les quatre produits et devrait entraîner une baisse si l'érosion des cotations sur le marché libre et la dépréciation du dollar (dont le cours moyen pour novembre est de 7,21 francs) se poursuivent. Entre-temps une faible augmentation fiscale — pour le Fonds spécial de grands travaux — interviendra le 1er janvier.

SOCIAL

LA DATE DE DÉPOT DES CONTRATS DE SOLIDARITÉ

Les syndicats réclament de nouveaux délais

Les éclaircissements et les assouplissements apportés par le gouvernement sur la mise en place des contrats de solidarité-préretraite n'ont pas apaisé les inquiétudes ni réduit les contestations.

La C.G.C. a déposé, jeudi 2 décembre, conformément à ce qu'elle avait annoncé, un recours en Conseil d'État, demandant de « *surseoir à exécution, de façon à annuler les dispositions prises par circulaire administrative* » de la délégation à l'emploi.

Cette circulaire prévoit que seuls seront pris en compte les contrats de solidarité déposés avant le 1er décembre alors qu'un décret stipule seulement que la préretraite sera maintenue à 70 % pour les personnes dont les entreprises ont obtenu la signature d'un contrat de solidarité avant le 31 décembre 1982.

Bien que le gouvernement ait fait savoir que les contrats déposés au cours du mois de décembre seront examinés si les entreprises avaient pris auparavant contact avec les services officiels de l'emploi, les autres syndicats continuent à demander un report précis du délai fixé par la circulaire.

La C.F.D.T. a demandé un report au 15 décembre pour la date limite de dépôt des dossiers. La C.G.T. réclame, elle, le report à la fin du mois : « *Il ne saurait y avoir*, affirme-t-elle, *de demi-mesures.* » Comme la C.G.C., elle considère que « *les mesures restrictives contenues dans la circulaire du 26 novembre 1982, sont donc nulles et non avenues* ». Elle demande que « *à la suite des deux réunions déjà prévues, le 8 et le 14 décembre, une nouvelle réunion du comité supérieur de l'emploi* (chargé de donner des avis sur les contrats) *ait lieu le 31 décembre pour examiner tous les dossiers prévus à l'ancien taux. Il doit en être de même au niveau de chaque commission départementale* ».

Un mécontentement réel

L'imprécision sur les délais limites (1er, 10 ou fin décembre) mais aussi la révision en baisse de certaines prestations chômage provoquent un vif émoi.

Vendredi 3 décembre, à Lille, M. Bergeron s'est déclaré « *frappé par le traumatisme extraordinaire qui résulte de la remise en cause par le gouvernement de la garantie de ressources dite préretraite* ». « *Le gouvernement a commis là une erreur* », a affirmé de secrétaire général de F.O. après avoir souligné que « *le mécontentement est maintenant très réel* ». « *Les mesures d'économie prises par le gouvernement sur l'assurance-chômage aboutissent à une réduction moyenne de 12 % des indemnités. C'est un sérieux retour en arrière dont la responsabilité incombe au patronat* », a conclu M. Bergeron.

Le même jour, le président de l'UNEDIC, M. Bernasconi, également président de la C.G.P.M.E., estimait que ces économies ne seront pas suffisantes pour équilibrer le budget de l'assurance-chômage. Selon ce dirigeant, l'impasse, fin 1983, serait de 4 à 5 milliards de francs, à niveau de chômage constant. La France, a-t-il ajouté, a été « *un peu trop loin* » dans la solidarité en reconstituant pour les chômeurs « *un salaire presque égal à celui qu'ils obtenaient au travail* ». Selon lui, l'« *objectif numéro un* » d'un système d'assurance-chômage doit être de « *pousser* » à la recherche d'un emploi.

FORCE OUVRIÈRE ET LA C.G.T. CONTESTENT LA CAMPAGNE TÉLÉVISÉE POUR LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

La fédération Force ouvrière du spectacle et de l'audiovisuel — à laquelle vient d'être affilié le Syndicat général des journalistes F.O. — a tenu son congrès à Paris les 2 et 3 décembre.

Prenant la parole, jeudi soir, M. André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., a dénoncé le régime de faveur dont bénéficierait la C.F.D.T. en vue du renouvellement des prud'hommes : « *Dans quelques jours*, a-t-il déclaré, *13,5 millions de salariés auront à choisir parmi les candidats présentés par toutes les organisations syndicales. Ce choix doit pouvoir s'effectuer en toute équité, et les électeurs sont en droit d'exiger du service public d'information que la radio et la télévision remplissent pleinement leur mission avec impartialité et objectivité. Les pratiques actuelles qui favorisent outrancièrement l'expression de la C.F.D.T. au détriment des autres confédérations sont intolérables, car elles bafouent les règles les plus élémentaires de la démocratie.*

» *A la veille d'une importante consultation électorale, c'est le droit à une information complète dont la confédération exige le respect et l'application immédiate.* »

D'autre part, le bureau confédéral de la C.G.T. « *prend acte* », dans un communiqué, des instructions données par la Haute Autorité aux présidents de sociétés de programmes pour la campagne des élections prud'homales sur les ondes. « *Cependant, en octroyant un temps d'expression à la C.S.L., la Haute Autorité a également pris une décision extrêmement grave, mettant en cause les critères de représentativité nationale légalement reconnus, et jusqu'à présent respectés par tous les gouvernements,* ajoute le C.G.T., *La C.S.L. ex-C.F.T. organisation d'inspiration patronale, n'a rien de commun avec le mouvement syndical (...). Il n'est pas admissible que pour la première fois* (on) *accorde une reconnaissance de fait refusée par tous les gouvernements à une officine dont les lois sur les libertés dans les entreprises sont entre autres destinées à combattre les méfaits.* »

A l'Assemblée nationale

M. LE GARREC : LA RETRAITE NE SE PREND PAS A 55 ANS

Interrogé, vendredi 3 décembre à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débats, par M. Sueur (P.S., Loiret), sur la situation de ceux qui souhaitent partir en pré retraite, M. Le Garrec, ministre délégué chargé de l'emploi, a répondu : « *Personne ne sera floué. On a donné une interprétation excessive à une circulaire purement administrative. Tout sera fait pour que tous les contrats de solidarité pour lesquels une négociation avait été engagée soient signés, à condition que les formes exigées soient respectées avant le 31 décembre.*

» *Cela dit, ces contrats doivent faire l'objet de toute la rigueur nécessaire. La préretraite est une situation exceptionnelle (...). La retraite ne se prend pas en France à cinquante-cinq ans ; nous n'avons pas encore réglé le problème de la retraite à soixante ans (...). Cela bien précisé, les contrats de solidarité demeurent. Ceux qui seront passés après le 1er janvier seront moins favorables, mais seront encore intéressants, en particulier pour les salariés dont les revenus sont les moins importants. Il fallait choisir entre arrêter ou poursuivre dans d'autres conditions une action qui a montré son efficacité.* »

Durant le week-end

GRÈVE DES ÉBOUEURS PARISIENS

Le ramassage des ordures ménagères tout au long des 1 200 kilomètres de rues parisiennes sera pertubé durant ce week-end en raison d'une grève des éboueurs C.G.T. Ces personnels sont mécontents, car ils n'ont plus droit à la prime de transport (23 F), qui a été supprimée, et ils sont exclus des bénéfices de la loi prévoyant le remboursement à 40 % des frais de transport, puisqu'ils prennent leur travail avant que les transports en commun ne commencent à fonctionner.

Cette profession compte à Paris 4 860 agents qui touchent une rémunération nette s'étalant entre 4 590 et 5 800 F par mois et 7 235 F pour un chef d'équipe en fin de carrière. Les éboueurs ont droit chaque année à trente-sept jours de congés et à dix-huit jours fériés.

Dans un communiqué, la mairie de Paris a demandé aux Parisiens de « *limiter autant que possible la production d'ordures et d'éviter en tout cas de déposer tout déchet en vrac* ». La dernière grève des éboueurs, qui avait touché seulement les cinq cents conducteurs de benne, remonte au mois de décembre 1980.

Depuis dix-huit jours

LES « PERVENCHES » PARISIENNES NE SURVEILLENT PLUS LES PARCOMÈTRES

Après dix-huit jours de grève, les représentants C.G.T. des « pervenches » — contractuelles chargées de la surveillance du stationnement dans Paris — ont été reçues le 2 décembre par Mme Nicole de Hauteclocque, adjointe au maire de Paris et chargée de la sécurité.

Les onze cents « pervenches » veillant sur les cinquante-quatre mille places de stationnement payant existant dans Paris se plaignent de la modicité de leur condition et des incertitudes de leur statut. En effet, comme personnel communal, elles sont payées par la ville (coût 76 millions de francs) mais, comme auxiliaires de la police, elles sont sous l'autorité du préfet de police. Elles demandent dans un premier temps leur reclassement indiciaire, ce qui aurait pour effet de relever leur salaire (3 500 francs par mois environ) et plus tard leur intégration dans la police nationale.

Reçues il y a quelques jours par le cabinet du préfet de police où l'on s'est déclaré disposé à appuyer leur demande, elles sont intervenues ensuite auprès de la mairie. Celle-ci est d'accord pour proposer au ministère de l'intérieur l'intégration des « pervenches » dans la police nationale. Elles ont demandé audience au ministère de l'intérieur.

La C.G.T. assure que la grève est suivie à 80 % et que l'absence de surveillance des parcomètres coûte à la Ville environ 200 000 francs par jour. En effet, si les contraventions dressées par les contractuelles reviennent à l'Etat (100 millions par an), le prix du stationnement (136 millions) va dans les caisses de la mairie. En cas d'échec des négociations les grévistes manifesteront, en tenue, mercredi 8 décembre devant le ministère de l'économie et des finances.

ENVIRONNEMENT

Les Dix hésitent à décider l'embargo sur les importations de peaux de bébés phoques

Les dix ministres de l'environnement de la communauté européenne se sont séparés dans la nuit du 3 au 4 décembre à Bruxelles sans avoir décidé l'embargo sur les importations de peaux de bébés phoques.

Cet arrêt du commerce avec le Canada avait été d'abord demandé par le Parlement européen qui l'avait voté à une importante majorité. La recommandation avait été reprise par la Commission européenne qui voyait dans cette mesure la seule solution aux objections croissantes des citoyens d'Europe contre le massacre perpétré chaque année dans la baie du Saint-Laurent. En France, par exemple, un sondage tout récent a révélé que plus de 90 % des personnes interrogées sont favorables à l'embargo comme moyen de stopper le massacre.

Cinq millions de pétitions ont été rassemblées à travers l'Europe pour demander l'arrêt de la chasse aux jeunes phoques. Vendredi, alors que les ministres de l'environnement entraient en séance, une centaine d'amis des animaux venant de six pays de la Communauté manifestaient à Bruxelles. Quant à l'organisation internationale Greenpeace, ses représentants ont déclaré que même si les ministres ne se décidaient pas, l'embargo serait établi de fait sur les peaux venant du Canada et de Norvège.

Les ministres ont débattu de cette question pendant neuf heures sans parvenir à se mettre d'accord. Bien sûr, ils ont reconnu le « *bien-fondé de l'embargo sur le plan moral et humanitaire* », mais ils décident de réfléchir encore jusqu'au 17 décembre avant de passer à l'acte.

Les ministres néerlandais, italien, grec et irlandais étaient disposés à adopter immédiatement la proposition de la Commission tendant à appliquer l'embargo dès l'ouverture de la chasse, en mars 1983.

Par la voix de Michel Crépeau, ministre de l'environnement, la France a indiqué qu'elle n'importait plus de fourrures de bébés phoques et qu'elle n'était pas sûre qu'une décision d'embargo empêche les Canadiens de continuer la chasse. L'Allemagne hésite car elle craint les représailles et notamment la remise en cause de l'accord qui permet aux pêcheurs ouest-allemands de travailler dans les eaux canadiennes. Quant à la Grande-Bretagne, elle est embarrassée car le gros du trafic des fourrures passe par son territoire.

A LA DEMANDE DES PAYS-BAS

Le gouvernement accepte d'enfouir dans le sous-sol une partie du sel rejeté par les Mines de potasse d'Alsace

L'affaire de la pollution du Rhin, qui empoisonne depuis des années les rapports entre la France et les Pays-Bas, a pris un nouveau tour après la décision inattendue du gouvernement français de soumettre à ratification la convention de Bonn de 1976.

Cette décision, annoncée le 1er décembre dans la lettre que le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, a adressée à son homologue néerlandais, M. Ruud Lubbers, et confirmée à Paris, survient à quelques jours de la réunion de la « commission internationale du Rhin », prévue pour le 9 décembre à La Haye, et juste après que les responsables français ont eu connaissance des conclusions de deux rapports qu'ils avaient demandés sur les conséquences des procédés envisagés pour éliminer les rejets de sel provenant des Mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) dans le Rhin.

L'un des rapports, examinant les impacts écologiques de l'injection de 700 000 tonnes de saumures pendant dix ans dans le sous-sol alsacien, estime que, sur les deux sites concernés, la protection de la nappe phréatique « *paraît assurée* », mais il demande des études complémentaires pour le site de Chalampe (Haut-Rhin) qui semble le plus favorable.

Le deuxième rapport, concernant les débouchés économiques de la saline qui pourrait être créé en Alsace est plus pessimiste. « *Nous émettons un avis réservé sur le projet en raison de ses conséquences pour l'industrie salinière* », concluent sur ce point les rapporteurs.

La convention de Bonn signée en décembre 1976 avec les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale et la Suisse engageait la France à réduire dans un premier temps, par enfouissement, une partie du sel rejeté par les M.D.P.A. et qui est responsable partiellement de la pollution du Rhin. Devant l'opposition des écologistes et des élus R.P.R. alsaciens à ce projet, le gouvernement de M. Raymond Barre n'avait pas soumis le texte à ratification. Le sel des M.D.P.A. est toujours rejeté dans le Rhin, et les Pays-Bas accentuent leur pression pour que la France respecte ses engagements internationaux.

Cela dit, les Alsaciens continuent à refuser l'injection, et les Lorrains ne veulent toujours pas que soit créé une nouvelle saline en Alsace. Le conseil général du Haut-Rhin vient de rappeler formellement son opposition, et M. Pierre Weisenhorn, député R.P.R. du Haut-Rhin, a estimé, après avoir connu la lettre de M. Mauroy, que la ratification par le Parlement français de la convention de Bonn de 1976 représenterait « *une agression irrémédiable contre l'Alsace* ».

ÉTRANGER

Les États-Unis comptent 12 millions de chômeurs

Washington (*A.F.P.*). — Le chômage s'est fortement aggravé en novembre aux Etats-Unis par suite, principalement, de l'arrivée de quelque trois cent soixante-quinze mille personnes sur le marché du travail. Son taux est passé de 10,4 % en octobre à 10,8 % de la population active, soit son plus haut niveau depuis la fin de la « *grande dépression* ». Les Etats-Unis comptaient, en novembre, 12 millions de chômeurs contre 11,6 millions le mois précédent. La main-d'œuvre au travail n'a par ailleurs pratiquement pas changé d'un mois à l'autre : en novembre, 99 millions d'Américains étaient pourvus d'un emploi.

Selon le département du travail, les taux de chômage atteignent désormais 10,1 % chez les travailleurs adultes mâles, 9,1 % chez les travailleurs adultes féminins, 24,2 % chez les moins de vingt ans, 24,9 % chez les travailleurs noirs et 16,5 % chez les ouvriers. A son niveau actuel, le taux global est supérieur de 3,6 points (+ 4,1 millions de personnes) à ce qu'il était en juillet 1981 à la veille de la récession en cours. Il faut remonter à 1940 pour trouver un taux supérieur, soit 14,6 %. Au pire de la « *grande dépression* » des années 30, il était monté jusqu'à 24,9 % en 1933.

L'aggravation du chômage devrait, estime-t-on dans les milieux politiques, accélérer l'adoption par le Congrès du projet de loi, actuellement en discussion sur l'augmentation de la taxe sur l'essence. Son produit, affecté à la remise en état des routes et des ponts, est censé amener la création, directe et indirecte, de quelque trois cent vingt mille emplois. Cependant les économistes privés estiment que le taux de chômage devrait encore augmenter quelque peu en décembre.

● **BELGIQUE : 11,4 % de la population active.** — Le chômage a atteint un nouveau record en Belgique en novembre, avec 11,4 % de la population active. Quatre cent soixante-treize mille six cent trente-trois personnes étaient sans emploi : soit 1,7 % de plus qu'en octobre et 14,7 % de plus qu'en novembre 1981. Cette augmentation a touché tous les secteurs de l'industrie, mais particulièrement le textile et la construction. — (*A.P.*)

● **CANADA : 1,4 million de personnes sans emploi.** — Le nombre des Canadiens sans emploi a encore augmenté en novembre, atteignant un million quatre cent trente-huit mille, soit le chiffre le plus important jamais comptabilisé depuis la dépression des années 30. Ainsi 12,7 % de la population active était à la recherche d'un travail, le même pourcentage qu'en octobre. Le taux de chômage était de 8,3 % en novembre 1981. — (*A.F.P.*)

SOCIAL

Les nouveaux immigrés

III. — La fin des O.S. ?

par JEAN BENOIT

Les « nouveaux immigrés » se stabilisent, se fixent en France. Mais ils s'impliquent en même temps dans les luttes sociales (*le Monde* des 3 et 4 décembre). Est-ce un mai 68 des usines ? Quelles sont les chances de ces travailleurs dans la crise ? Quelles sont les chances, aussi, de la deuxième génération ?

On a beaucoup parlé, à propos des conflits des O.S. de l'automobile, d'une sorte de mai 68 des immigrés. Cette référence n'est pas un hasard. Car c'est au cours de la grande révolte festive du Quartier latin que s'étaient dessinés les premiers signes d'une prise de conscience des minorités.

Pourtant les immigrés n'étaient guère présents, acteurs ou spectateurs, sur les barricades. Dans les piquets de grève de l'époque, sous les drapeaux rouges des grandes usines occupées — Renault, Chausson, Citroën, Kléber-Colombes, Penaroya — ils étaient encore confondus dans la masse. Et c'est presque anonymement qu'ils s'étaient mêlés au mai ouvrier, celui de la grève générale qui fut, en juin 1968, le vrai détonateur de la crise.

Jusqu'alors, la stratégie de la gauche à l'égard des travailleurs étrangers s'était inspirée d'une doctrine confortable : les immigrés sont des salariés comme les autres ; ils participent à la lutte de classe dans les mêmes conditions que les travailleurs nationaux. En la matière, les deux formations les plus puissantes, le P.C.F. et la C.G.T., ne faisaient qu'appliquer un principe adopté par la III[e] Internationale : le militant adhère aux organisations ouvrières du pays où il réside, et combat aux côtés du prolétariat local. Cette rigueur avait permis au P.C.F. de s'implanter solidement au sein de l'immigration polonaise et italienne et, dans une moindre mesure, parmi les communautés espagnole et portugaise. Elle l'a conduit aussi à des contradictions, illustrées au début de la guerre d'Algérie, et réparées tant bien que mal par la suite.

La communion des exclus

Mais, au-delà du fabuleux court-circuit de mai 68 et de ce que d'aucuns ont appelé la rhétorique du maximum, une série d'acquis que l'on croyait provisoires ont survécu, apportant un renouveau des luttes sociales avec la tactique des occupations d'usines, forme extrême de la grève sur le tas des années 30 ; l'institutionnalisation du féminisme ; l'éclosion des thèses autogestionnaires en pleine Europe capitaliste ; la banalisation de l'écologie ; et surtout, pour emprunter à Régis Debray, « *l'épanouissement du droit à la différence* ». (1)

Promotion des groupuscules, mais aussi réhabilitation, voire habilitation morale des minorités, qu'elles fussent sociales — comme la jeunesse adolescente, les handicapés, les mères célibataires, les homosexuels, les marginaux — ou nationales — comme les Basques ou les Bretons — ou transnationales, comme l'immigration avec ses travailleurs de toutes races, de toutes couleurs de peau, de toutes langues, où dominent toutefois les cultures méditerranéennes.

Mai 68, derrière la « *chienlit* » (de Gaulle) ou « *le grand bazard* » (Cohn-Bendit), derrière le super-show des slogans, des graffiti, des imprécations révolutionnaires, c'était d'abord la communion des exclus, la sacralisation des particularismes. Dès 1968, les immigrés les plus politisés montent à la surface, au moment où débutait — coïncidence ? — la crise actuelle, qui est celle du monde industriel.

Un regain de combativité

On sait combien fut grande la désillusion des gauchistes. Déçus par la normalisation qui allait suivre et par l'apparente apathie de la classe ouvrière, ils tenteront de prolonger les conquêtes de mai 68 par des actions ponctuelles aux côtés des immigrés, considérés tantôt comme des marginaux, tantôt comme l'avant-garde d'un nouveau *lumpenproletariat*. Dangereuse démarche, parce que parfois lourde d'utopies et de quiproquos, dans le contexte d'une immigration non encore organisée. Mais généreuse entreprise aussi, qui devait, presque miraculeusement, créer à gauche une vague d'interactions concurrentes, dont en fin de compte les immigrés, accueillis en grand nombre dans les années d'abondance, ont profité peu à peu, s'intégrant même, pour une minorité d'entre eux, dans les organisations syndicales françaises. Conscients d'appartenir à des ensembles plus vastes que leur patrie d'origine (Afrique occidentale et continent africain, Maghreb et monde arabe), les immigrés sont devenus plus réceptifs à certains thèmes politiques (tiers-mondisme, Polisario, problème palestinien, conquête des libertés démocratiques en Espagne, en Grèce, au Portugal).

Aujourd'hui les syndicats, C.G.T. en tête, reconnaissent la spécificité de cette lutte. Deux types de stratégies se développent ainsi côte à côte : d'une part la dénonciation idéologique des scandales de l'immigration, de l'exploitation du tiers-monde ; d'autre part les batailles menées avec les syndicats autochtones pour des conquêtes collectives, en France même que couronnent les lois Auroux. La crise relance la combativité des O.S., qui s'était exprimée dès 1971 aux usines Renault du Mans, plus tard à Flins et ailleurs.

Les plus touchés par la crise

Depuis dix ans — M. Mitterrand l'a rappelé au sommet de Versailles — la France a perdu 700 000 emplois industriels. Il est banal de dire que les immigrés sont les premiers frappés. De 1976 à 1981, sur 385 000 emplois supprimés, 225 000 touchaient des étrangers : près de 60 %. Globalement, le pourcentage des immigrés sans emploi n'est pourtant guère plus élevé que celui des chômeurs nationaux, sauf dans le cas des plus de cinquante ans. A première vue même, les immigrés restent d'autant plus solidement rivés au processus de production qu'ils occupent les postes les plus bas. De ce fait, jusqu'à présent, ils ont relativement bien résisté à la crise, comme l'ont montré des études réalisées récemment (2). De sorte que l'on ne peut pas opposer un marché de travail primaire garantissant l'emploi des nationaux à un marché secondaire abandonné aux étrangers. L'équation deux millions de chômeurs — deux millions d'immigrés chère à M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., n'est toujours pas évidente : la coupure passe à travers la population étrangère comme à travers la population autochtone.

En fait, tout dépend des clivages qui interviennent au niveau des branches d'activité, de la taille des entreprises, des bassins d'emploi, du sexe, des secteurs professionnels. Le « *problème des O.S.* », comme on dit au C.N.P.F., se pose particulièrement dans les secteurs à forte industrialisation (Paris, Lyon, le Nord ou la Lorraine) et dans les industries lourdes ou d'assemblage (automobile, transformation des métaux, sidérurgie, chimie) où la main-d'œuvre est essentiellement masculine... et où l'on connaît « *des difficultés de recrutement* » du fait de la désaffection des jeunes pour les métiers pénibles où l'homme est assujetti à sa machine. Il est moins aigu dans les centres d'industrialisation récente, dans les industries légères où la main-d'œuvre est principalement féminine (construction électrique, électronique, textile). Et l'on note au C.N.P.F. que là où la pénurie de main-d'œuvre masculine disponible a obligé de recourir à la main-d'œuvre étrangère (automobile, chimie...), un phénomène s'est vite développé : « *Dès que dans un département d'usines la main-d'œuvre étrangère dépasse 50 %, on ne rencontre plus de main-d'œuvre métropolitaine, et dès que la main-d'œuvre de couleur atteint ce même pourcentage c'est la main-d'œuvre blanche qui disparaît.* » Il n'est pas précisé que ce sont essentiellement les caractéristiques du poste de travail — les besognes déqualifiantes, pénibles, salissantes, répétitives, insalubres, voire dangereuses — qui commandent la répartition des immigrés.

Il se trouve aussi que les secteurs les plus touchés par la crise depuis 1973 furent ceux où les immigrés étaient les plus nombreux. En 1979, sur 113 000 emplois perdus dans le bâtiment, 99 700 étaient occupés par des immigrés. Même processus dans les chantiers navals du Midi, le textile des Vosges, les hauts-fourneaux de Lorraine et, bien sûr, l'automobile. Dans ce dernier secteur, ce n'est pas la chute d'activité, mais la modernisation du travail et l'introduction de l'automation qui, dans un premier temps, suppriment 210 000 emplois, souvent répétitifs — ceux qu'occupaient précisément les immigrés. D'où l'inquiétude, la nervosité de ces derniers dans les usines telles que celles d'Aulnay-sous-Bois ou de Poissy qui s'ouvrent de plus en plus à cette automatisation.

La deuxième génération

Est-ce « *la fin des O.S.* » ? Certains sociologues la prédisent depuis des années. D'autres se montrent plus nuancés (3). « *Notre entreprise ne produit pas plus de voitures qu'il y a trois ou quatre ans,* nous dit M. Michel Louis (C.F.D.T. Renault), *mais il y a toujours autant de salariés. Rien ne prouve qu'il y a, ou qu'il y aura dans ce secteur une chute de l'emploi.* » En fait, on assiste à une francisation délibérée des salariés. Dans le même temps que 22 000 immigrés sont licenciés dans l'automobile, 19 300 emplois sont créés dans des unités nouvelles. « *L'amélioration des conditions de travail se retourne ainsi contre les immigrés. Ce n'est pas une fatalité : les patrons ne font rien pour les préparer aux bouleversements technologiques,* » nous déclare M. Jean Laulhère, membre du secrétariat confédéral de la C.G.T., chargé des questions de formation professionnelle des immigrés. Un exemple : les conditions de scolarisation des immigrés de la deuxième génération font que 20 % d'entre eux quittent l'école analphabètes.

La robotisation des usines apportera-t-elle une réponse au problème des O.S. ? Les experts constatent de plus en plus chez les jeunes travailleurs de l'automobile une tendance à l'absentéisme, à la fuite devant la tâche quotidienne. On fait « *la route* ». On décroche du boulot-métro-dodo (autre référence à mai 68), on part trois ou quatre mois au soleil, on revient quand on n'a plus d'argent. Même pour les âgés — et singulièrement pour les immigrés, qui redoutent une plus grande déqualification encore — l'introduction des automatismes dans la production est loin d'entraîner l'adhésion des salariés.

« *Restructurations, fermetures d'usines, licenciements, modernisation du travail, francisation du personnel. Pendant ce temps,* dit Hamid Aouameur, ancien O.S. chez Renault-Flins et membre de la commission nationale du P.S. pour les immigrés avant le 10 mai, *des ouvriers étrangers qui ont acquis de l'expérience, qui connaissent leur métier mais ne sont pas reconnus comme tels même lorsqu'ils disposent des qualifications nécessaires, se voient menacés de perdre leur emploi. Les nouvelles technologies ? Parlons-en. Même si la besogne est moins pénible physiquement, elles accroissent les contraintes individuelles du salarié, brusquement responsablisé. L'assujettissement à la chaîne, à la machine est plus grand qu'avant.* »

Cette conversation se déroule à Marseille, vers 1 h 30 du matin, dans les studios de Radio-Gazelle, une radio libre immigrée, la deuxième en importance dans l'agglomération après Radio-Forum 92, qui est proche des mutualités C.G.T. Djamal, jeune Tunisien, passe un disque « funky » un rock de l'année 1979. « *C'est pour les jeunes Maghrébines qui s'ennuient le samedi soir,* explique-t-il. *Leur père les empêche de sortir, et d'ailleurs elles n'ont pas d'argent.* »

En deux mots, Djamal vient de résumer le conflit de la deuxième génération — plus d'un million et demi de jeunes étrangers de moins de vingt-six ans, la plupart nés en France (4). Dans toutes les conversations, un leit-motiv : « *Ne plus faire le boulot de papa* ». Mais aussi lutter pour des droits égaux, pour une formation réelle à un métier. C'est ce que nous confie Khira Aït Abbas, vingt-huit ans, chômeuse, ancienne déléguée C.F.D.T. dans un atelier de confection, une P.M.E. fermée il y a un an. Khira est l'une des animatrices de Radio-Gazelle. La plupart de ses collègues sont des ouvriers, des ouvrières qui se transforment le soir en présentateurs de disques, en journalistes bénévoles. Comme à Radio-Trait d'union (Lyon) ou comme à Radio-Soleil (Paris), ils veulent « *rétablir le contact entre les Français et les immigrés, entre les cultures, entre les générations* ». C'est aussi ce que nous déclaraient, à Paris, Saïd Bouziri et Mohamed Nemmiche, collaborateurs de *Sans Frontière*, un journal d'immigrés : « *Prendre en compte les cultures non-européennes, l'interculturalité, c'est casser la baraque Citroën.* » En d'autres termes : casser le taylorisme et participer aux décisions, à l'élaboration de la politique qui concerne les travailleurs, qu'ils soient français ou immigrés. Certains de ces derniers ne vont-ils pas jusqu'à réclamer le droit de vote aux municipales, comme ils le possèdent déjà aux élections prud'homales ?

Mais il y a l'immédiat. « *Dans les Bouches-du-Rhône,* dit Mustapha Mohamadi, animateur du Centre d'information et de documentation sur l'immigration et le Maghreb, *plus de 80 % des immigrés travaillent dans le bâtiment, qui a le plus souffert de la crise dans la région. Alors c'est le chômage, la débrouille, et malgré tout la « pijou », pour la frime.* » La « *pijou* », en argot « *pataouète* », c'est la Peugeot. On en revient toujours à l'automobile...

Hamid Aouameur rit. « *Ici, c'est Marseille, c'est différent de Paris.* » Et il raconte, devant le micro, l'anecdote classique de l'immigré fraîchement débarqué, qui écrit à sa famille : « *Bien arrivé à Marseille. Demain, je prends le train pour la France.* »

FIN

(1) Régis Debray, *Modeste contribution aux cérémonies d'anniversaire*, éditions Maspero.

(2) Voir le rapport Le Pors, ainsi qu'un rapport du SOPEMI (O.C.D.E.), (*le Monde* du 19 mai 1981) et une étude de MM. Michel Poinard et Michel Roux pour le ministère du travail sur la période 1974-1979 (institut de géographie Daniel-Faucher, université de Toulouse-Le Mirail).

(3) Notamment Jean-Pierre Dumont, *la Fin des O.S. ?*, éditions Mercure de France.

(4) Soit 7,1 % des jeunes de moins de vingt-six ans, dont 677 000 de moins de neuf ans et 273 000 de quinze à dix-neuf ans. Leur proportion dans la population étrangère en France, qui était de 38,9 % en 1975, pourrait passer à 54 % dès 1995, pour dépasser les 62 % en 2015.

Retour à la xénophobie

par TAHAR BEN JELLOUN

L'hospitalité a ses lois. La France socialiste — terre d'asile et d'immigration — est en train de les réviser. Des portes se ferment et des formalités de plus en plus contraignantes sont exigées des visiteurs de certains pays. A la base, un esprit de méfiance accrue, voire de peur, qui se traduit dans les faits par un manque de générosité, pour ne pas dire avarice. La France veut se préserver. C'est son droit. Elle essaie de protéger sa sécurité en éloignant de ses frontières tout étranger en qui elle voit quelqu'un venu manger le pain des Français ou faire couler le sang des innocents. Quant à ceux qui viennent en France pour des raisons véritables (études, santé, tourisme, affaires), ils devront être munis de tous les papiers exigés à l'entrée dûment signés et contresignés.

Un universitaire marocain, ancien élève de l'ENA, s'est vu récemment refouler par la police des frontières à Irun. Ce n'est ni un repris de justice, ni un candidat clandestin à l'émigration. Il venait à Paris pour se faire opérer. Son passeport était en règle ; il avait sur lui son billet de retour et la somme d'argent exigible ; il avait aussi le certificat d'hébergement signé par la mairie où habitent les amis chez qui il devait loger. Ce papier ne portait pas la signature et le tampon du service du ministère des affaires extérieures. Cet oubli a suffi pour que l'entrée en France lui soit refusée. Plus grave : on a opposé sur son passeport la mention « *refoulé* » ; cet homme ne pourra peut-être jamais revenir sur le territoire français avec ce passeport, ni entrer dans d'autres pays européens.

D'après les déclarations de M. Joseph Franceschi, bientôt un visa sera exigé pour les Maghrébins comme c'est déjà le cas pour les Latino-Américains. Mettre sur le même plan le Maghreb et l'Amérique latine pour ce qui est de la méfiance et leur appliquer les mêmes mesures d'austérité revient à effacer ou à nier les rapports complexes, historiques et affectifs qui existent entre les peuples français et maghrébins. Ces rapports sont importants ; ils sont nourris et se complètent par la présence sur le sol français de presque deux millions de Nord-Africains.

Ces nouvelles mesures et restrictions auraient pour objectif la lutte contre le terrorisme international ainsi que l'immigration clandestine.

Deux remarques :

— On sait qu'un grand nombre de candidats à l'immigration clandestine ne rentrent pas en France par les voies légales ; ces malheureux suivent souvent le chemin des passeurs où, parfois, ils perdent et leur argent et leur vie.

— Tout le monde sait que les terroristes traversent les frontières en toute tranquillité ; rien ne dit sur leur visage qu'ils sont des assassins, et encore moins sur leurs papiers. Par ailleurs, je ne me souviens pas qu'un travailleur émigré ou un universitaire maghrébin ait été un jour impliqué dans des actes de terrorisme.

Dans ces conditions, quel sera l'avenir des relations entre la France et le Maghreb ? L'époque où n'importe quel Maghrébin pouvait, avec un simple passeport, quitter son pays et venir se perdre dans la foule française est finie. A présent, les sorties du pays sont contrôlées et, en outre, il n'est pas facile d'obtenir un passeport.

Le gouvernement socialiste avait commencé par abolir quelques lois et décrets d'inspiration xénophobe, imposés aux immigrés par le régime de l'ancienne majorité ; il régularisa des dizaines de milliers de « sans-papiers ». Pourquoi prend-il aujourd'hui prétexte des problèmes de sécurité et de chômage pour fermer les portes du pays ou, du moins, en rendre l'accès difficile ?

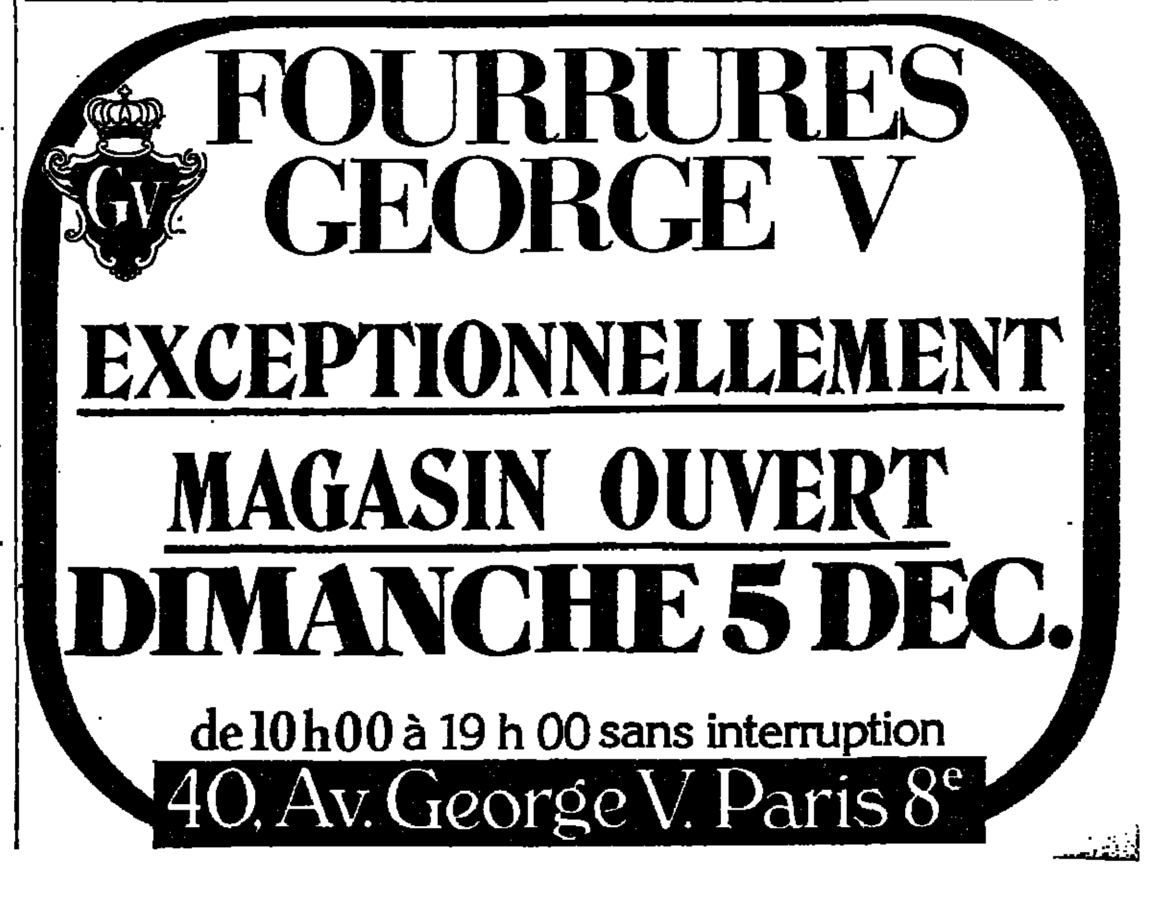
Tout système de visa implique la réciprocité. Il n'y a pas longtemps, les citoyens français pouvaient entrer en Tunisie avec la simple carte d'identité. Si ce climat de méfiance est instauré de part et d'autre, ce sera la fin des rapports privilégiés dans l'histoire franco-maghrébine.

Puisqu'on nous dit que l'instauration des visas est dictée par la lutte contre le terrorisme international, il paraît donc normal de l'imposer aussi aux citoyens des pays d'où, de temps en temps, partent des commandos de tueurs. Ce qui toucherait un certain nombre d'Etats avec lesquels la France entretient de bons rapports et qu'elle ne tient pas, pour le moment, à suspecter.

● **Manifestation à Chambéry à l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T.** — Plus d'un millier de personnes ont manifesté dans le calme, vendredi 3 décembre, dans les rues de Chambéry à l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T. pour protester contre l'intervention brutale des non-grévistes jeudi matin dans les locaux de l'entreprise de travaux publics Caporale à Saint-Baldolph (Savoie).

● **Grève au service des étrangers de la Seine-Saint-Denis.** — Soutenu par l'ensemble des sections syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O.), le personnel du service des étrangers de la Seine-Saint-Denis s'est mis en grève le 2 décembre pour obtenir que le ministère de l'intérieur revienne sur sa décision de licencier au 31 décembre vingt et un jeunes vacataires, notamment immigrés, recrutés à l'occasion de l'opération de régularisation. Le personnel ne s'explique pas la contradiction entre la volonté gouvernementale de résorber le chômage et la décision de licenciement qui intervient dans un service de l'Etat, « *où la charge de travail pour 1983 est estimée à + 25 %* ».

● **Incidents à l'usine Citroën de Saint-Ouen le soir des élections professionnelles.** — Des incidents ont opposé mercredi 1[er] décembre une quinzaine de salariés de l'usine Citroën de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) à deux travailleurs de l'entreprise dont l'un a été hospitalisé. La C.G.T. dément pour sa part l'existence de tout affrontement. Selon la version de la C.S.L., confirmée par la direction de Citroën, après la proclamation des résultats des élections au comité d'établissement, un responsable C.G.T. de l'usine a demandé à deux de ses collègues de leur remettre leurs bulletins non utilisés afin de vérifier leur vote. Les deux hommes — ayant refusé d'obéir — ont été agressés à leur sortie de l'usine par une quinzaine de militants cégétistes, ajoute-t-on de mêmes sources. L'un a été seulement contusionné, mais l'autre, frappé à coups de barres de fer sur la tête et les côtes, a dû être hospitalisé à l'hôpital Bichat.



CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Un marché sous influence

Le marché international des capitaux est fortement influencé par les facteurs monétaires. Ce phénomène n'est pas nouveau mais il ne s'était pas manifesté avec autant d'acuité depuis fort longtemps. Le fléchissement du dollar, la remontée du deutschemark et l'envolée du yen, qui sont redevenus les principales considérations du marché euro-obligatataire, l'emportent sur le niveau des coupons. L'abaissement, jeudi, du taux de l'escompte en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas n'a pas, comme cela aurait dû se faire, provoqué une hausse des cours sur la partie du marché des euro-obligations libellées en dollars des États-Unis. Est-ce parce que ces baisses européennes destinées à faire pression sur les autorités monétaires américaines devraient précipiter une baisse de l'escompte outre-Atlantique et qu'en conséquence la récente faiblesse du dollar, qui inquiète les investisseurs, est appelée à se poursuivre ? Toujours est-il que la nette amélioration des cours enregistrée jeudi à New-York ne s'est que très faiblement répercutée le lendemain sur l'euromarché secondaire. Parallèlement, le secteur primaire est demeuré réticent. Les euro-émissions dotées d'un taux fixe et libellées en dollars qui ont vu le jour cette semaine ont pratiquement été toutes assez mal accueillies. Que ce soit BAT, le premier fabricant anglais de cigarettes, la C.E.E., la banque britannique Lloyds ou la banque japonaise Sanwa, aucun de leurs euro-emprunts respectifs n'est parvenu à susciter un réel intérêt. Ils se sont immédiatement retrouvés affublés de décotes de l'ordre de 2 % et plus sur le « marché gris ».

La baisse de 1 % de l'escompte et du Lombard en Allemagne a, en revanche, été tout de suite bénéfique aux papiers libellés en deutschemarks. Les cours ont progressé entre 0,50 % et 1 %. Dans le secteur primaire, l'euro-émission de 100 millions de deutschemarks offerte par Philip Morris s'est soldée par un succès encore plus important que prévu. Les obligations d'une durée de huit ans qui avaient été proposées à 99,50 avec un coupon de 7,50 % pour donner un rapport annuel de près de 7,60 % étaient recherchées vendredi à 102. Même à ce cours, on n'en trouvait plus.

C'est également un autre facteur d'ordre monétaire qui ont amené Nissan Motor et Toray Industries, les deux emprunteurs japonais qui devaient solliciter le marché des euro-emprunts en deutschemarks, à renoncer à leur projet. La hausse du yen, vis-à-vis du deutschemark, les a fait changer d'avis parce que le risque du change s'en est trouvé d'autant accru. Il faut en effet toujours éviter d'emprunter dans une monnaie qui s'affaiblit parce qu'il risque d'en coûter beaucoup plus cher le jour où il faut rembourser la dette encourue. C'est ainsi, par exemple, que la France a énormément emprunté ces derniers temps en dollars alors que le dollar était à son plus haut, dans l'espoir qu'au moment des échéances il faudra moins de francs français pour rembourser un montant équivalent en devises américaines.

Afin de diversifier ses approvisionnements en capitaux, la banque Indo-Suez va lever simultanément, dans le cadre d'une euro-émission à taux d'intérêt variable, quelque 150 millions de dollars dans trois centres financiers différents. L'emprunt, d'une durée de sept ans, aura un taux d'intérêt qui sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libor). Un tiers de la transaction sera placé en Scandinavie, un autre tiers au Proche-Orient et le solde en Extrême-Orient. Indépendamment de l'intérêt pour Indo-Suez de lever des eurocapitaux en dollars, le placement d'une partie de l'emprunt dans les pays scandinaves aura l'avantage de faire pénétrer plus profondément l'image de la banque française dans cette région. La banque Indo-Suez est déjà implantée en Finlande, où, avec Chase Manhattan et Citocorp, elle est l'une des seules trois banques étrangères ayant une filiale à Helsinki. C'est maintenant à Oslo et à Stockholm qu'elle entend s'établir. Tel est l'un des objectifs de la présente émission euro-obligataire.

Le secteur du marché libellé en ECU a été l'un des principaux bénéficiaires de la baisse des taux d'intérêt à court terme en Allemagne. Le cours de l'euro-emprunt de 50 millions d'ECU de l'E.D.F., qui était demandé sur la base d'une décote supérieure à 1 %, est revenu en dessous de ce niveau. La demande pour le papier libellé dans la devise de la C.E.E. reste importante. La société française Thomson, qui devrait bientôt lancer une émission euro-obligataire en ECU d'une durée de sept ans, y trouvera une ambiance favorable.

C'est aussi dans la monnaie de la Communauté européenne, mais par le truchement d'un euro-crédit bancaire et non pas d'un emprunt obligataire, qu'Air France lève actuellement 22 millions d'ECU. L'opération a une durée de sept ans, dont deux ans de différé. Ce taux d'intérêt est composé d'une marge venant s'ajouter au taux interbancaire offert sur les dépôts en ECU de 0,375 % pendant les deux premières années, puis de 0,50 % durant les cinq dernières. De telles conditions peuvent, à première vue, paraître très basses pour les prêteurs, d'autant plus que l'euro-crédit Air France ne bénéficie pas de la garantie de l'État français. Toutefois le taux interbancaire offert sur les dépôts en ECU est déjà en lui-même un taux de base rentable pour les euro-banques qui, en réalité, se procurent des ressources en ECU à un taux inférieur. Il en va tout autrement dans le cas de la devise américaine. Le taux du Libor sur les dépôts en euro-dollars ne comporte aucune marge de profit pour les établissements bancaires non américains. Par conséquent, la marge qui s'ajoute au Libor en matière d'opérations en dollars est la seule rentabilité pour les banques européennes, tandis que celles qui se superposent aux transactions en ECU sont en réalité un bénéfice supplémentaire. Du coup les marges d'appoint peuvent être plus faibles sur les transactions en ECU que sur celles en dollars des États-Unis.

E.D.F. en Belgique

Pour sa part, c'est vers le franc belge qu'E.D.F. va se tourner, la semaine prochaine, pour drainer 3 milliards dans cette devise. Peu d'informations ont encore filtré sur cette opération, qui sera entièrement garantie par la République française et qui se présentera en deux tranches de même montant. L'une, d'une durée de dix ans, aura un taux d'intérêt variable qui sera l'ajout d'une marge de 0,50 % au taux interbancaire offert à Bruxelles sur les dépôts en francs belges à trois mois. L'autre tranche, d'une durée de cinq ans, sans franchise, sera dotée d'un taux d'intérêt fixe de 14 % par an. La transmission sera, en fin de compte, un crédit bancaire déguisé parce que le papier émis ne sera pas coté en Bourse et qu'il sera proposé sous forme de coupures de montants extrêmement importants.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Vif recul du dollar
Tension au sein du S.M.E.

La semaine dernière, nous laissions entendre qu'« il se passait quelque chose sur les marchés des changes », de nombreux spécialistes se demandant si le mouvement haussier sur le dollar n'était pas en train de s'inverser. Eh bien ! cette semaine c'est chose faite : le dollar a fortement fléchi, revenant, à Francfort, de 2,51 DM à 2,43 DM, et, à Paris, de 7,10 F à 6,90 F environ. Il y a trois semaines, il était encore à 2,55 DM et 7,31 F.

Ce très vif recul, il fallait bien s'y attendre, n'a pas manqué de soumettre le Système monétaire européen à de fortes tensions, les monnaies fortes, comme le mark et le florin, remontant plus vite que les autres, le franc belge notamment. L'or, enfin, a nettement réagi à ce phénomène, le cours de l'once passant de 410 dollars à 440 dollars environ.

Dès le début de la semaine, le dollar fléchissait sur tous les marchés des changes, que ce soit à Paris, à Francfort, à Londres ou à Tokyo. Sur notre place, il repassait, mercredi, au-dessous de la barre des 7 F, franchie au début de septembre, pour tomber, vendredi, à environ 6,90 F, retrouvant ainsi, pour la première fois, les cours d'août 1982. Les spécialistes envisagent un cours de 6,80 F dans un premier palier, et bien moins si le mouvement de baisse se poursuit.

Un tel mouvement, on peut bien le dire, a quand même surpris beaucoup de spécialistes, qui, il y a peu, faisaient état d'une demande continuelle sur le dollar, et, aujourd'hui, déclarent, avec un bel ensemble, que le recul du dollar est inéluctable. Les marchés des changes, c'est bien connu, sont d'un naturel moutonnier, et pensent tous la même chose en même temps, ce qui imprime aux variations des cours des accélérations parfois surprenantes.

Il n'en reste pas moins que les marchés ont, brusquement, pris conscience d'une réalité : les données de base sur les États-Unis, les fameux *Fundamentals*, ont un peu changé ces derniers temps. Sous l'emprise d'une crise persistante, et même d'une nouvelle dégradation des conditions économiques outre-Atlantique, l'image de marque de l'Amérique est en train de s'affaiblir. Oh ! sans exagération : après tout, il n'a jamais fait, jusqu'à présent, que revenir aux cours du milieu de l'été, et beaucoup estiment qu'une « correction » sur le niveau d'un dollar surévalué de 20 %, au moins, était attendue par certains dès le mois de juin dernier. Au surplus, tout le monde l'accueille avec satisfaction, les Américains, qui voient leur balance commerciale se dégrader très rapidement avec un déficit record en 1982 (il risque d'être encore plus important en 1983), et les Européens, qui doivent endurer depuis deux ans une augmentation pharamineuse du coût de leurs importations de matières premières, sans oublier les pays en voie de développement, dont la dette est libellée en dollars.

Il était fatal que le repli de la monnaie américaine provoquât des tensions, notamment au sein du Système monétaire européen. Jeudi après-midi et vendredi, le franc belge, tombé au plancher du S.M.E., menaçait de le crever, au point que les partenaires de la Belgique doivent le soutenir. Ce fut, notamment, le cas de la France : à Paris, la Banque de France dut se résoudre à laisser « filer » un peu la parité du mark, qui, pour la première fois, a atteint et dépassé son cours central de 2,8339 F, phénomène très remarqué à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Ce dépassement se justifie, aux yeux des autorités monétaires du gouvernement, par la nécessité de venir en aide à la Belgique, mais il risque d'être mal interprété par les milieux financiers internationaux, peu tendres à l'égard de la situation de l'économie française. Il est de fait que la Banque de France, depuis plusieurs semaines, intervient presque tous les jours pour empêcher le mark de monter, y consacrant, parfois, 100 à 150 millions de dollars, plus de 1 à 2 milliards de francs par semaine, comme en porte la trace le bilan de l'Institut d'émission au 25 novembre. Les pouvoirs publics français semblent conscients du fait que l'endettement extérieur commence à atteindre ses limites. Mais, pour l'instant, ils utilisent leurs « munitions » pour combler un déficit commercial de plus de 1 milliard de francs par semaine, ce qui les mène notamment à tirer plus complètement sur la ligne internationale de crédit de 4 milliards de dollars, récemment obtenue. *« On va tenir »*, assure-t-on en haut lieu.

Ajoutons que la Banque d'Espagne a décidé, vendredi soir, de suspendre temporairement les transactions en pesetas sur les marchés étrangers pour éviter *« une éventuelle spéculation »*, en liaison avec les rumeurs de dévaluation. Les opérations à court terme (non supérieures à deux jours) restent, toutefois, autorisées.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,6435	11,3155	3,4061	3,9797	78,4771	4,3906	2317,33
	–	1,5915	11,3876	3,4241	3,9994	78,2620	4,3949	2308,07
New-York	1,6435	–	14,5243	48,2509	41,2967	2,0942	37,4321	0,0709
	1,5915	–	14,0745	46,4792	39,7930	2,0335	36,2122	0,0689
Paris	11,3155	6,8850	–	332,20	284,32	14,4188	257,72	4,8830
	11,3876	7,1050	–	330,23	282,72	14,4483	257,28	4,8991
Zurich	3,4061	2,0725	30,1023	–	85,5874	4,3403	77,5781	1,4698
	3,4241	2,1515	30,2814	–	85,6148	4,3751	77,9105	1,4835
Francfort	3,9797	2,4215	35,1716	116,83	–	5,0712	90,6419	1,7173
	3,9994	2,5130	35,3694	116,80	–	5,1103	91,0012	1,7328
Bruxelles	78,4771	47,75	6,9353	23,0398	19,7192	–	17,8738	3,3865
	78,2620	49,1750	6,9211	22,8561	19,5682	–	17,8073	3,3907
Amsterdam	4,3906	2,6715	38,8018	128,90	110,32	5,5947	–	1,8946
	4,3949	2,7615	38,8669	128,35	109,88	5,6156	–	1,9041
Milan	2317,33	1410	204,79	680,33	582,28	29,5287	527,79	–
	2308,07	1450,25	204,11	674,06	577,09	29,4916	525,36	–
Tokyo	404,30	246,00	35,7308	118,69	101,58	5,1518	92,0830	0,1744
	398,03	250,10	35,2005	116,24	99,52	5,0059	90,5667	0,1724

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 décembre, 2,7987 F contre 2,8408 F le vendredi 26 novembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

3 décembre 1982

FLORIN — COURONNE DANOISE — LIRE ITALIENNE — MARK ALLEMAND — FRANC FRANÇAIS — LIVRE IRLANDAISE — FRANC BELGE

% : 0 ; –0,25 ; –0,50 ; –0,75 ; –1 ; –1,25 ; –1,50 ; –1,75 ; –2,00 ; –2,25

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse de l'argent – Baisse du blé

La perspective d'une détente plus prononcée des taux d'intérêt, susceptible de doper l'activité économique, a exercé une influence bénéfique sur les places commerciales.

La famille des métaux précieux en a surtout tiré profit. La revalorisation des prix des autres matières premières sera plus lente et fonction de l'ampleur de la reprise.

MÉTAUX. – *Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre, qui n'ont pu toutefois maintenir en fin de semaine leurs niveaux les plus élevés au Metal Exchange de Londres. Un relèvement de 3 cents par livre du prix du métal raffiné s'est produit aux États-Unis. Mais les stocks britanniques de métal se sont encore accrus atteignant 211 425 tonnes (+ 6 475 tonnes). En l'espace de deux mois la hausse est de 75 000 tonnes. La remise en activité de certaines mines en Zambie n'a guère eu d'influence sur le marché, car la perte de production n'atteint que 20 000 tonnes. Les réductions de capacité et les fermetures d'unités de production commenceraient peut-être à porter leurs fruits aux États-Unis. En effet, les stocks détenus par les producteurs américains ont fléchi de 10 % à fin octobre par rapport à fin septembre.*

Légère progression des cours de l'étain à Londres en liaison avec les achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur. On s'attend pour l'année en cours à un déficit de production de 20 000 tonnes.

Le regain d'intérêt porté aux métaux précieux avec la détente du loyer de l'argent et les fluctuations monétaires (baisse du dollar et de la livre) s'est répercuté sur l'argent à Londres dont la hausse atteint près de 8 %.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel se maintiennent à leurs niveaux les plus bas depuis six ans. Le directeur du stock régulateur n'apporte plus au marché le soutien escompté. Depuis novembre 1981 les quantités retirées du marché sont évaluées entre 240 000 et 250 000 tonnes.*

DENRÉES. – *Les cours du cacao ont progressé à Londres, repassant au-dessus de 1 000 livres la tonne. L'excédent mondial de production de fèves serait le plus faible depuis 1978-1979. Il est estimé par une firme privée britannique à 13 000 tonnes pour la saison 1982-1983. Le surplus mondial de la saison précédente atteignait lors de la première estimation 111 000 tonnes. La production mondiale de fèves diminuerait de 75 000 tonnes pour revenir à 1,61 million de tonnes. Quant à la consommation mondiale, elle atteindrait le chiffre record de 1 597 000 tonnes. La récolte de fèves de la Côte-d'Ivoire affectée par de mauvaises conditions climatiques serait en diminution de 85 000 tonnes, ce qui la ramènerait à 320 000 tonnes.*

Pour la première fois depuis quelques semaines les cours du café se sont détendus. La récolte colombienne ne dépassera pourtant pas 13 millions de sacs.

CÉRÉALES. – *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte mondiale est évaluée à 467 millions de tonnes par le Conseil international du blé pour la campagne 1982-1983 en augmentation de 1 million de tonnes sur la précédente estimation, et de 15 millions de tonnes sur celle de 1981-1982. Affectée par la sécheresse la récolte australienne enregistre une baisse de 45 %. Le Canada vient de vendre 1,70 million de tonnes de blé à la Chine, ce qui porte l'ensemble des achats chinois à 4,2 millions de tonnes.*

LES COURS DU 3 DÉCEMBRE 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 899,50 (884,50) ; à trois mois, 916 (903) ; étain comptant, 7 370 (7 252) ; à trois mois, 7 380 (7 260) ; plomb, 283 (282) ; zinc, 422,50 (434,50) ; aluminium, 599 (598,50) ; nickel, 2 005 (1 980) ; argent (en pence par once troy), 626 (581,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 66,20 (61,60) ; argent (en dollars par once), 10,42 (9,31) ; platine (en dollars par once), 372 (344) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (51,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inchangé (365-385). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inchangé (2 915).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, déc., 61,95 (61,71) ; mars, 65,25 (64,52). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), déc., 349 (355) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 223 (240). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 42,50 (42,40).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 49,75-51 (59,50-50,20). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 188,25-188,75 (180-189,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, déc., 1 435 (1 355) ; mars, 1 515 (1 443) ; sucre, mars, 7,85 (7,61) ; mai, 8,10 (7,90) ; café, déc., 134 (139,81) ; mars, 133,60 (139,79). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, janv., 120 (118) ; mars, 122,50 (122,70) ; café, janv., 1 640 (1 726) ; mars, 1 518 (1 621) ; cacao, déc., 1 004 (995) ; mars, 1 016 (1 001). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, déc., inchangé (1 130) ; mars, 1 175 (1 165) ; café, janv., 1 890 (1 978) ; mars, 1 735 (1 900) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 638 (1 635) ; mai, 1 674 (1 680) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), janv., 172,40 (176,70) ; mars, 172,60 (178,50). – **Londres** (en livres par tonne), févr., 140,30 (144,80) ; avril, 139,20 (145,20).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, déc., 323 3/4 (338 3/4) ; mars, 340 1/4 (356 1/2) ; maïs, déc., 231 1/4 (238 1/4) ; mars, 237 1/4 (245).

INDICES. – Moody's, 994,20 (982,20) ; *Reuter*, 1 577,10 (9 565,3).

Marché monétaire et obligataire

Baisse des taux en Europe

Après la pause générale sur le front des taux d'intérêt qui a suivi la réduction, le vendredi 19 novembre, du taux d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis, une vague de diminution de taux d'escompte a déferlé cette semaine sur l'Europe. Aux prises avec une crise générale des économies et un chômage grandissant, les gouvernements et les banques centrales se hâtent de faire baisser le coût du crédit. Dans l'espoir de ranimer l'activité. Ce fut d'abord le Danemark, le 30 novembre, avec un taux d'escompte ramené de 11 % à 10 %, au plus bas depuis 1979. Puis, le jeudi 2 décembre, la Banque fédérale d'Allemagne et celle d'Autriche réduisaient leur taux d'escompte d'un point entier (respectivement 5 % contre 6 %, et 4,75 % contre 5,75 %), la Suisse et les Pays-Bas se contentant d'un demi-point (respectivement 4,5 % contre 5 % et 5 % contre 5,50 %). C'est en R.F.A. que la décision fut le plus spectaculaire : on attendait seulement un demi-point. C'est la sixième fois, depuis le début de l'année, que la Bundesbank abaisse son taux d'intérêt et son taux Lombard d'avance aux banques. La conjoncture est tellement catastrophique outre-Rhin, avec un chômage qui touche désormais deux millions de personnes, et bientôt, pense-t-on, deux millions et demi, que les autorités monétaires n'ont pas hésité à accélérer la cadence de la baisse, applaudies par le comte Lambsdorf, ministre de l'économie.

Notons que la masse monétaire américaine a diminué de 1,5 milliards de dollars et que la Southwest Bank of Saint-Louis a ramené son taux de base de 11,5 % à 11 %.

En France, l'exemple allemand va être imité très rapidement, comme d'habitude. Déjà, la Banque de France a, vendredi 3 décembre, ramené de 13 % à 12 3/4 % son taux d'adjudication sur effets de première catégorie (9 milliards de francs, valeur lundi 6 décembre), et le loyer au jour le jour sur le marché monétaire a glissé au-dessous de 13 % (12 7/8 %), pour la première fois depuis le 10 mai 1981. Selon toute vraisemblance, les banques vont réduire à nouveau leur taux de base, ramené de 13,25 % à 12,75 % à la fin d'octobre dernier. M. Jacques Delors, ministre des finances et de l'économie, n'a-t-il pas déclaré, jeudi 2 décembre, évoquant le mouvement européen de baisse : *« J'espère que les banques françaises le suivront, je les y inciterai en temps utile. »* Au surplus, *« elles en ont les moyens »*. Cet espoir sera vite comblé.

Optimisme

La baisse des taux en Europe et, espère-t-on, bientôt en France a fait régner l'optimisme en fin de semaine sur le marché obligataire français. En Bourse, les rendements ont nettement fléchi à la veille du week-end, revenant, en deux jours, de 15,14 % à 15,08 % pour les emprunts d'État de plus de sept ans, de 15,16 % à 15,08 % pour ceux à moins de sept ans, et de 16,80 % à 16,67 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. Ce phénomène a particulièrement favorisé les émissions à taux fixe, dont les cours ont monté, déprimant, en revanche, les émissions à taux variable, notamment les D.T.I., qui ont cédé 1 point à 98 %.

Sur le marché primaire, l'emprunt d'État a fini de se placer, dans une atmosphère nettement meilleure que la semaine dernière. La commission de placement, qui, de 0,70 %, taux réglementaire, était passée à 1,20 % sur le « marché gris » (en attente de la cotation), est retombée à 0,70 %. La Banque Paribas, qui assurait le secrétariat général de l'emprunt, et, à cette occasion, avait dû porter de 6 % à 11 % son pourcentage de placement de l'emprunt, contre 12 % pour la B.N.P., et 11 % pour le Crédit Lyonnais et la Société générale, a pu remplir son contrat, bien que son réseau soit beaucoup moins étendu, comparé à celui des grandes banques de dépôt.

A l'origine de cette amélioration, on trouve la quasi-certitude que les prochaines émissions se feront à des taux nettement en baisse : on parle de 16 % ou peut-être moins pour la S.N.C.F. (3 milliards de francs avec une formule à « fenêtres » de remboursement), la B.C.T. Midland devant appeler 300 millions de francs et le C.C.F. 400 millions de francs à des taux supérieurs, comme il est logique. Cette semaine, ont été lancés deux emprunts au taux de 16,20 % *en nominal* : l'un de 150 millions de francs de la Société pour le financement des économies mixtes et des établissements publics (Finemep), et l'autre, de 600 millions de francs pour la Caisse centrale des banques populaires. Les taux réels sont respectivement de 16,38 % et de 16,28 %, contre 16,42 % et 16,47 % pour les émissions R.A.T.P. et Euratom précédemment. C'est la décrue...

F. R.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire : nº 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 29 novembre au 3 décembre 1982

Fausse alerte

PLACÉE *« sous l'enseigne des Monory »* en raison des échéances de fin d'année, cette semaine s'est finalement déroulée sans encombre et le score final traduit même une hausse d'ensemble de 0,7 %, ce qui porte à près de 2,8 % la progression des actions françaises depuis la dernière liquidation.

En ce début de décembre, les préoccupations des professionnels étaient de deux ordres. D'une part, il convenait de savoir si les gestionnaires allaient continuer à procéder à des ajustements de portefeuille comme ils le font traditionnellement chaque année jusqu'au 1er décembre, afin de se conformer aux divers quotas applicables aux Sicav. D'autre part, et c'était là, sans doute, la question essentielle, il fallait deviner si la clientèle privée, c'est-à-dire les « petits » souscripteurs de Sicav Monory, allaient prendre le relais des investissements institutionnels qui disposent réglementairement jusqu'au 31 mars 1983 pour saupoudrer la cote avec leurs ordres d'achats.

Il faut croire que les inquiétudes n'étaient pas fondées puisque, une fois encore, l'échéance du début décembre a été franchie sans accrocs, par rapport aux années antérieures, à cette différence près que le schéma traditionnel a été un peu pertubé en milieu de semaine. Alors que les fins limiers de la cote attendaient une progression des cours mardi 30 novembre, dernier jour octroyé aux gestionnaires de Sicav pour emplir leur escarcelle, c'est le contraire qui s'est produit. Le marché a en effet brutalement plongé de 1,3 % sans que les familiers du Palais Brongniart sachent très bien pourquoi, sinon que Michelin a sonné, une fois de plus, la retraite, et que plusieurs grandes valeurs (Peugeot, Pernod-Ricard, Bouygues, Lafarge) n'ont eu aucun scrupule à hisser le drapeau blanc.

La séance du lendemain coïncidait avec le premier jour d'un long délai de quatre mois laissé aux *« gendarmes »* pour réinvestir les capitaux recueillis jusque-là, et nombre de professionnels faisaient le moue avant le premier son de cloche en pensant que les gérants de portefeuille allaient cesser leurs interventions alors que les « petits porteurs » de Monory n'avaient pas encore pris le relais. Là encore, le raisonnement devait se révéler faux. Non seulement les *« monoristes »* étaient venus en force faire la claque sous les lambris, contraignant les professionnels à retarder les cotations de dix minutes pour prendre le temps de dépouiller leurs ordres, mais certains gestionnaires acceptaient de faire de la figuration, imprimant à l'indicateur instantané une hausse voisine de 1 %.

A peu de chose près, le même scénario devait se dérouler au cours des deux dernières séances, les opérateurs trouvant par ailleurs un facteur d'encouragement en fin de semaine dans la baisse des taux d'intérêt concertée entre plusieurs pays européens (Allemagne fédérale, Suisse, Pays-Bas et Autriche). Pour ne pas être en reste face à cette désescalade générale, M. Delors s'empressait aussitôt d'exprimer *« l'espoir »* que les banques françaises fassent de même *« dans les prochains jours »*, un moyen élégant d'entretenir la fiction selon laquelle les établissements bancaires pratiquent une politique de taux indépendante des injonctions du Trésor... L'appel a-t-il été entendu ? Toujours est-il que, vendredi, le loyer de l'argent au jour le jour repassait enfin sous la barre des 13 % pour s'établir à 12 7/8 %, pour la première fois depuis le 12 mai 1981.

De quoi remettre un peu de baume au cœur des boursiers alors que les perspectives qui s'ouvrent à la Bourse de Paris pour les prochaines semaines ne justifient pas de ressentiment particulier.

Sur un plan purement technique, celui du volume des capitaux en présence, le marché pourra compter au début de l'année prochaine sur plus de 10 milliards d'argent frais provenant à la fois des intérêts à verser sur divers emprunts d'État (dont près de la moitié pour le seul emprunt 7 % 1973) et du paiement de coupons sur les obligations indemnitaires remises aux anciens actionnaires de sociétés nationalisées en février dernier.

De plus, la passerelle entre l'ancien système des *« 5 000 F Monory »* et le futur compte d'épargne en actions a été définitivement jetée. Sans doute de nombreux détails restent-ils encore à régler, tel celui de savoir si le Parlement entérinera ou non la proposition que vient de faire M. Monory à la commission des finances du Sénat, à savoir de ramener à 13.000 F (contre 14 000 F) le plafond applicable aux achats nets d'actions françaises effectuées par un couple tout en majorant à 30 % (contre 25 %) la réduction d'impôt autorisée. Mais, en dépit de toutes les imperfections propres à un nouvel instrument financier, celui-ci a au moins un mérite : celui d'exister.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	00 xxx	Diff.
4 1/2 % 1973	1 864	+ 84
7 % 1973	8 560	+ 246
10,30 % 1975	86,20	+ 0,70
P.M.E. 10,6 % 1976	84,50	+ 0,10
8,80 % 1977	101,50	- 0,40
10 % 1978	83,20	+ 0,30
9,80 % 1978	82,25	+ 0,35
8,80 % 1978	83,60	+ 0,85
9 % 1979	79,20	+ 0,20
10,80 % 1979	84,60	+ 0,30
12 % 1980	93,15	+ 0,35
13,80 % 1980	95,70	+ 0,10
16,75 % 1981	104,65	+ 0,10
16,20 % 1982	101,80	+ 0,25
16 % 1982	101,50	+ 0,50
15,75 % 1982	100,81	+ 0,21
C.N.E. 3 %	3 030	- 10
C.N.B. bq. 5 000 F.	98,10	- 1
C.N.B. Paribas 5 000 F	98	- 1
C.N.B. Suez 5 000 F	+ 98,05	+ 0,95
C.N.I. 5 000 F	98,15	+ 0,85

Banques, assurances sociétés d'investissement

Obligée de constituer une provision pour risques d'un montant record (plus de 500 millions de DM) afin de renforcer ses structures financières, la *Commerzbank* ne pourra pas reprendre le service de son dividende pour 1982 suspendu depuis deux ans. De fait, son bénéfice d'exploitation ne sera pas suffisant pour alimenter cette provision et l'établissement, pour procéder à cette opération comptable, devra puiser sur ses recettes exceptionnelles.

Pour 1983, le président de la Banque affirme que celle-ci sera en mesure de rémunérer son capital.

***P.L.M.* table pour 1982 sur un résultat bénéficiaire à peu près identique au précédent (11,2 millions de francs.**

***Les Immeubles de la plaine Monceau* vont augmenter leur capital par émission à 200 F. de 551.980 actions nouvelles de 100 F nominal (1 pour 10). L'opération, garantie par l'A.G.P.-R.D., permettra à la société de faire bénéficier de la loi sur l'augmentation des dividendes.**

	xxx	Diff.
Bail Équipement	191,50	– 1,30
B.C.T.	125	+ 3,50
Cetelem	260	– 6
Chargeurs Réunis	174	– 2
Bancaire (Cie)	246	+ 5
C.F.F.	409	+ 13
C.F.I.	215	+ 11
Eurafrance	377	+ 2
Hénin (La)	368,90	+ 0,10
Imm. Pl-Monceau	201	- 4
Locafrance	199	– 1
Locindus	489	+ 2
Midi	665	+ 2
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	695	– 5
Parisienne de réesc.	340	+ 1,50
Prêtabail	605	- 25
Révillon	441	+ 11
Schneider	92	– 5
U.C.B.	138	– 5,50

Bâtiment, travaux publics

La fusion de la *Société générale d'entreprises* et de *Sainrapt et Brice* a été rendue effective le 30 novembre. Pour les trois premiers trimestres de 1982, le chiffre d'affaires du nouveau groupe s'est élevé à 10,3 milliards de F. A structures comparables, la progression est de 10 %. Elle provient uniquement de l'accroissement de l'activité à l'étranger (+ 24 %), les ventes en volumes ayant diminué en France (+ 3 % en francs courants).

	3 déc.	Diff.
Auxil. d'entreprises	949	+ 9
Bouygues	848	– 15
Ciment Français	144,50	+ 2,50
Dumez	1 170	– 11
J. Lefebvre	166	+ 3
Générale d'Entrepr.	295	– 1
G.T.M.	385,50	+ 40,50
Lafarge	250	– 2
Maisons Phénix	365	– 1,50
Poliet et Chausson	301	+ 13,50
S.C.R.E.G.	112	+ 0,80

Alimentation

En raison de la réglementation en vigueur, *Félix Potin* ne pourra, comme prévu, verser à ses actionnaires un dividende de 16,20 F net (+ 8 %) pour l'exercice clos le 30 juin dernier. A moins que la société ne procède à une augmentation de capital, elle devra limiter la rémunération de son capital à 11,53 F contre 15 F.

	3 déc.	Diff.
Beghin-Say	211,20	+ 0,20
Bongrain	1 042	– 3
B.S.N. G.-Danone	1 515	– 5
Carrefour	1 350	+ 50
Casino	1 105	+ 35
Cédis	598	+ 38
Euromarché	950	+ 41
Guyenne et Gasc.	369,50	+ 0,50
Lesieur	834	+ 9
Martell	810	+ 9
Moët-Hennessy	828	+ 46
Mumm	340	– 5
Occidentale (Gale)	410	– 10
Olida-Caby	144	– 4,50
Pernod-Ricard	377	– 5,80
Promodès	1 100	+ 35
Source Perrier	288	– 6
St-Louis-Bouchon	161,50	+ 9,50
C.S. Saupiquet	250	– 5
Veuve Cliquot	1 208	+ 23
Viniprix	855	+ 6
Nestlé	15050	+ 2,50

Filatures, textiles, magasins

Pour les onze premiers mois de l'année, les ventes toutes taxes comprises du *B.H.V.* (magasin Rivoli) progressent de 11,3 % à 1,26 milliard de francs. Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société atteint à la même date 2,59 milliards de francs (+ 11,2 % à surface comparable).

	3/12/82	Diff.
André Roudière	–	–
F.F. Agache-Willot	35,80 d.	–
B.H.V.	109,50	+ 2,50
C.F.A.O.	488	– 6
Damart-Serviposte	795	+ 55
Darty	810	Inch.
D.M.C.	32,20	+ 1
Galeries Lafayette	137,50	+ 3
La Redoute	914	+ 5
Nouvelles Galeries	73	+ 3
Printemps	121	+ 7,50
S.C.O.A.	25,20	– 3,20

Matériel électrique services publics

Ricoh va distribuer un dividende intérimaire de 5 yens par action contre 4,5 yens.

Pour le premier semestre, le bénéfice net de la société mère a baissé de 15,70 % pour revenir à 4 105 millions de yens. L'importance des stocks, le rétrécissemnent des débouchés à l'étranger et la stagnation de la demande intérieure ont pesé sur les résultats.

Un redressement est escompté pour le second semestre qui devrait atténuer le recul des six premiers mois.

	3 déc.	Diff.
Alsthom-Atlantique	149,50	– 3,40
C.E.M.	27,10	– 0,35
CIT-Alcatel	918	+ 3
Crouzet	150	+ 8
Générale des Eaux	337,50	+ 5,60
Intertechnique	1 027	– 3
Géophysique	0 000	– 0
Legrand	1 597	– 2
Lyonnaise des Eaux	405	+ 7
Machines Bull	27,90	+ 0,60
Matra	1 448	– 17
Merlin-Gérin	609	– 7
Moteur Leroy-Somer	374	– 13
Moulinex	69	+ 5,90
P.M. Labinal	212	– 8
Radiotechnique	363,80	+ 6,80
S.E.B.	244	+ 1
Signaux	501	– 12
Téléméc. Electrique	835	+ 9
Thomson-C.S.F.	159,50	+ 5,50
I.B.M.	751	+ 3
I.T.T.	278	+ 3
Schlumberger	330	– 12
Siemens	871	+ 6

Métallurgie construction mécanique

Le groupe allemand *Metallgesellschaft* (métallurgie, chimie, négoce) ne versera aucun dividende au titre de l'exercice achevé le 30 septembre dernier. La « situation catastrophique », qui a régné sur le marché des matières, a occasionné de lourdes pertes. Le coût de la fermeture d'une usine a pesé sur les résultats. La direction de la firme estime toutefois que l'année 1983 sera meilleure.

Kubota prévoit pour l'exercice qui s'achèvera le 15 avril 1983 un bénéfice net non consolidé de 15 milliards de yens contre 14,7 milliards pour un chiffre d'affaires de 564 milliards de yens contre 536,22 millions. Pour le semestre au 15 octobre, le résultat net s'élève à 7 758 millions de yens (+ 5,4 %).

	3 déc.	Diff.
Alspi	57	– 0,50
Amrep	880	– 5
Avions Dassault-B.	450	– 16
Fives-Lille	142,60	– 2,60
Chiers-Châtillon	11,65	– 0,15
Creusot-Loire	60,90	– 0,60
De Dietrich	315	inch.
FACOM	607	– 8
Valéo	142,60	– 2,60
Fonderie (Générale)	26,50	– 4,50
Marine-Wendel	51,80	– 0,80
Métal. Normandie	8,10	– 0,45
Penhoët	326,50	– 1,50
Peugeot S.A.	131,50	– 1,30
Poclain	78	– 3
Pompey	95	inch.
Sacilor	14,50	– 0,40
Sagem	1 061	– 29
Saulnes	17	inch.
Saunier-Duval Entr.	30,40	– 6,10
Usinor	2,02	– 0,11
Valéo	221	– 3
Vallourec	102	+ 0,10

Pétroles

Les résultats de B.P. s'améliorent. Pour le troisième trimestre, le groupe pétrolier britannique fait état d'un bénéfice net de 213 millions de livres contre 203 millions pour la période correspondante de 1981. Pour les neuf mois, cependant, les profits nets accusent une baisse sévère de 41,9 %, revenant de 799 à 464 millions de livres.

	3/12/82	Diff.
Elf-Aquitaine	108,50	+ 0,70
Esso	171,50	+ 9,50
Francarep	319	– 32
Pétroles française	118	+ 1,90
Pétroles B.P.	36,50	– 1,50
Primagaz	244	– 1
Raffinage	79,80	+ 3,80
Sogerap	289	– 2
Exxon	240,60	– 13,40
Petrofina	794	– 29
Royal Dutch	280	+ 5

Mines, caoutchouc, outre-mer

Hutchinson, filiale de la *C.F.R.* (90,44 %), traverse une mauvaise passe. Après 120 millions de pertes en 1981, la société table sur un déficit de 150 millions pour cette année.

Pour colmater les brèches, elle convoque ses actionnaires pour leur soumettre un projet de renforcement de ses fonds propres. L'effort attendu de 175 millions de F permettra de rétablir l'équilibre du bilan en fin d'année.

	3 déc.	Diff.
Géophysique	848	– 92
Imétal	46	inch.
Kléber	000	– 0
Michelin	743	– 7
M.M. Penarroya	47	+ 0,50
Charter	29,90	+ 0,50
INCO (1)	79	+ 0,25
R.T.Z.	61,40	– 0,60
Z.C.I.	2,05	+ 0,04

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,25 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26 nov.	Cours 3 déc.
Or fin (kilo en barre)	94 300	98 300
– (kilo en lingot)	94 100	98 000
Pièce française (20 fr.)	654	656
Pièce française (10 fr.)	409	435
Pièce suisse (20 fr.)	622	621
Pièce latine (20 fr.)	626	620
• Pièce tunisienne (20 fr.)	570	766
Souverain	711	755
Souverain Elizabeth II	760	759
• Demi-souverain	371	385
Pièce de 20 dollars	3 300	3 325
– 10 dollars	1 630	1 650
– 5 dollars	841 25	820
– 50 pesos	3 850	3 900
– 20 marks	730	710
– 10 florins	639	618
– 5 roubles	395	415

Produits chimiques

	29 oct.	Diff.
Institut Mérieux	680	+ 20
Laboratoire Bellon	260	+ 5
Nobel-Bozel	11,10	– 0,10
Roussel-Uclaf	211	– 3,90
B.A.S.F.	383	+ 4
Bayer	370	+ 5
Hoechst	375	+ 7
I.C.I.	50,25	+ 0,15
Norsk-Hydro	328	– 3

Mines d'or, diamants

Selon le président de *Dome Mines*, les bénéfices des trois sociétés composant le groupe seront plus élevés pour le quatrième trimestre que pour les trois précédents mois. Il s'est d'autre part révélé optimiste pour les résultats de 1983 tablant sur un prix de l'or d'environ 500 dollars l'once.

	3 déc.	Diff.
Amgold	792	+ 17
Anglo-American	121,30	+ 4,30
Buffelsfontein	416,50	+ 52,50
De Beers	48,10	+ 3,20
Driefontein	242	+ 10
Free State	352	+ 17
Goldfields	63,10	+ 6,10
Gencor	171,70	+ 11,20
Harmony	148	+ 11
Président Brand	362	+ 26,50
Randfontein	868	+ 78
Saint-Helena	358	+ 48
Western Deep	409	+ 40,80
Western Holding	390	+ 32

Valeurs diverses

Selon les analystes de la charge *Auboyneau-Labouret-Ollivier*, le bénéfice consolidé de *Sanofi* atteindrait 300 millions de francs (+ 7,14 %). Cette faible progression après l'expansion de ces dernières années est due en bonne partie à la hausse limitée du prix des médicaments, à la baisse autoritaire des prix de certains produits, à la taxe sur la publicité, ces trois facteurs ayant globalement coûté une quarantaine de millions au groupe.

Wagons-Lits (société mère) pense dégager à la fin de l'année un bénéfice net de 386,25 millions de FB (+ 25 %).

Après avoir publié le résultat de l'O.P.E. lancée par Novotel sur Jacques Borel International, lequel consacre le succès de cette opération, (*le Monde* - daté 28-29 novembre 1982), la Chambre syndicale des agents de change vient de communiquer le résultat provisoire de l'offre concurrente lancée par la société Sodexho sur J.B.I., close le 22 novembre dernier.

A la date du 30 novembre 1982, les autorités boursières avaient reçu 238.308 actions et 38.919 obligations convertibles Jacques Borel International, ce qui représente environ 7,5 % du capital de cette dernière. L'O.P.E. de Novotel a donc recueilli environ 84 % de titres Jacques Borel International et l'O.P.A. de Sodexho 7,5 % d'actions et obligations convertibles J.B.I., soit 91,5 % au total. La participation de Sodexho dans J.B.I. étant de 16 % environ, indépendamment de l'offre de Novotel, voilà qui confirme qu'une partie des titres J.B.I. détenus par Sodexho ont bien été présentés à l'offre d'échange formulée par Novotel.

	3/12/82	Diff.
Agence Havas	406	+ 18
A.D.G.	157	+ 2
L'Air Liquide	449	+ 12
Arjomari	128	+ 3
Bic	439	+ 4
Bis	167	+ 3
Club Méditerranée	532	+ 7
Essilor	765	– 10
Europe 1	629	+ 3
Gle Ind. Part.	186	+ 1
Hachette	710	+ 36
J. Borel Int.	144	– 3
Oréal (L')	1 015	+ 40
Navigation Mixte	139	– 3,50
Nord-Est	48,50	+ 0,50
Presses de la Cité	753	– 21
Skis Rossignol	672	+ 9
Sanofi	244	+ 2
U.T.A.	179	+ 8,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Moët-Hennessy	72 025	58 413 250
4 1/2 1973	22 100	40 822 950
Western Deep (1)	99 700	39 001 750
East Rand (1)	160 100	23 404 410
Schlumberger	62 225	20 828 075
Harmony	123 100	17 713 160

(1) Quatre séances seulement.

LA SORTIE D'UN DINOSAURE

La principale artère de Johannesburg était, à la veille du week-end, interdite à la circulation. Motif : M. Harry Oppenheimer, le « magnat » de l'or et du diamant prenait sa retraite et faisait ses adieux aux employés de son empire minier d'un poids de 15 milliards de dollars (105 milliards de francs) après quarante-huit ans de règne dont vingt-cinq comme patron tout-puissant. Âgé de soixante-quatorze ans, M. H. Oppenheimer n'avait que vingt-six ans quand il prit la direction des groupes Anglo-American et De Beers.

Diplômé d'Oxford et vétéran de la bataille du désert en Cyrénaïque, durant la seconde guerre mondiale, la présidence de l'empire minier lui avait échu à la mort de son père, Sir Ernest Oppenheimer. Il était le dernier des grands magnats vivants de l'histoire industrielle.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	29 nov.	30 nov.	1er déc.	2 déc.	3 déc.
Terme	170 928 695	180 559 335	162 249 246	165 599 655	198 506 379
Comptant					
R. et obl.	751 373 273	693 689 312	657 528 709	614 004 571	859 303 541
Actions	166 159 093	154 454 448	108 293 133	125 693 272	130 287 009
Total	1 088 461 061	1 028 703 095	928 071 088	905 197 498	1 188 096 929
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)					
Franç.	105,9	104,8	105,9	106,6	
Étrang.	133,0	132,3	134,2	133,6	
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)					
Tendance	123,3	121,7	122,9	123,5	
(base 100, 29 décembre 1980)					
Indice gén.	102,1	101,5	101,8	102,4	102,9

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Net raffermissement

Wall Street a surmonté cette semaine ses récents accès de faiblesse. S'il n'a cependant pas été immédiat, son redressement a été spectaculaire. Après une première séance jugée « frileuse », le marché, comme monté sur des ressorts, a brutalement monté mardi (+ 36,43 points), pour ensuite consolider ses positions assez solidement. Bref, d'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles a progressé de 34,01 points à 1 031,36.

L'on se perdait un peu en conjectures autour du « Big Board » pour expliquer ce sursaut. Les uns faisaient valoir les espoirs d'une reprise économique, que rien vraiment ne justifiait, les autres, hypothèse plus plausible, la promesse d'une politique du crédit assouplie que le FED pourrait mener vu l'ampleur de la récession. En fait, il semble bien que ce soient les rachats affectués par les vendeurs à découvert qui ont été à l'origine de cet accès de fièvre. Apparemment, les ventes fiscales de fin d'année n'ont pas encore commmencé, les investisseurs les retardant dans la crainte de ne pouvoir bénéficier d'une reprise si les taux d'intérêt recommençaient à baisser.

	Cours 26 nov.	Cours 3 déc.
Alcoa	26 7/8	28 3/8
A.T.T.	59 7/8	60
Boeing	30 1/8	32 5/8
Chase Man. Bank	51 5/8	51 7/8
Du Pont de Nem	37 5/8	37 1/2
Eastman Kodak	90 3/8	92 1/2
Exxon	28 1/4	27 7/8
Ford	31 3/4	33 3/8
General Electric	88 5/8	91 5/8
General Foods	43 1/4	44 1/4
General Motors	57 3/4	57 1/2
Goodyear	32	34
I.B.M.	83 3/8	88 3/8
I.T.T.	31 1/4	31 7/8
Mobil Oil	23 1/8	24
Pfizer	70	73 1/4
Schlumberger	39 1/8	38 5/8
Texaco	30 1/8	29 3/4
U.A.L. Inc.	31 1/2	32 7/8
Union Carbide	52 7/8	53 1/4
U.S. Steel	19 3/8	18 3/4
Westinghouse	36 7/8	38 7/8
Xerox Corp	38 1/8	38 5/8

LONDRES

Derechef au-dessus de 600

La Bourse de Londres a refranchi cette semaine la barre des 600 et s'est adjugée, malgré un repli initial, un gain de 3 %.

Le retour de Wall Street sur le devant de la scène, le raffermissement de la livre sterling, les meilleurs résultats de BP pour le troisième trimestre : autant de facteurs qui ont incité les opérateurs à reprendre position.

Indices « F.T. » du 3 décembre : industrielles, 606,8 (contre 588,8) ; mines d'or, 474,2 (contre 427,7) ; Fonds d'Etat, 80,63 (contre 79,01).

	Cours 26 nov.	Cours 3 déc.
Beecham	345	368
Bowater	157	159
Brit. Petroleum	294	312
Charter	213	223
Courtaulds	72	75
De Beers (*)	5,15	5,80
Dunlop	42	45
Free State Geduld*	37 1/8	40 3/8
Glaxo	12,85	13,90
Gt. Univ. Stores	588	608
Imp. Chemical	338	356
Shell	396	414
Unilever	770	775
Vickers	95	85
War Loan	33	33 1/2

(*) En dollars

TOKYO

Record presque battu

Le KaKuto-Cho a cette semaine presque failli dépasser son plus haut niveau historique. Fortifié par la remontée du yen, l'espoir d'une prochaine baisse du taux d'escompte, facteur essentiel d'une relance économique, le marché a accéléré son avance, parvenant même, vendredi en cours de séance, à dépasser la cote 8 019,14 atteinte le 17 août 1981. Mais sur des ventes bénéficiaires survenues en fin de parcours, il a du céder un peu de terrain.

Indices du 4 décembre : Nikkeï Dow Jones, 7 991,57 (après 8 027,16) contre 7 898,93 indice général, 585,09 contre 580,55.

	Cours 26 nov.	Cours 3 déc.
Akaï	271	270
Bridgestone	470	474
Canon	1 260	1 220
Fuji Bank	500	504
Honda Motors	1 010	980
Matsushita Electric	1 420	1 380
Mitsubishi Heavy	229	227
Sony Corp	4 200	4 010
Toyota Motors	1 000	998

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

La hausse de Wall Street et la baisse inattendue des taux d'intérêt en R.F.A. ont revigoré le marché, favorisant notamment la reprise des achats en provenance de l'étranger. L'indice de la Commerzbank s'est établi à 744,4 (contre 718,9), soit à son plus haut niveau de l'année.

	Cours 26 nov.	Cours 3 déc.
A.E.G.	28,50	29,20
B.A.S.F.	110,20	112,30
Bayer	106,30	108,30
Commerzbank	128	134
Deutschebank	261,10	272,80
Hoechst	106,80	110,20
Karstadt	193,50	202
Mannesman	132	134
Siemens	248	255,90
Volkswagen	132	135

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

La visite du premier ministre à Pont-à-Mousson

M. Mauroy s'est rendu en hélicoptère, le 4 décembre, à l'abbaye des Prémontiers, en Lorraine, région française qui a perdu le plus d'emplois entre les deux derniers recensements. Il a donc reçu dirigeants syndicaux et élus locaux à l'écart des rassemblements qui étaient prévus à l'appel des syndicats. Notre correspondant à Nancy nous signale que les sidérurgistes de Pompey , comme ceux de Longwy pour lesquels avaient été prêtés des cars, devaient se rassembler à Pont-à-Mousson à l'appel commun de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

La veille de la venue du premier ministre, le bureau exécutif du conseil général de Meurthe-et-Moselle avait déploré que M. Mauroy consacre deux heures aux organisations syndicales et trois quarts d'heure aux élus *« alors même que la décentralisation a considérablement étendu le champ de leur responsabilité »*.

Le gouvernement consacrera 500 millions de francs à la réindustrialisation de la Lorraine

Mille cinq cents emplois nouveaux seront créés

De notre envoyé spécial

Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). – Pris de court une semaine auparavant par la colère spontanée des sidérurgistes de Denain, M. Mauroy s'est employé à éviter de connaître pareille mésaventure au cours de sa brève visite en Lorraine, samedi matin 4 décembre. Confronté à la perspective des manifestations organisées en fin de matinée à Pont-à-Mousson par les syndicats, le premier ministre devait recevoir successivement des délégations de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C., mais aussi de la C.G.C., avant de rencontrer les élus locaux et de divulguer, dans un discours, les mesures retenues par le gouvernement, afin de réindustrialiser les centres lorrains les plus touchés par le chômage. La veille, M. Marchais, invité d'Antenne 2, avait demandé aux militants communistes de « *discuter* » avec le chef du gouvernement « *avec esprit de responsabilité pour résoudre les problèmes posés* » et sans oublier que les travailleurs ont aujourd'hui « *en face d'eux un gouvernement de gauche, alors qu'hier, ils avaient un gouvernement de droite qui approuvait la politique du patronat* ».

Les entretiens de M. Mauroy et des représentants syndicaux ont eu lieu, toutefois, à l'écart des rassemblements prévus en ville puisque la visite du premier ministre s'est circonscrite aux locaux de l'ancienne abbaye des Prémontrés, centre régional de conférences. M. Mauroy était accompagné de trois ministres, MM. Rocard (plan et aménagement du territoire), Le Garrec (emploi) et Ralite (santé). Parmi les décisions prises par le gouvernement, figurent notamment la mise en œuvre de moyens financiers importants pour assurer la diversification industrielle de la Lorraine.

Une « enveloppe spécifique » de 500 millions de francs sera réservée, sur cinq ans, aux entreprises régionales : 300 millions seront attribués aux sociétés de reconversion des groupes sidérurgiques Sodilor (Usinor) et Solodev (Sacilor) au capital desquelles le conseil régional pourra s'associer s'il le souhaite ; 150 millions de prêts participatifs et 50 millions de crédits de politique industrielle.

M. Mauroy devait annoncer en outre plusieurs implantations d'activités nouvelles créatrices à moyen et long terme de 1 500 emplois nouveaux. La société L'Air liquide, qui a décidé d'ouvrir une nouvelle unité à Ennery, a mis au point un programme d'extension qui portera à 115 le nombre des emplois prévus. La société C.G.E.E.-Alsthom, filiale commune du groupe nationalisé C.G.E. et d'Alsthom-Atlantique, va construire à proximité de Nancy une nouvelle usine qui produira des équipements de contrôle industriel en employant 160 personnes fin 1985, et 400 personnes fin 1987. Le groupe Thomson va réaliser à Villers-la-Montagne une unité de production de vidéo-cassettes qui créera 130 emplois.

M. Mauroy devait également confirmer la création à Pompey, par la société Le Fer blanc, de deux lignes de fabrication de boîtes-boisson (200 emplois) et le programme d'extension de la société de construction métalique Fillod à Florange (110 emplois).

En réservant la primeur de ces décisions aux dirigeants syndicaux, le premier ministre espérait contenir quelque peu – à distance – le mécontentement de la « base » ouvrière.

ALAIN ROLLAT.

● *Thomson s'implante à Longwy.* – Le groupe Thomson, numéro un français de l'électronique et de l'électroménager, a décidé d'implanter à Longwy (Meurthe-et-Moselle), fief de la sidérurgie, une fabrique de cassettes vidéo, en accord avec la Délégation de l'aménagement du territoire (Datar). Cette usine sera la première du genre édifiée par une entreprise française. Elle sera opérationnelle fin 1983. L'annonce de cet investissement industriel est intervenue quelques heures avant la visite du premier ministre. M. Pierre Mauroy, dans cette région sinistrée par la crise de la métallurgie.

Chez Thomson, on précise que des emplois seront proposés aux sidérurgistes locaux. Usinor participera à la formation professionnelle. Au total cent vingt postes seront créés d'ici 1985.

● *Ultimatum de l'intersyndicale de la Chiers* et demande d'entrevue de la Fédération socialiste des Ardennes à M. Mauroy. L'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.C. et F.O.) de l'usine des aciers spéciaux de la Chiers à Vireux-Molhain, exige le retrait immédiat des forces de l'ordre stationnées à Vireux sous peine d'« *engager une action plus déterminée que par le passé* ». Elle demande en outre une réunion tripartite « *avec Matignon et la direction générale d'Usinor* » pour la semaine prochaine. De son côté, la fédération socialiste des Ardennes a demandé une entrevue à M. Mauroy sur la situation de l'usine de la Chiers qui doit fermer ses portes à la fin de 1983.

Le numéro du « Monde » daté 4 décembre 1982 a été tiré à 493 740 exemplaires.

« L'OBJECTIF DE PRODUCTION DE 24 MILLIONS DE TONNES D'ACIER SERA MAINTENU », déclare M. Mauroy.

M Mauroy, dans un entretien publié par *le Républicain lorrain* le 4 décembre, continue de juger « *ambitieux, mais réaliste* », l'objectif de production annuelle d'acier de 24 millions de tonnes. « *Nous n'envisageons pas de le modifier* », ajoute le premier ministre. La production qui devrait baisser de 10 à 15 % en 1983 – après un recul de 10 % en 1982 – pourrait revenir, avec 17 millions de tonnes, à son plus bas niveau depuis 1960. Or le rapport Judet sur lequel repose le « plan acier » retenait cette hypothèse haute à partir d'une croissance forte en 1982 et 1983 et d'importants investissements. On peut donc se demander si le maintien d'un objectif de 24 millions de tonnes ne risque pas de conduire à des surcapacités notables dans quatre ans

Les syndicats étudient d'autre part un nouveau dispositif de protection sociale qui doit prendre le relais de la convention de 1979. De douze mille à quatorze mille travailleurs considérés comme en surnombre seraient touchés par ce nouveau dispositif.

D'après les renseignements fournis par les syndicalistes, ce projet, qui peut encore subir des modifications sensibles, repose sur trois piliers : les « mesures d'âge » concernant les sidérugistes âgés de cinquante à soixante ans, les mutations à l'intérieur ou à l'extérieur des groupes, assorties de garanties de reclassement, avec, si nécessaire, une formation complémentaire, et une réduction de la durée du travail.

Jusqu'à présent, les organisations syndicales n'ont manifesté que peu d'enthousiasme sur ces propositions, en retrait sur celles de la convention précédente, qui assurait de 74 à 79 % du salaire brut antérieur, soit, environ, de 85 à 90 % du net.

APRÈS L'ANNULATION DE LA LOI DE DÉCENTRALISATION DANS LES DOM

Le prochain conseil des ministres étudiera un projet instituant des assemblées régionales élues à la proportionnelle

« (...) *Dans les départements d'outre-mer, institution d'un conseil départemental, élu à la proportionnelle et responsable de la vie locale de chaque département.* (...) » : extrait de la cinquante-huitième des cent dix propositions de M. Mitterrand, candidat à la présidence de la République. La traduction législative de cet engagement (1) est contraire à la Constitution. Ainsi en a décidé, jeudi 2 décembre, le Conseil constitutionnel saisi par M. Alain Poher, président du Sénat, par cent neuf sénateurs et par cent cinq députés de l'opposition.

Les neuf membres du Conseil constitutionnel n'ont pas fait de détail : c'est bel et bien l'ensemble du texte qu'ils ont déclaré inconstitutionnel. Ce n'est certes pas un précédent (la fouille des véhicules, l'enseignement privé agricole, la loi de finances pour 1980... la sentence avait été tout aussi globale). Il n'empêche, un tel verdict est un revers pour le gouvernement et sa majorité, et fournit un argument à l'opposition, qui peut crier victoire.

Pour le Conseil constitutionnel, aucune ambiguïté, aucun précédent ne pouvait permettre au législateur de créer une nouvelle collectivité territoriale sans le dire expressément. Départements métropolitains et départements d'outre-mer ne sont pas dissociables, précise le juge suprême : dès lors la notion d'assemblée départementale, résultante de composantes territoriales (cantons), ne peut être supprimée outre-mer et maintenue en métropole. Le gouvernement est donc allé bien au-delà des « *mesures d'adaptation* » autorisées pour les DOM par la Constitution en voulant instaurer une assemblée unique.

« *Le gouvernement a pris acte* » de la décision des juges constitutionnels, a expliqué M. Mauroy. Que peut-il faire ? Il envisage d'instaurer une assemblée régionale élue à la proportionnelle, dotée de pouvoirs élargis (« *un maximum de pouvoir* », explique-t-on dans l'entourage de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM). L'ardeur mise par le gouvernement à défendre son projet initial et à justifier son caractère urgent l'oblige à aller vite. L'examen du nouveau projet dès le 8 décembre par le conseil des ministres laisse prévoir l'organisation d'une session extraordinaire du Parlement, afin que les futures assemblées régionales soient élues dès le mois de janvier.

Jugée « *dangereuse* », en ce qu'elle risque de relancer la querelle du statut des DOM, par M. Wilfrid Bertile (P.S.), député de la Réunion, qualifiée de « *scélérate* » par le parti socialiste guyanais, la décision du Conseil constitutionnel est « *profondément* » regrettée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui lui voit un « *caractère politique* », dans la mesure où elle « *met en cause le processus de démocratisation souhaité par les populations des DOM et par la représentation nationale* ».

L'opposition, toutes tendances confondues, se félicite de la position adoptée par le Conseil constitutionnel. Elle y trouve *a posteriori* confirmation du bien-fondé des mises en garde qu'elle avait formulées. C'est ce que soulignent MM. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, Louis Virapoulé, sénateur centriste de la Réunion, Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., et Pierre Méhaignerie, président du C.D.S.

A. Ch.

(1) Il s'agit du texte adopté définitivement, le 23 novembre dernier par l'Assemblée nationale « *portant adaptation de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion* ».

La décision

Les parlementaires auteurs de la saisine soutenaient notamment, d'une part, qu'« *en substituant au conseil général et au conseil régional une assemblée unique élue à la représentation proportionnelle dans une circonscription unique, et en créant une nouvelle collectivité territoriale qui supprime le département, la loi viole le principe de l'assimilation des départements d'outre-mer aux départements de la métropole consacré par l'article 72 de la Constitution (1), d'autre part, que les dispositions de la loi comportent des innovations qui vont au-delà des mesures d'adaptation prévues à l'article 73 de la Constitution (2)* ».

Pour le Conseil constitutionnel, « *il résulte de ces articles que le statut des départements d'outre-mer doit être le même que celui des départements métropolitains sous la seule réserve des mesures d'adaptation que peut rendre nécessaires la situation particulière de ces départements d'outre-mer, et que ces adaptations ne sauraient avoir pour effet de conférer aux départements d'outre-mer une « organisation particulière », prévue par l'article 74 de la Constitution pour les seuls territoires d'outre-mer.* »

Le Conseil constitutionnel explique qu'« *en confiant la gestion des départements d'outre-mer à une assemblée qui, contrairement au conseil général des départements métropolitains en l'état actuel de la législation, n'assure pas la représentation des composantes territoriales du département, la loi soumise à l'examen du Conseil constitutionnel confère à cette assemblée une nature différente de celle des conseils généraux* ». « *Ainsi, ces dispositions vont au-delà des mesures d'adaptation que l'article 73 de la Constitution autorise en ce qui concerne l'organisation des départements d'outre-mer* », ajoute-t-il.

Il considère donc qu'« *en donnant à cet article une portée qu'il n'a pas, le législateur a méconnu la règle de droit qui définit sa compétence et* [que], *dès lors, la loi soumise à l'examen du Conseil constitutionnel doit être déclarée non conforme à la Constitution.* »

(1) L'article 72 stipule notamment : « *les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les territoires d'outre-mer. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi. Ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi (...)* ».

(2) L'article 73 stipule : « *Le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière.* »

● *Le P.-D.G. de France-Soir, M. Jacques Hersant*, a indiqué jeudi 2 décembre à une délégation intersyndicale qu'une étude était en cours pour le rachat éventuel de *France-Soir*, faisant valoir l'existence de « *plusieurs acquéreurs éventuels* » (nos dernières éditions du 4 décembre).

M. Jean Mamert, ancien collaborateur de M. Michel Debré, et président de la Société lorraine du matériel minier et métallurgique, depuis 1981, a été chargé de cette mission d'étude.

● *Seizième inculpation dans l'affaire Hersant.* – M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé le 3 décembre d'infraction aux articles 4 et 7 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française M. Pierre Janrot, soixante et un ans (actuellement directeur général du *Berry républicain*), pour avoir été de la fin de 1976 à 1979 directeur de publication de *France-Antilles*, journal publié par la société France-Antilles, dont M. Robert Hersant possédait 99 % du capital. Cette inculpation est la seizième prononcée depuis l'instruction du « dossier Hersant ».

● *M. Olivier Stirn*, vice-président du parti radical, a déclaré le 3 décembre : « *Il faut un centre qui accepte certaines propositions de la gauche, qui essaie de trouver avec elle des terrains d'entente.* » « *Le parti socialiste évoluant*, a-t-il ajouté, *il y aura un jour une possibilité d'entente entre les socialistes et le centre.* »

M. MAUROY : PAS DE REMISE EN CAUSE DU PRINCIPE

M. Mauroy a fait, vendredi soir 3 décembre, à l'hôtel Matignon, la déclaration suivante, en présence de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM : « *Le gouvernement prend acte de la décision du Conseil constitutionnel concernant la loi portant adaptation de la décentralisation dans les DOM. Le Conseil constitutionnel ne remet pas en cause le principe d'une assemblée régionale élue à la représentation proportionnelle et exerçant dans les départements les compétences de la nouvelle collectivité régionale. Le gouvernement fixera au conseil des ministres du 8 décembre les modalités et le calendrier de la mise en place de cette nouvelle assemblée. Il étudiera également les conséquences à en tirer pour l'organisation des départements.* »